

Le journal d'ÉBRÉON



Bonne et heureuse année 2025

N° 24 *Janvier 2025*

SOMMAIRE

| | | |
|--|------------------------------|-----|
| ➤ Le mot du Maire | <i>JGG (Jean Guy Guyon)</i> | 1 |
| ➤ Guide pratique et numéro utile | <i>Corine</i> | 2 |
| ➤ Démographie | <i>Corine</i> | 3 |
| ➤ Analyse de l'eau | <i>ARS-SIAEP</i> | 4 |
| ➤ Maison de santé | <i>R Combaud</i> | 5 |
| ➤ Consultation externe Hôpital de Ruffec | <i>Soutien à l'hôpital</i> | 6 |
| ➤ Don du sang | <i>E Langlois</i> | 7 |
| ➤ Pass Calitom | <i>Calitom</i> | 7 |
| ➤ Présence verte | <i>Présence verte</i> | 8 |
| ➤ ADMR Aigre | <i>ADMR</i> | 8 |
| ➤ Réunion de conseil | <i>JGG</i> | 11 |
| ➤ Le frelon asiatique | <i>JGG</i> | 37 |
| ➤ Les petits de l'Osme | <i>SIVOS</i> | 38 |
| ➤ Collège de l'Osme | <i>CEG</i> | 39 |
| ➤ TELETHON | <i>JR (Jacques Redoulès)</i> | 42 |
| ➤ Repas du 14 Juillet | <i>E Langlois</i> | 43 |
| ➤ Histoire du Pays d'Aigre | <i>M Perrain</i> | 44 |
| ➤ 8 Mai | <i>JGG</i> | 48 |
| ➤ 11 Novembre | <i>JGG/MB (M Bellaud)</i> | 49 |
| ➤ Opération Frankton | <i>Monique Babin</i> | 51 |
| ➤ Les pompiers | <i>Laurent Domain</i> | 53 |
| ➤ Recensement militaire | <i>Ministère</i> | 55 |
| ➤ Les palisses | <i>JGG</i> | 56 |
| ➤ Les punaises | <i>JGG</i> | 78 |
| ➤ La Mouche | <i>JGG</i> | 85 |
| ➤ L'écrevisse de Louisiane | <i>JGG</i> | 90 |
| ➤ La chapelle Sainte Marie de menez-hom | <i>JGG</i> | 97 |
| ➤ La chanson dau vin bian | <i>Goulebenèze</i> | 102 |
| ➤ Les médaillés d'Ebréon au XVIII ème siècle | <i>JPB</i> | 103 |
| ➤ Nos courageuse Grand-mères | <i>JPB</i> | 104 |
| ➤ Des randonneurs | <i>JPB</i> | 108 |
| ➤ Un courrier très lent | <i>JPB</i> | 109 |
| ➤ Histoire et légende | <i>MB</i> | 112 |
| ➤ Les cartes | <i>MB</i> | 114 |
| ➤ Les saints de glaces | <i>MB</i> | 116 |
| ➤ Huitres chaudes au pineau des Charentes | <i>MB</i> | 117 |
| ➤ Terrine de campagne | <i>MB</i> | 119 |
| ➤ Pot au feu à l'ancienne | <i>MB</i> | 120 |
| ➤ Palette de porc aux lentilles et au lard | <i>MB</i> | 122 |
| ➤ Tarte tatin | <i>MB</i> | 124 |
| ➤ Tarte au flanc de ma grand-mère | <i>MB</i> | 126 |
| ➤ Nougat Maison | <i>MB</i> | 128 |
| ➤ Je trie mes déchets | <i>Calitom</i> | 131 |
| ➤ Calendrier poubelles | <i>Calitom</i> | 133 |

Le mot du maire

Encore une année qui est passée, inexorablement les pages se tournent, ne pourrions-nous pas faire une pause.... 2024 aurait dû être l'année du renouveau et de l'embellissement de notre horizon !!!! Mais nous vivons en ce moment une période difficile avec tous ces conflits dans le monde !!!! Et le gouvernement qui peine à gouverner

Nous avons fini la pose des plaques de rues et de numérotation des immeubles.

Nous n'avons pas avancé pour le cimetière car on a toujours quelque chose qui se greffe au quotidien.

Nous avons en Mai changé de secrétaire, Nadège nous a quittée et a été remplacée par Corine, qui nous vient de Puymoyen, venez le mercredi matin pour la rencontrer.

Il y a de plus en plus d'administratif, et nous sommes (Maryline, la secrétaire et moi) quasi en permanence à la mairie les jours d'ouverture, et de plus nous recevons beaucoup de monde pour divers renseignements ou autres.

Nous avons eu cette année quelques soucis avec différents immeubles en mauvais état, dont un qui s'est écroulé sur une voie communale.

Nous avons eu une année humide ou les pluies ont tardées, mais sont arrivées en quantité, créant des soucis pour l'agriculture tant qu'en semis, ou récolte.

Nous avons fait une année normale en investissements:

- Zone 30 à La Potonnière, repousser en 2025 (peinture non faite pour cause de pluie)
- Le PAT fait sur l'ensemble de la commune
- L'enduit de la route des carrières a été fait au printemps.
- La bibliothèque s'aménage doucement avec la pose des étagères et les peintures
- La clôture de la maison Tarnaud a été faite en Novembre.
- Les fenêtres de la mairie à l'étage coté cours sont changées.
- L'élagage manuel a été fait au printemps
- Le débroussaillage en remplacement du traitement chimique nous prend beaucoup de temps .

Nous avons mis en place un système de prêt de vaisselle avec la location de la salle, les gens s'y habituent et nous avons moins de casse et autre, mais il faut toujours contrôler derrière, à croire que les gens ne savent plus compter jusqu'à 10 !!!!

Les incivilités restent récurrentes, et toujours les mêmes, les poubelles, le non-respect des routes, du patrimoine et la divagations des chiens.

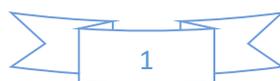
2025 verra un changement de date et de nouvelles règles de tri pour nos déchets. L'instauration des sacs transparents et la distribution de containers à poubelles à chaque famille nécessite un bon suivi... J'ai demandé à garder nos gros containers...Attention, c'est un sursis, à la moindre erreurs, elles disparaissent.

Le bulletin municipal, si on veut un livret correct, demande énormément de travail, surtout la récupération des articles, la mise en page et la correction. Ce numéro sera conséquent, car c'est les périodes des commémorations des 80 ans de divers faits de guerre, lesquels doivent être relatés pour ne pas tomber dans l'oubli, nous avons tous quelqu'un de notre famille qui en a fait partie ... souvenons-nous en !!

Je profite de ce mot pour souhaiter à tous les Ebréonaises et Ebréonais une bonne année avec la santé, le bonheur etc

Bonne lecture

GUYON JG Maire



GUIDE PRATIQUE

Ouverture de la mairie :

Le secrétariat de la mairie est assuré par Mme Corine Lafon de Puymoyen, elle assure également le secrétariat de la commune de Val des vignes, elle vous accueille tous les, mercredis de 8h30 à 11h30 mais la mairie reste ouverte les lundis et vendredi matin

Tel : 05 45 21 12 35

Email : mairieebreon@wanadoo.fr

Permanences à la mairie d'Aigre :

Conciliateur de justice : Prendre contact avec le Tribunal de Grande Instance au
05 45 37 11 00

Centre multiservice intercommunal :

S.M.A.B.A.C.A : Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume Couture et Auge Tel :
05.45.21.01.91.

Permanences au centre médico-social 5-Grande rue.

Assistant social de secteur :

Prendre rendez-vous au centre medio social de Ruffec :

☎ Tel : 05 16 09 51 00

Caisse d'allocations familiales

Mairie de Mansle-Salle des Permanences : Le mercredi de 9 h à 12 h

Les écoles :

Maternelle : 05.45.21.11.70.

Collège : 05.45.21.11.21.

Notre Dame : 05.45.21.10.93.

Primaire : 05.45.21.10.86.

E.D.F. 09 70 81 83 16.

Saur 05.45.61.82.90.

Horaire d'ouverture de la déchetterie de Villejésus :

| | |
|----------|------------------|
| Lundi | 9h-12h. 14h-18h |
| Mardi | 9h-12h 14h-18h |
| Mercredi | 9h-12h. 14h-18h |
| Jeudi | 9h-12h. 14h-18h. |
| Vendredi | Fermée |
| Samedi | 9h-12h. 14h-18h. |
| Dimanche | Fermée |

05-45-21-32-50

DEMOGRAPHIE

Naissance :

Latouche Naël, Bruno, Jean-Michel né le 13 Mai à Saint Michel

Grès Favaud Hugues né le 12 Juin à Soyaux

Mariage : NEANT

Décès : NEANT

Transcription de décès :



Destinataires

SIAEP NORD OUEST CHARENTE (accueil@siaepnordouest16.fr)
SAUR VIENNE CHARENTE LIMOUSIN BERRY (stephane.montoux@saur.com)
MAIRIE DE EBREON (mairieebreon@wanadoo.fr)

Délégation Départementale
de la Charente

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : NORD OUEST SAUR

| | | | |
|------------------------------|----------------------|----------------------|-------------------------------|
| Prélèvement | 00121828 | Commune | EBREON |
| Unité de gestion | 0342 NORD OUEST SAUR | Prélevé le : | mardi 16 juillet 2024 à 10h18 |
| Installation | LD1 000322 CHARME | par : | DAVID POTIER |
| Point de surveillance | 0000000375 COMMUNE | Type visite : | D1 |
| Localisation exacte | LA POTOMIERE | Type d'eau : | Eau distribuée désinfectée |

| Mesures de terrain | Résultats | Limites | Références | Observations |
|----------------------|------------------------------|---------|------------|--------------|
| Température de l'eau | 21 °C | | 25 | |
| Chlore libre | <0,05 mg(Cl ₂)/L | | | |
| Chlore total | <0,05 mg(Cl ₂)/L | | | |

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE LDA16, ANGOULÊME 1602
Type de l'analyse : D1C Code SISE de l'analyse : 00125775 Référence laboratoire : 24071201229301

| Analyses laboratoire | Résultats | Limites | Références | Observations |
|---|--------------|---------|---------------|------------------------|
| PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES | | | | |
| Bact. aér. revivifiables à 22°-68h | 3 UFC/mL | | | |
| Bact. aér. revivifiables à 36°-44h | <1 UFC/mL | | | |
| Bactéries coliformes | <1 UFC/100mL | | 0 | |
| Bact. et spores suffito-rédu. | <1 UFC/100mL | | 0 | |
| Entérocoques | <1 UFC/100mL | 0 | | |
| Escherichia coli /100ml - MF | <1 UFC/100mL | 0 | | |
| CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES | | | | |
| Coloration | <5 mg(PI)/L | | 15 | |
| Turbidité néphélométrique | 0,19 NFU | | 2 | |
| EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE | | | | |
| pH | 7,4 unité pH | | de 6,5 à 9 | |
| MINERALISATION | | | | |
| Conductivité à 25°C | 689 µS/cm | | de 200 à 1100 | |
| PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES | | | | |
| Ammonium (en NH ₄) | <0,01 mg/L | | 0,1 | |
| Nitrates (en NO ₃) | 24,8 mg/L | 50 | | |
| FER ET MANGANESE | | | | |
| Fer total | 234 µg/L | | 200 | Valeur hors références |

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00121828)

Teneur en fer non conforme aux références de qualité. Un recontrôle va être réalisé. Autres paramètres conformes.

Signé à Angoulême le 26 juillet 2024
le Responsable du pôle bi-départemental Santé Environnement
Vienne et Charente



Philippe VANSYNGEL

MA SANTÉ EN PAYS D'AIGRE
PÔLE SANTÉ AVEC MAISON DE SANTÉ PLURI-DISCIPLINAIRE

MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Dr. Cynthia et Dr. Christian RIEUTORD
 2 a - Rue Traslefour 16140 Aigre
 Tél. : 05 45 21 22 91

CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL
 2 A - Rue Traslefour
 Sur rendez-vous
 Tél. : 05 16 09 51 70
Dr. Alain DUBOST
Dr. Karim AKEL

PHARMACIE DU PAYS D'AIGRE

Dr. Shalom CHOKOTÉ
 25 - Grande Rue à Aigre - TÉL. : 05 45 21 10 41
 Horaires : Lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h-19h30 - Samedi 9h-12h30 et 14h-18h

INFIRMIÈRES :

Christine LARRÈRE, Isabelle BOURGOGNON, Emilie ROUX, Sandrine HECTOR, Sylvie MABILLE, Marine DEVOS-BORDAS
 Maison de Santé - 2 a - Rue Traslefour - Tél. : 05 45 21 25 91
 Permanence : 8h - 10h du lundi au vendredi - Soins à domicile sur rendez-vous

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES sur rendez-vous et soins à domicile

Jacqueline LÉPINE : 3 - Rue de la Gendarmerie 16140 Aigre - Tél. : 05 45 21 15 79
 Kinésithérapie, Rééducations ~~uro~~-gynécologique, Rééducation vestibulaire et Drainage lymphatique manuel
 Philippe SARRAZIN : 2 A - Rue Traslefour - Tél. : 06 85 01 25 21 - Kinésithérapie et Ostéopathie
 Eric BUNA : 2 A - Rue Traslefour - Tél. : 06 80 08 34 86 - Kinésithérapie et Ostéopathie
 Vincent RADIGUET : Ostéopathie sur rendez-vous - Tél. : 06 37 81 50 54
 Franck GUIGNARD : 2 A - Rue Traslefour Kinésithérapie - Tél. : 06 03 99 11 82

SAGE-FEMME

Géraldine FONTANAUD
 Tél. : 06 89 61 53 51
 Prise en charge de la grossesse : préparation à l'accouchement, suivi de la grossesse, surveillance médicale mère / nouveau-né au retour à domicile, accompagnement de l'allaitement maternel, rééducation périnéosphinctérienne, post-partum
 Examens gynécologiques de prévention : frottis, contraception

OSTÉOPHATE : Vincent RADIGUET
 Sur rendez-vous Tél. : 06 37 81 50 54

PÉDICURE – PODOLOGUE Libéral
 Tél. 05 45 21 15 79

CHIRURGIEN-DENTISTE/ORTHODONTISTE
 Dr. Christelle BONNE
 Les Vignauds 16140 Villejésus
 Tél. : 05 45 21 16 78

ORTHOPTISTE

Gael PORTELA
 24 - Rue Traslefour 16140 Aigre
 Sur rendez-vous
 Tél. : 06 76 95 93 98

PSYCHOLOGUE
 Andrew LAGARDE
 2 A - Rue Traslefour 16140 Aigre
 Sur rendez-vous Tél. 06 85 45 76 06

AMBULANCES AIGRINOISES

13 - Rue de St-Fraigne 16140 Aigre
 Tél. : 05 45 21 13 53

Les Consultations Externes du CH de RUFFEC

RADIOLOGIE - SCANNER - ÉCHOGRAPHIE - MAMMOGRAPHIE

du lundi au vendredi

Demande de rendez-vous de 9h à 17h

☎ 05.45.29.50.23

Radio et échographie : imagerie.secretariat@ch-ruffec.fr Scanner : rdx.scanner@ch-ruffec.fr

CENTRE DE PÉRINATALITÉ - SUIVI DE GROSSESSE - GYNÉCOLOGIE

Demande de rendez-vous de 9h à 17h

☎ 05.45.29.50.85

Sages-femmes : du lundi au vendredi Mme TRCESCH Mme RÉ Mme LIZOT Mme HUBERT Mme ALBERT

ADDICTOLOGIE

Demande de rendez-vous
de 9h à 17h

Dr TABUTEAU - Dr RIGAUD Mardi

☎ 05.45.29.54.98

Mme LAJUBERTIE (Psychologue) - Mme DRELEAUD N. (Infirmière)

du lundi au vendredi

Permanence d'Accès aux Soins de Santé - P.A.S.S.

Demande de rendez-vous de 9h à 17h

Dr TABUTEAU Jeudi

☎ 05.45.29.54.93

Mme LAJUBERTIE (Psychologue) - Mme BOYVAL (Infirmière)

du lundi au vendredi

CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES

Demande de rendez-vous de 08h30 à 17h00

☎ consultations.secretariat@ch-ruffec.fr

☎ 05.45.29.50.80

| | | |
|--|---|--|
| CARDIOLOGIE | Dr LANDRAGIN Dr VIEYRES | mercredi matin 1 fois/mois mardi matin 1 fois/mois |
| DIABÈTE ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DIABÉTOLOGIE | BOUVIER V. I.P.A.* <small>*Médecin en Pratique Associée</small> Dr CADART | lundi - mercredi matin - vendredi HDJ Diabétologie |
| DIÉTÉTIQUE | GUIGNOUARD S. | mardi après midi - mercredi matin |
| HYPNOSE MÉDICALE | CORMAU B. IDE GUYON C.M. Psychologue | vendredi |
| ONCOLOGIE | Dr SALEMKOUR | mercredi 2 fois/mois |
| ORL | Dr SCHLEGEL | lundi - mercredi |
| ORTHOPÉDIE | Dr MULLER Dr DROUINAUD | jeudi matin mardi matin |
| PNEUMOLOGIE ALLERGOLOGIE <small>Dépistage agnée du sommeil</small> | Dr LAGRANGE Dr BARA | lundi après-midi mardi - mercredi |
| UROLOGIE | Dr GUILLAUME | jeudi |
| VASCULAIRE | Dr HIRSCH Dr HOUMIDA | mercredi après-midi 1 fois/mois vendredi après-midi 1 fois/mois |
| VISCÉRALE | Dr LIPPMANN | lundi matin 2 fois/mois |

ORTHOPTISTE

CONSULTATIONS : du lundi au jeudi

sur rendez-vous =>

www.doctolib.fr

☎ 06.76.35.93.98

Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD)

MH, HeparB, C, BT)

sur rendez-vous =>

☎ 05.45.24.42.84

Amicale des donateurs de sang bénévole

Amicale d'Aigre



Le manque de sang se fait de plus en plus ressentir sur le plan national, aussi, toute personne en âge de donner (de 18 à 70 ans) est cordialement invitée à venir aux collectes organisées par l'amicale d'Aigre



Calendrier 2025

| | | |
|-----------------------------|------------------|-----------------------------------|
| Vendredi 10 Janvier | 16h---19h | Salles des fêtes Aigre |
| Mercredi 2 Avril | | |
| Mercredi 20 Aout | | |
| Mercredi 5 Novembère | | |

Venez Nombreux aux collectes



PASS VALO

Pour éviter les incivilités et comportements inappropriés subis par les agents de valorisation, et limiter les apports provenant des habitants de départements voisins qui profitent de la gratuité de nos sites, le PASS VALO sera à présenter lors de votre arrivée sur les pôles de valorisation (déchèteries) de Calitom afin d'identifier chaque usager.

**DÈS MAINTENANT
DEMANDEZ GRATUITEMENT
VOTRE PASS**

**OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER
AUX PÔLES DE VALORISATION
(DÉCHÈTERIES) DE CALITOM**

soit en retournant **le formulaire envoyé** dans votre boîte aux lettres et aussi disponible sur www.calitom.com

soit en enregistrant la **demande électronique** sur www.calitom.ecocito.com



Après réception et enregistrement de votre demande, votre PASS vous sera adressé par La Poste sous 1 mois.

MODALITÉ DU PASS



Gratuit Particulier Un par foyer



Nombre de passages et quantités en terme d'apports de déchets **identiques**

Des questions ? Vous pouvez appeler le 05 45 97 90 77, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.



**PRÉSENCE
VERTE
CHARENTE**

Services à la personne

**SUR TOUT LE DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE**



Laissez-vous tenter...

**Des plats gourmands,
TOUS LES JOURS !**

*avec des repas adaptés
aux régimes*



**Pour vous satisfaire
AU QUOTIDIEN :**

- Des repas 7 jours sur 7 midi & soir
- Des produits de saison et variés
- Un engagement qualité

**UN CHOIX À LA CARTE !
comme au restaurant !**

Contactez-nous

05 45 97 81 30

contact@pv16.fr

Suivez-nous sur  **PresenceVerteCharente**

Besoin d'un coup de main ?

Nous avons également un service de **JARDINAGE – PETIT BRICOLAGE**

Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles



Devis gratuit

www.presence-verte-charente.fr





ASSOCIATION ADMR AIGRE

Présentation de l'Association



Le Conseil d'Administration :

- Mmes LAROCHE Viviane HORTOLAN Pascale Co-Présidente
- Mme VODUCHON Martine Secrétaire
- Mr RENON Jean-Michel Trésorier

Bénévoles : Mmes CLEMENT Mauricette, DESBORDES Marivone, ESTEVE Marie-Annick,
LALOUX Marie-Andrée, LEVILLAYER Monique, PERRAIN Jacqueline.



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 8h30/12h30 13h30/16h30

Mardi après-midi : fermeture au public



L'Association compte environ une vingtaine de salariés qui interviennent 7j/7 de 7h à 20h
dimanche et jours fériés.

L'agent administratif, salariée de la Fédération Admr Charente est présente tous les jours
à l'association.

La secrétaire associative à l'accueil tient une permanence tous les matins du mardi au
vendredi.



C Flaud anime bénévolement des ateliers ludiques les vendredis après-midi tous les 15
jours, salle de la Mairie.

Les services de l'Admr : Partez zen, Filien, Régal, Petits Kids, Jardibrico.

Pour faire vivre l'association des opérations ou manifestations sont organisées : vente de
calendriers, vente de brioches, loto.

Le loto aura lieu **le dimanche 09 février 2025** à Aigre.

Nous vous y attendons nombreux.

ADMR AIGRE
10 Rue du Pont Raymond – 16140 AIGRE
Tel : 05.45.21.21.31
www.admr.org | info16@admr.org

Association loi 1901.

 Pour un service de proximité optimal les bénévoles, salariés sont à votre écoute au quotidien.

 Toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2025.



ADMR AIGRE
10 Rue du Pont Raymond – 16140 AIGRE
Tel : 05.45.21.21.31
www.admr.org | info16@admr.org

Association loi 1901.

Conseil municipal du 29-02-24

Convocation : 16-02-24

Présents : Guyon J G -Bellaud M -Brun JP -Doumet A - Richard MN - David F - Ferrand R - Grès D

Pouvoirs : Bodin JM (Brun JP),

Absents non excusés : **Mercier JG**

Absent excusé : Bodin JM,

Le maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire de séance : Doumet A

Membres présents : 11 lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Ordre du jour

- Point sur les travaux 2023
- Travaux 2024
- Journal communal
- Incivilités
- Délibération prime pouvoir d'achat
- Subventions
- Personnels
- Bulletin municipal
- Questions diverses

Le procès-verbal de la séance du 14/12/2023 du conseil municipal du est approuvé à l'unanimité.

Point sur les travaux

Cette année, nous avons fait un petit programme ...

Pont des marais

Fait, à surveiller les infiltration et le virage de sortie dans le virage à voir au printemps

Cuisine atelier

Enfin, la cuisine est opérationnelle, il reste pour l'aménagement de l'atelier la rambarde du grenier. On va prévoir une petite inauguration aux beaux jours

Fenêtre salle des fêtes

Fait

Mise en place des numéros

La pose se termine , une erreur d'écriture de panneaux a été constatée donc a recommander.

Reste les panneaux de rue de l'Allée du champs Moquillon

Eglise

Surveiller les moisissures en aérant la salle avec la grille que nous avons faite. Nous avons remarqué qu'avec ces fortes pluies, il est apparu des gouttières sur le clocher.

Peinture des ouvertures de la façade de la Salle des fêtes

La peinture des ouvertures (portes et volets) de la salle des fêtes va se faire. Un panneau « Salles des Fêtes » va être posé sur la peinture Mairie.

La peinture de l'intérieur de la salle des fêtes a été faite par un nouveau peintre, mais les ouvertures extérieur seront quand même faites par Lemarchand si on le voit

Travaux 2024

Zone 30

Sur la RD 31 à La Potonnière au niveau du rétrécissement de la maison de Yarrington les gens se plaignent de la vitesse excessive. Une étude faite par l'ADA nous préconise une écluse et le coût est d'environ **11 200 €**, et nous avons reçu une subvention du département de 2746 € ; de plus, tout le village serait a 30 km/h, ce qui sécuriserait en même temps le virage, le carrefour avec la rue de l'ouche à la belle, la sortie de Sébastien Grès et de Caillaud B ainsi que N Grès.

Point à temps

Nous avons sauté une année, mais avec cet hiver pluvieux, il nous faut absolument le faire en 2024. Un devis a été fait pour un montant global d'environ **13 380 €**

Enduit

La route des carrières, avec la pluie et la carrière est dans un mauvais état, et nécessite des réparations ainsi qu'un revêtement. Un devis a été fait pour un montant de **21 654 €**

Nous devons refaire les bordures de la rue de Beaunac, qui sont « foutues », elles seront faites en 2025 avec le FDAC

Clôture maison Tarnaud

Les clôtures entre la maison Tarnaud et Ségut, ainsi que celle avec Jonhson (Ancienne épicerie Cailler) sont dans un triste état, on va les refaire dans le même style que la façade de l'atelier, avec un soubassement béton. Le devis se monte avec la démolition à **5 355 €**

Elagage

Des soucis de fosse septique de chez Ségut nous obligent a élaguer les arbres mitoyens, nous en profitons pour abattre le marronnier mort de la place de l'église, à coté de l'abri bus. La haie devant chez Tisseuil et l'atelier à Cuenoud va être coupée, car a chaque coup de vent des arbres tombent et arrachent les fils du téléphone. Nous en profitons aussi pour broyer les souches de la pointe à Vallant, devant chez Raguennaud, celle du marronnier de la place de l'église et celui de la maison Sillard. Un devis a été fait pour une somme de **2304 €**.

Fenêtre de la salle du conseil

Les fenêtres du côté cour de l'ancienne salle du conseil sont « foutues » un devis a été fait pour la somme de **3 200 €**

Parc, Salle des fêtes, atelier

Divers travaux dans le parc, la salle des fêtes et la rambarde du grenier de l'atelier **8 000 €**

Budget prévisionnel

Subventions et participations 2024

| Tiers | Intitulé | Article | Montant |
|------------------------------|---|---------|--------------|
| A.F.M TELETHON | Subvention A.F.M TELETHON | 65748 | 100 |
| ADMR | Subvention ADMR | 65748 | 100 |
| AMICALE VOL.SANG | Subvention AMICALE VOL.SANG | 65748 | 50 |
| LIGUE CONTRE LE CANCER | Subvention LIGUE CONTRE LE CANCER | 65748 | 50 |
| CROIX ROUGE AIGRE | Subvention CROIX ROUGE AIGRE | 65748 | 50 |
| PROM'HAIES | Subvention PROM'HAIES | 65748 | 50 |
| SOUTIENS HOPITAL RUFFEC | Subvention SOUTIENS HOPITAL RUFFEC | 65748 | 50 |
| ASS POMPIERS | Subvention ASS POMPIERS | 65748 | 100 |
| COMITE DES FETES EBREON | Subvention COMITE DES FETES EBREON | 65748 | 200 |
| ASS AMICALE CHASSEURS EBREON | Subvention ASS AMICALE CHASSEURS EBREON | 65748 | 200 |
| AMLE DES ACPG ET CATM | Subvention AMLE DES ACPG ET CATM | 65748 | 50 |
| FNACA | Subvention FNACA | 65748 | 50 |
| TOTAL | Subventions | | 1 050 |

| | | | |
|--------------|----------------------------|-------|------------|
| Famille 1 | Voyage scolaire Angleterre | 65741 | 50 |
| Famille 2 | Voyage scolaire Angleterre | 65741 | 50 |
| TOTAL | Voyages scolaire | | 100 |

| | | | |
|------------------------------|---|--------|---------------|
| Commune d'Aigre | Participation frais de fonctionnement cantine | 657358 | 1 560 |
| Commune d'Aigre | Participation fonctionnement école élémentaire | 657358 | 2 460 |
| SIVOS école maternelle Aigre | Participation dép fonctionnement cantine 4enfants | 657358 | 10 512 |
| SIVOS école maternelle Aigre | Participation agrandissement école | 657358 | 291 |
| SIVOS école maternelle Aigre | Participation agrandissement école | 657358 | 407 |
| SIVOS école maternelle Aigre | Aménagement classe | 657358 | 340 |
| | | | |
| | Totaux écoles | | 18 420 |

| | | | |
|--------------------------------|---|--------|--------------|
| ATD 16 / JVS | Cotisation volet AMO et cotisation volet numérique signature électronique appui logiciels | 657358 | 1 320 |
| Syndicat mixte de la fourrière | Cotisation fourrière | 657382 | 150 |
| SILFA | Cotisation SILFA | 65568 | 360 |
| AMF 16 | Cotisation association des maires de la Charente | 6182 | 150 |
| CAUE | Cabinet d'architectes, d'urbanisme et de l'environnement 16 | 6281 | 51 |
| Fredon | Association de luttes contre les nuisibles | 65563 | 50 |
| SDEG 16 | Cotisation EP | 657358 | 1 430 |
| TOTAL | | | 4 406 |

| | | | |
|-------|----------------------|--|---------------|
| Récap | Subventions diverses | | 1 050 |
| | écoles | | 15 670 |
| | Divers | | 3 310 |
| | | | 20 030 |

Programme 2024

| Désignation | Entreprise | Travaux | fonctionnement | investissement |
|------------------------|--------------------------------|---------------------------|----------------|--------------------|
| Zone 30 | Sourriseau | peinture | | 11 120 € |
| | Girod | Panneaux | | |
| PAT | Bernard TP | PaT communal | 13 380,00 € | |
| Enduit | Bernard TP | Enduit VC des carrières | | 22 000 € |
| Clôture Maison Tarnaud | Nicolas | clôture | | 5 400 € |
| | Sourriseau | Terrassement clôture | | |
| | Proust | élagage maison et palisse | 2 304,00 € | |
| Fenêtre | Cardin | Fenêtre mairie | | 5 900,90 € |
| Divers | Parc, salle des fêtes, atelier | | | 8 961,3 € |
| | | | 15 684,00 € | 54 015,17 € |

Les incivilités

C'est vrai qu'avec les pluies certains chemins sont délicats (les chemins de terre), alors il faut faire attention à manœuvrer le minimum dessus. Une entreprise a débardé des peupliers dans le secteur des marais, je ne vous dis pas le résultat

La route communale de la pointe à Valant à la route d'Aigre a été dans un état lamentable, pleine de terre Messieurs les paysans, pensez qu'outre les sous des contribuables, y'a les vôtres pour entretenir la voirie, et c'est un poste important pour le budget de la commune.

Personnel

Pour des raisons personnelles (familiale), Sébastien nous a quitté. Il nous faut recruter un nouvel agent.

La secrétaire quitte ses fonctions en mai pour des raisons personnelles. Il va falloir refaire un recrutement.

Questions diverses

Rameaux

Une messe des rameaux est programmée le 23 mars à 18h

Histoire du pays d'Aigre

Courant mai la distribution du livre se ferait a Ebréon.

Plusieurs visite le matin (10h →12h) suivi de la présentation du livre et la finalité un repas champêtre .

On aura besoin de mains.

Réunions diverses

Il est important de participer aux réunions, car le devenir des institutions changent (ex : SMABACA et Gémapi) ; il serait bon qu'on y participe

Election

Il y a cette année les élections européennes le 9 juin. On repart sur le même canevas que les années précédentes.

Conseil municipal du 03-04-24

Convocation : 20-03-24

Présents : Guyon J G -Bellaud M -Brun JP -Doumet A - Richard MN - David F - Grès D -Mercier JG

Pouvoirs : Bodin JM (Brun JP), Ferrand R (D Grès) David F(B Caillaud)

Absents non excusés :

Absent excusé : Bodin JM, R Ferrand, F David

Le maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire de séance : Bellaud M

Membres présents : 11 lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Ordre du jour

- Révision des loyers
- Vote du compte administratif 2023
- Vote du compte de gestion 2023
- Affectation des résultats
- Vote des taux d'imposition
- Modalités du vote du budget
- Vote du budget
- Questions diverses

Le procès-verbal de la séance du 29-02-24 du conseil municipal du est approuvé à l'unanimité.

Révision des loyers

Les loyers n'ont pas été remis à jour depuis pas mal de temps, donc c'est une remise à niveau pour les trois logements

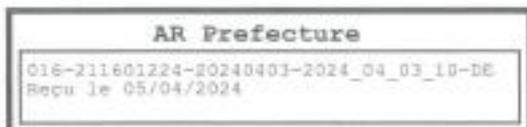
| | | |
|----------------|---------|----------|
| Maison Tarnaud | + 67.93 | = 595 |
| Presbytère | + 25.70 | = 559 |
| Maison Massiot | + 29.52 | = 439.17 |

Avis du conseil

*Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0*



Vote du compte administratif



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE « EBREON »

SÉANCE DU 03 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GUYON Jean-Guy, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre d'absent : 0
Nombre de membres votants : 10
Date de convocation du conseil municipal : 20/03/2023

Présents : BELLAUD Maryline ; BRUN Jean-Pierre ; DOUMET Aurélie ; GRES Dimitri ;
CAILLAUD Bernard ; MERCIER Jean-Guy ; RICHARD Marie-Noëlle

Pouvoirs : BODIN Jean-Michel donne pouvoir à BRUN Jean-Pierre
DAVID François donne pouvoir à CAILLAUD Bernard
FERRAND Romain donne pouvoir à GRES Dimitri

Secrétaire de séance : BELLAUD Maryline

Délibération n° 2024-04-03-10

Objet : Approbation du compte administratif 2023

Sous la présidence de Monsieur BRUN Jean-Pierre, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

| | | |
|-----------------------|-----------------------|--------------|
| <i>Fonctionnement</i> | Dépenses | 138 420,23 € |
| | Recettes | 183 841,51 € |
| <i>Investissement</i> | Dépenses | 49 131,62 € |
| | Recettes | 107 756,42 € |
| | Restes à réaliser | 6475,00 € |
| | Besoin de financement | 18427,70 € |

Hors de la présence de Monsieur GUYON Jean-Guy, Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

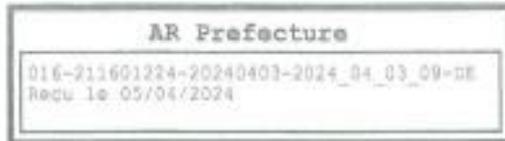
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.
Monsieur Le Maire,
Jean-Guy GUYON.



Avis du conseil

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Vote du compte de gestion



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE « EBREON »

SÉANCE DU 03 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GUYON Jean-Guy, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre d'absent : 0
Nombre de membres votants : 11
Date de convocation du conseil municipal : 20/03/2023

Présents : BELLAUD Maryline ; BRUN Jean-Pierre ; DOUMET Aurélie ; GUYON Jean-Guy ; GRES Dimitri ; CAILLAUD Bernard ; MERCIER Jean-Guy ; RICHARD Marie-Noëlle

Pouvoirs : BODIN Jean-Michel donne pouvoir à BRUN Jean-Pierre
DAVID François donne pouvoir à CAILLAUD Bernard
FERRAND Romain donne pouvoir à GRES Dimitri

Secrétaire de séance : BELLAUD Maryline

Délibération n° 2024-04-03-09

Objet : Approbation **compte de gestion 2023**

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer. Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures. Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget annexe de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023. Ce compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Monsieur Le Maire,
Jean-Guy GUYON.



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 016054

NOM DU POSTE COMPTABLE : SEC RUFFEC

ETABLISSEMENT : BRBSON
ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

50400 - BRBSON

| | SECTION D'INVESTISSEMENT | SECTION DE FONCTIONNEMENT | TOTAL DES | SECTION | Exercice 2023 |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------|-----------|---------|---------------|
| RECETTES | | | | | |
| Prévisions budgétaires totales (a) | 136 933,00 | 225 474,00 | | | 362 396,00 |
| Titres de recettes émis (b) | 149 756,42 | 149 730,11 | | | 299 486,53 |
| Réductions de titres (c) | | 5 869,40 | | | (5 869,40) |
| Recettes nettes (d = b - c) | 149 756,42 | 143 860,71 | | | 293 617,13 |
| DEPENSES | | | | | |
| Autorisations budgétaires totales (e) | 136 922,00 | 225 474,00 | | | 362 396,00 |
| Mandats émis (f) | 49 131,62 | 138 420,23 | | | 187 551,85 |
| Annulations de mandats (g) | | 138 420,23 | | | (138 420,23) |
| Dépenses nettes (h = f - g) | 49 131,62 | 0,00 | | | 49 131,62 |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE | | | | | |
| (d - h) Excédent | 58 624,80 | 45 421,20 | | | 104 046,00 |
| (h - d) Déficit | | | | | |

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 016054

NOM DU POSTE COMPTABLE : SEC RUFFEC

ETABLISSEMENT : BRBSON
ETAT : II-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

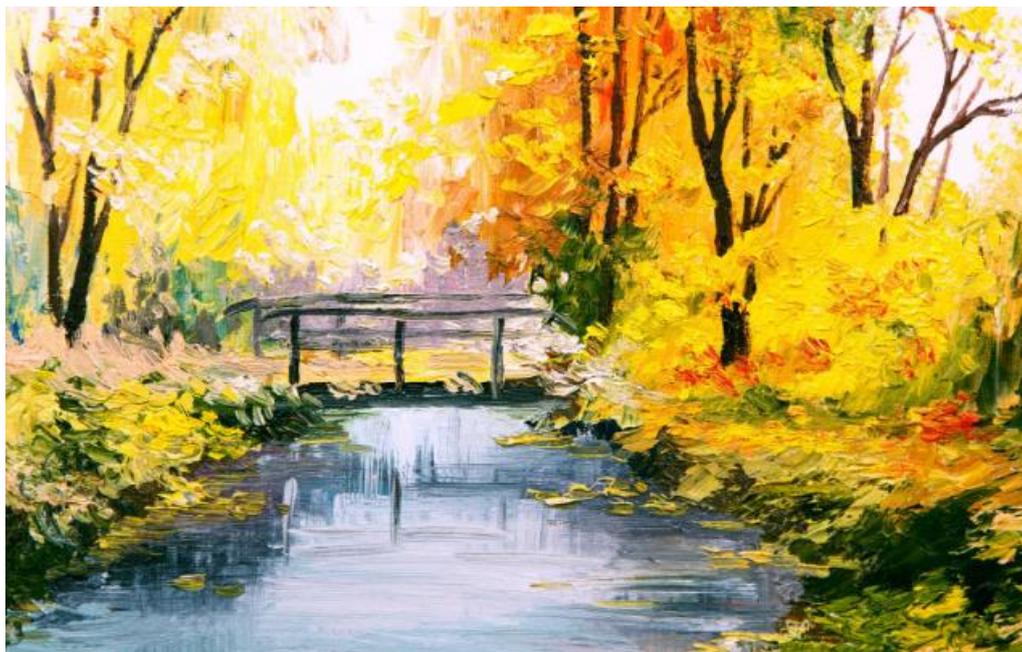
50400 - BRBSON

Exercice 2023

| | RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2022 | PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023 | RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023 | TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE | RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2023 |
|--|--|--|-----------------------------|--|--|
| I - Budget principal | | | | | |
| Investissement | -70 577,50 | 91 869,00 | 58 624,80 | | -11 952,70 |
| Fonctionnement | 143 262,09 | 91 869,00 | 45 421,20 | | 116 814,35 |
| TOTAL I | 32 684,59 | 91 869,00 | 104 046,00 | | 104 861,65 |
| II - Budgets des services à caractère administratif | | | | | |
| TOTAL II | | | | | |
| III - Budgets des services à caractère industriel et commercial | | | | | |
| TOTAL III | | | | | |
| TOTAL I + II + III | 32 684,59 | 91 869,00 | 104 046,00 | | 104 861,65 |

Avis du conseil

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0



Affectation des résultats

COMMUNE D'EBREON

DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU COMITÉ _____
 DU CONSEIL _____

N° 2024-01-03-11

AR Prefecture

DECISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

016-211602204-20240403-2024-01-03-11

Recu le 05/04/2024

(1) Le Conseil Municipal (1) Le Comité Syndical (1) Le Conseil _____

réuni sous la présidence de M. Jean-Guy GUYON

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice _____, le ____ / ____ / _____, ce jour

Considérant _____

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice _____

Constatant que le compte administratif présente -

(1) Un excédent de fonctionnement de 116 814,35 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

| | |
|---|-------------|
| POUR MÉMOIRE | |
| RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT N - 1 | |
| A) RÉSULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | 45 421,28 |
| B) RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS | |
| Ligne 002 du compte administratif N - 1, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | 41 393,07 |
| C) RÉSULTAT À AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser) | 116 814,35 |
| D) SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT N - 1 (précédé de + ou -) | |
| D 001 (besoin de financement) | + 11 952,70 |
| R 001 (excédent de financement) | |
| E) SOLDE DES RESTES À RÉALISER D'INVESTISSEMENT N - 1 (2) | |
| Besoin de financement | 6 475,00 |
| Excédent de financement (3) | |
| F) BESOIN DE FINANCEMENT = D + E | 18 427,70 |

DÉCISION D'AFFECTATION

(pour le montant du résultat à affecter en C) (ci-dessus) :

1 - AFFECTATION EN RÉSERVES R 1068 en investissement

 G) = au minimum, couverture du besoin de financement F

2 - H) REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002 (4)

| | |
|--|-----------|
| | 18 427,70 |
| | 98 386,65 |

(1) Un déficit de fonctionnement de _____ F

Reporte le déficit sur la ligne 002 en dépenses de fonctionnement.

Fait à EBREON le 03/04/2024

Delibéré par (1) : Le Conseil Municipal, Jean-Guy GUYON *Le Maire*
 Le Comité Syndical, _____
 Le Conseil _____ à EBREON le 03/04/2024

| | |
|---|--|
| Nombre de membres en exercice <u>11</u> | Certifié exécutoire par : |
| Nombre de membres présents <u>8</u> | <input checked="" type="checkbox"/> Le Maire <input type="checkbox"/> Le Président |
| Nombre de suffrages exprimés <u>11</u> | compte tenu de la réception |
| pour : <u>3</u> | en _____ Préfecture, le ____ / ____ / ____ |
| Votes : Contre _____ Pour <u>11</u> | et de la publication, le ____ / ____ / ____ |
| Abstentions _____ | à <u>EBREON</u> le ____ / ____ / ____ |
| Date de convocation : <u>20 03 2024</u> | Le Maire, <u>Jean-Guy GUYON</u> <i>Le Maire</i> |

(1) Cocher la case correspondante.

(2) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.

(3) Indiquer l'origine : emprunt : _____ F
ou autofinancement : _____ E

(4) Investissement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

N° 016-211602204 - 20240403 - 2024-01-03-11-01

Vote des taux d'imposition

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE « EBREON »

AR Prefecture

016-211601224-20240403-2024_04_03_12-DE
Reçu le 05/04/2024

SÉANCE DU 03 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GUYON Jean-Guy, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre d'absent : 0
Nombre de membres votants : 11
Date de convocation du conseil municipal : 20/03/2023

Présents : BELLAUD Maryline ; BRUN Jean-Pierre ; DOUMET Aurélie ; GUYON Jean-Guy ; GRES Dimitri ; CAILLAUD Bernard ; MERCIER Jean-Guy ; RICHARD Marie-Noëlle

Pouvoirs : BODIN Jean-Michel donne pouvoir à BRUN Jean-Pierre
DAVID François donne pouvoir à CAILLAUD Bernard
FERRAND Romain donne pouvoir à GRES Dimitri

Secrétaire de séance : BELLAUD Maryline

Délibération n° 2024-04-03-12

Objet : Vote des taux d'imposition pour l'année 2024

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les taux des différentes taxes pour l'année 2024.

Vu l'article 1379 du Code général des impôts listant les impositions directes locales perçues par les communes et l'article 1636 B decies du même code précisant que les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale soumis à l'article 1609 nonies C votent les taux des taxes foncières ;

Vu l'article 1639 A du Code général des impôts disposant que les collectivités locales et organismes compétents font connaître aux services fiscaux, avant le 15 avril de chaque année, les décisions relatives soit aux taux, soit aux produits, selon le cas, des impositions directes perçues à leur profit ;

Vu l'article 1636 B sexies du CGI indique : "I. – 1. Sous réserve des dispositions des articles 1636 B septies et 1636 B decies les conseils municipaux et les instances délibérantes des organismes de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre votent chaque année les taux des taxes foncières, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale et de la cotisation foncière des entreprises. Ils peuvent : a) Soit faire varier dans une même proportion les taux des quatre taxes appliqués l'année précédente ; b) Soit faire varier librement entre eux les taux des quatre taxes."

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter, pour l'année 2024, les taux de fiscalité locale suivants :

| | |
|---|---------|
| ⇒ Taxe foncière bâti | 35,11 % |
| ⇒ Taxe foncière non bâti | 48,79 % |
| ⇒ Taxe d'habitation | 12,58 % |
| ⇒ Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) | 22,30 % |

Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Monsieur Le Maire,
Jean-Guy GUYON.



Simulation des taux des impôts directs locaux du 29/03/2024

Collectivité : C123 EBRSON Année : 2024

| Taxes | Taux N-1 des EPCI | Taux N-1 des syndicats | Taux à ne pas dépasser | Taux N-1 de la collectivité | Bases prévisionnelles pour N | Produit fiscal à taux constants |
|-------|-------------------|------------------------|------------------------|-----------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| TFB | 5.33 | | 118.40 | 34.11 | 132 400 | 45 162 |
| TFNB | 11.00 | | 126.68 | 47.40 | 38 700 | 18 344 |
| TH | 4.12 | | 57.01 | 12.22 | 42 600 | 5 206 |
| CFE | 3.93 | | 49.57 | 21.66 | 13 300 | 2 881 |
| | | | | | TOTAL | 71 593 |

| Produit Fiscal attendu | | |
|------------------------|-------------------------|-------------------------------|
| Produit proposé | Variation proposée en % | Variation proposée en produit |
| 73 700 | | |

| Variation proportionnelle | | Variation différenciée | | | | |
|-------------------------------------|----------|------------------------|--------------------|--------------|------------------------|-----------------------------|
| Coeff. de variation proportionnelle | 1.029430 | Taux proposé | Variation proposée | Taux calculé | Produits mathématiques | Variation de produit fiscal |
| TFB | 35.11 | | | 35.11 | 46 486 | 1 324 |
| TFNB | 48.79 | | | 48.79 | 18 882 | 538 |
| TH | 12.58 | | | 12.58 | 5 259 | 153 |
| CFE | 22.30 | | | 22.30 | 2 966 | 85 |
| | | | | TOTAL | 73 693 | 2 100 |

Coefficient correcteur et son effet prévisionnel applicable au produit fiscal à taux constant de TFB

Coefficient correcteur : 1 Effet du coefficient correcteur : non disponible

Cette structure de taux est correcte.



Avis du conseil

Pour : 11
 Contre : 0
 Abstention : 0

Modalité de vote du budget



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE « EBREON »

SÉANCE DU 03 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GUYON Jean-Guy, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre d'absent : 0
Nombre de membres votants : 11
Date de convocation du conseil municipal : 20/03/2023

Présents : BELLAUD Maryline ; BRUN Jean-Pierre ; DOUMET Aurélie ; GUYON Jean-Guy ; GRES Dimitri ; CAILLAUD Bernard ; MERCIER Jean-Guy ; RICHARD Marie-Noëlle

Pouvoirs : BODIN Jean-Michel donne pouvoir à BRUN Jean-Pierre
DAVID François donne pouvoir à CAILLAUD Bernard
FERRAND Romain donne pouvoir à GRES Dimitri

Secrétaire de séance : BELLAUD Maryline

Délibération n° 2024-04-03-13

Objet : Modalités de vote du budget

Suite à l'adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023, Monsieur le Maire expose que la M57 introduit la notion de fongibilité de crédits en fonctionnement et en investissement. Ainsi, l'assemblée délibérante peut autoriser l'ordonnateur à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, ou d'opération à opération, à l'exclusion des dépenses de personnel.

Pour ce faire, vous devez au moment du vote du budget prendre une délibération qui fixera par section le pourcentage autorisé.
En sachant que le pourcentage peut être différent d'une section à une autre et ne doit pas dépasser 7,5% par section.

En l'absence de vote, l'ordonnateur est réputé ne pas avoir reçu d'autorisation de l'assemblée délibérante.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- fixe par section le pourcentage de : 7,5 % en fonctionnement et 7,5 % en investissement
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Monsieur Le Maire,
Jean-Guy GUYON.



Avis du conseil

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Vote du budget 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE « EBREON »

AR Prefecture

016-211601224-20240403-2024_04_03_14-DE
Reçu le 05/04/2024

SÉANCE DU 03 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GUYON Jean-Guy, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre d'absent : 0
Nombre de membres votants : 11
Date de convocation du conseil municipal : 20/03/2023

Présents : BELLAUD Maryline ; BRUN Jean-Pierre ; DOUMET Aurélie ; GUYON Jean-Guy ; GRES Dimitri ; CAILLAUD Bernard ; MERCIER Jean-Guy ; RICHARD Marie-Noëlle

Pouvoirs : BODIN Jean-Michel donne pouvoir à BRUN Jean-Pierre
DAVID François donne pouvoir à CAILLAUD Bernard
FERRAND Romain donne pouvoir à GRES Dimitri

Secrétaire de séance : BELLAUD Maryline :

Délibération n° 2024-04-03-14

Objet : vote du budget prévisionnel 2024 du budget principal

Le Maire présente à l'adoption du Conseil Municipal la proposition du budget principal pour l'année 2024. Ce budget prévisionnel (BP 2024) est équilibré en dépenses et en recettes à hauteur de :

251 397,00 € à la section de fonctionnement,
75 007,00 € la section investissement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

Adopte le budget primitif 2024 du budget principal tel que présenté ci-dessus

Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Monsieur Le Maire,
Jean-Guy GUYON.



Avis du conseil

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Budget prévisionnel

Subventions et participations 2024

| Tiers | Intitulé | Article | Montant |
|------------------------------|---|---------|--------------|
| A.F.M TELETHON | Subvention A.F.M TELETHON | 65748 | 100 |
| ADMR | Subvention ADMR | 65748 | 100 |
| AMICALE VOL.SANG | Subvention AMICALE VOL.SANG | 65748 | 50 |
| LIGUE CONTRE LE CANCER | Subvention LIGUE CONTRE LE CANCER | 65748 | 50 |
| CROIX ROUGE AIGRE | Subvention CROIX ROUGE AIGRE | 65748 | 50 |
| PROM'HAIES | Subvention PROM'HAIES | 65748 | 50 |
| SOUTIENS HOPITAL RUFFEC | Subvention SOUTIENS HOPITAL RUFFEC | 65748 | 50 |
| ASS POMPIERS | Subvention ASS POMPIERS | 65748 | 100 |
| COMITE DES FETES EBREON | Subvention COMITE DES FETES EBREON | 65748 | 200 |
| ASS AMICALE CHASSEURS EBREON | Subvention ASS AMICALE CHASSEURS EBREON | 65748 | 200 |
| AMLE DES ACPG ET CATM | Subvention AMLE DES ACPG ET CATM | 65748 | 50 |
| FNACA | Subvention FNACA | 65748 | 50 |
| TOTAL | Subventions | | 1 050 |

| | | | |
|--------------|----------------------------|-------|------------|
| Famille 1 | Voyage scolaire Angleterre | 65741 | 50 |
| Famille 2 | Voyage scolaire Angleterre | 65741 | 50 |
| TOTAL | Voyages scolaire | | 100 |

| | | | |
|------------------------------|---|--------|--------------|
| Commune d'Aigre | Participation frais de fonctionnement cantine | 657358 | 1 560 |
| Commune d'Aigre | Participation fonctionnement école élémentaire | 657358 | 2 460 |
| SIVOS école maternelle Aigre | Participation dép fonctionnement cantine 4enfants | 657358 | 10 512 |
| SIVOS école maternelle Aigre | Participation agrandissement école | 657358 | 291 |
| SIVOS école maternelle Aigre | Participation agrandissement école | 657358 | 407 |
| SIVOS école maternelle Aigre | Aménagement classe | 657358 | 340 |
| | | | |
| | Totaux écoles | | 15670 |

| | | | |
|--------------------------------|---|--------|-------------|
| ATD 16 / JVS | Cotisation volet AMO et cotisation volet numérique signature électronique appui logiciels | 657358 | 1 320 |
| Syndicat mixte de la fourrière | Cotisation fourrière | 657382 | 150 |
| SILFA | Cotisation SILFA | 65568 | 360 |
| AMF 16 | Cotisation association des maires de la Charente | 6182 | 150 |
| CAUE | Cabinet d'architectes, d'urbanisme et de l'environnement 16 | 6281 | 51 |
| Fredon | Association de luttes contre les nuisibles | 65568 | 50 |
| SDEG 16 | Cotisation EP | 657358 | 1 991 |
| TOTAL | | | 4072 |

| | | | |
|-------|----------------------|--|---------------|
| Récap | Subventions diverses | | 1 050 |
| | écoles | | 15 670 |
| | Divers | | 4072 |
| | | | 20 792 |

Programme 2024

| Désignation | Entreprise | Travaux | fonctionnement | investissement |
|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|----------------|--------------------|
| Zone 30 | Souriseau | peinture | | 11 120 € |
| | Girod | Panneaux | | |
| | | | | |
| PAT | Bernard TP | PaT communal | 13 380,00 € | |
| | | | | |
| Enduit | Bernard TP | Enduit VC des carrières | | 22 000 € |
| | | | | |
| Clôture Maison Tarnaud | Nicolas | clôture | | 5 400 € |
| | Sourisseau | Terrassement clôture | | |
| | | | | |
| | Proust | élagage maison et palisse | 2 304,00 € | |
| | | | | |
| Fenêtre | Cardin | Fenêtre mairie | | 5 900,90 € |
| | | | | |
| Divers | Parc, salle des fêtes, atelier | | | 9759,30 € |
| | | | | |
| | | | 15 684,00 € | 54 180.02 € |

Question diverses

Personnel

Nous avons recruté un nouvel agent, il est jeune et ne demande qu'à apprendre.
Pour le secrétariat nous sommes sur plusieurs pistes !!!!!

Gendarmerie

J'ai appris récemment que la gendarmerie d'Aigre, après une balade sur Rouillac, une autre sur Villefagnan pour terminer sur Mansle allait n'être ouverte au public que 2 jours par semaine au lieu de 4A quand la fermeture !!!!!!!!!!!!!

Histoire du pays d'Aigre

Courant mai la distribution du livre se ferait à Ebréon.

Plusieurs visites le matin (10h → 12h) suivies de la présentation du livre, un apéro offert par la commune et la finalité un repas (à voir).

On aura besoin de mains.

Réunions diverses

Il est important de participer aux réunions, car le devenir des institutions change (ex : SMABACA et Gémapi) ; il serait bon qu'on y participe

Election

Il y a cette année les élections européennes le 9 juin. On repart sur le même canevas que les années précédentes.

Election

Cette année les européennes sont le 9 Juin de 8 h à 19 h

Le matin de 8 h à 12 h:

Guyon Jean Guy Chef de bureau

Caillaud B

David F

Ferrand R

Le midi de 12 h à 15 h

Bellaud M Cheffe de bureau

Mercier JG

Bodin JM

L'après-midi de 15 h à 19 h

Doumet A Cheffe de bureau

Richard M N

Grès D

Dépouillement

Ouverture des enveloppes

Grès D, Ferrand R et David F

Orateurs

Richard M N et Doumet A

Pointage

Caillaud B et Langlois E

Godet L et Brun JP

Les résultats sont transmis à la Préf par EIREL, attention, cette année c'est par internet, et se sera certainement Marilyne qui s'y collera
Guyon JG et Bellaud M apportent les résultats à Ruffec

Vous pouvez inter changer entre vous, il faut simplement que je le sache **une semaine avant**.

Conseil municipal du 05-06-24

Convocation : 27-05-24

Présents : Guyon J G -Bellaud M -Brun JP -Doumet A - Richard MN - David F - Grès D - F David

Pouvoirs : Bodin JM (Brun JP) - Mercier JG (Bellaud M)

Absent excusé : Bodin JM, , Mercier JG

Absent: B Caillaud – R Ferrand

Le maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire de séance : Doumet A

Membres présents : 9 lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Ordre du jour

- Personnel (divers décisions modificatives à prendre pour Régis)
- Point sur les travaux
- Election du 9 juin
- Questions diverses

Le procès-verbal de la séance du 29-02-24 du conseil municipal du est approuvé à l'unanimité.

Personnel

Régis demande à prendre sa retraite, mais souhaite garder un mi-temps, donc, il faut démissionner de Courcôme, embaucher a temps plein à Ebréon et demander un temps partiel pour Ebréon

C'est compliqué, mais ça ne changera rien pour Ebréon, ni en temps, ni en coût. Le conseil autorise Mr le maire a faire les arrêtés et délibérations nécessaires.

Avis du conseil

*Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0*

Travaux

Point sur les travaux prévus cette année :

- Zone 30 les panneaux sont arrivés, la peinture (Sourisseau) et la signalisation (agents) à la rentrée
- PAT en cours par T Bernard.
- Enduit sur la route des carrières (fait semaine23)
- Clôture maison Tarnaud, après les vacances
- Elagage divers fait par J Proux
- Fenêtre mairie Cardin dépose demande de Subvention
- voir pour réparation du four de chez Sillard par Marpen, demande de subvention

Histoire du pays d'Aigre

C'est le 8 juin la distribution du livre se fera à Ebréon.

Plusieurs visite le matin :

- 9h café à la mairie
- 10h un groupe visite carrière Garandea
- 10h un groupe ombrières au Petit Chavrillaud
- 11h interchange des groupes
- 12h présentation et vente du livre
- Apéro
- Repas

Election

Il y a cette année les élections européennes le 9 juin. On repart sur le même canevas que les années précédentes.

Election

Cette année les européennes sont le 9 Juin de 8 h à 19 h

Le matin de 8 h à 12 h:

Guyon Jean Guy Chef de bureau
Caillaud B
David F
Ferrand R

Le midi de 12 h à 15 h 30

Bellaud M Cheffe de bureau
Mercier JG
Bodin JM

L'après-midi de 15 h 30 à 19 h

Doumet A Cheffe de bureau
Richard M N
Brun JP

Dépouillement

Ouverture des enveloppes

Ferrand R et David F
Orateurs
Richard M N et Doumet A

Pointage

Caillaud B et Langlois E
Godet L et Brun JP

Les résultats sont transmis à la Préf par EIREL, attention, cette année c'est par internet, et c'est certainement Marilyne qui s'y collera
Guyon JG et Bellaud M apportent les résultats à Ruffec

Questions Diverses

Incivilités

Avec les beaux jours les travaux des champs reprennent Faites attention en sortant de vos champs à ne pas décrotter vos roues sur la route, on essaie d'avoir un réseau routier au mieux, alors faites attention, il y en a qui y arrive !!!!

On a des soucis pour tondre les routes cette année avec la pluie, donc, on privilégie aujourd'hui les centres bourg

Conseil municipal du 24-07-24

Convocation : 15-07-24

Présents : Guyon J G -Bellaud M -Brun JP -Doumet A - Richard MN - David F - Grès D - Bodin JM - Mercier JG - B Caillaud - R Ferrand

Pouvoirs :

Absent excusé :

Absent:

Le maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire de séance : Doumet A

Membres présents : 11 lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Ordre du jour

- Personnel : conditions d'exercice à temps partiel
- Travaux :demande de subventions
- Questions diverses

Le procès-verbal de la séance du 29-02-24 du conseil municipal du est approuvé à l'unanimité.

Personnel

Aménagement du temps de travail pour Régis à mi-temps

Avis du conseil

*Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0*

Travaux

Point sur les travaux prévus cette année :

- Fenêtre mairie : demande de subvention au Conseil Général
- Réparation du four de chez Sillard par Marpen, demande de subvention

Avis du conseil

*Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0*

Questions Diverses

Incivilités

Avec les beaux jours les travaux des champs reprennent Faites attention en sortant de vos champs à ne pas décrotter vos roues sur la route, on essaie d'avoir un réseau routier au mieux, alors faites attention, il y en a qui y arrive !!!!

On a des soucis pour tondre les routes cette année avec la pluie, donc, on privilégie aujourd'hui les centres bourg

Péril

Nous sommes confrontés depuis quelque temps à des « logements » en état d'abandon, qui, de plus menace de s'effondrés :

- **Bâtiment Langlois** C'est un Anglais et peut être mort..... on cherche
- **Bâtiment Eslami** Il a été contacté, doit venir réparer
- **Clark** Bagarre d'expert en assurance en cours !!!

11 Novembre

Bonjour, comme d'habitude messe à 11 heures, dépôt de gerbe, verre de l'amitié et repas des anciens

Conseil municipal du 31-10-2024

Convocation : 24-10-24

Présents : Guyon J G -Bellaud - M -Brun JP - David F - Mercier JG – B Caillaud.

Pouvoirs : Bodin JM (Brun JP), Ferrand R (F David) - Doumet A (M Bellaud) - Richard MN (Guyon JG)

Absents non excusés : Grès D

Absent excusé : Bodin JM, R Ferrand, Doumet A, Richard MN

Le maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire de séance : Bellaud Maryline

Membres présents : 9 lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Ordre du jour

- Point sur les travaux
- Résiliation des conventions signées avec l'état pour les locations sociales (Vaneron et Marcillo)
- Subventions pour les voyages scolaire
- Création d'une classe TPS au SIVOS (participation commune)
- Versement d'une subvention exceptionnelle au SIVOS pour la classe TPS
- Participation pour la complémentaire
- Questions diverses

Le procès-verbal de la séance du 29-02-24 du conseil municipal du est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le maire demande de rajouter un nouveau point dans l'ordre du jour sur les décisions modificatives sur le budget.

Avis du conseil

*Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0*

Travaux

Une partie des travaux prévus sont fait, reste la clôture Marcillo l'élagage des palisses, le four à pain (certainement en 2025), le plancher Sillard, la bibliothèque n'attend plus qu'une couche de peinture et les fenêtres de la mairie sont posées.

Résiliation des conventions signées avec l'état

Les locations Tarnaud et Massiot sont des logements sociaux, un contrat avait été signé à l'époque avec l'ETAT afin d'obtenir d'aides financière. Nous arrivons à échéance pour dénoncer ce contrat.

Je propose de supprimer ce contrat et d'avoir des logements avec des loyers normaux

Avis du conseil

*Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0*

SIVOS Création d'une classe

Le SVOS d'aigre (école maternelle) viens d'ouvrir une nouvelle classe et nous demande une participation exceptionnelle de 500€, ainsi qu'une participation aux travaux en investissement.

Avis du conseil

*Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0*

Participation aux voyages scolaire

Comme tout les ans, nous donnons une subventions pour la participations aux voyages des élèves du collage de la commune. Cette année nous avons trois élèves.

Avis du conseil

*Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0*

Participation à la complémentaire

Le Centre de gestion de la Charente nous propose une protection sociale complémentaire avec obligation au 01-0-1-2025.

Participation Prévoyance au 01-01-25 7€

Participation santé au 01-01-26 15€

Avis du conseil

*Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0*

Décision modificative

Nous allons faire des économie sur le budget investissement et mettons d'autre investissement en place:

- Zone 30 prévu 11 119.27 € dépense panneaux 1 715.71 reste 6 366 pour la peinture, donc un reliquat de 3 0375.56
- Clôture Location Marcillo 5355 prévu économie de 1080 €
- Fenêtre mairie nouveau devis dû à l'augmentation des matériaux devis de 3 503.66€ au lieu de 3 117.53€ subvention demandée au Conseil Départemental de 664.20€
- Plancher maison Sillard, nous avons les matériaux mais les agents n'ont pas le temps de le faire. Suite à plusieurs devis, c'est Marpen qui va le faire pour 1 551.2€ au lieu d'une dizaine de milliers d'euros.
- Suite à plusieurs devis faits pour le four à pain de chez Sillard, c'est Marpen qui le fait pour un devis de 8 147.86 avec une subvention du Conseil Départemental de 1 629.57€

Avis du conseil

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Question diverses

Demande de Subvention

Une demande de subvention va être demandée à l'état pour une DETR et au Département pour la maison Sillard

Avis du conseil

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Carrefour RD 19/31

La commune avait demandé en début d'année une modification du carrefour au Conseil Départemental, qui nous avait fait, par l'intermédiaire de l'Agence d'Aigre une étude (qui avait été faite avant que je parte en retraite), mais pour des raisons économiques, il me semble, une autre version de l'aménagement du carrefour a été faite un stop sur la route de Villefagnan. Je leur ai fait part de mon étonnement, mais comme la route appartient au département, je n'ai rien à dire

Avis du conseil

Pour : 0

Contre : 9

Abstention : 0

Affaire Clark

Depuis Avril, c'est une histoire d'expert; le nôtre, ordonné par le tribunal, a donné son verdict, à savoir la sécurisation du bâtiment avant l'ouverture des rues. Un arrêté de péril a été pris, et une astreinte pécuniaire court depuis le 10 Septembre. Je téléphone très souvent, ou envoie des mails aux assurance, personne ne répond !!! Le voisinage commence à râler, en effet, cela perturbe les poubelles, le facteur, le bus scolaire, les entreprises et les agriculteurs. Cela se décante, et nous devrions avoir une réponse rapidement.

Nous pourrions faire les travaux de sécurisation, et se faire payer par Clark, mais connaissant leur mentalité, ce n'est pas sûr qu'on soit remboursé...
Donc faisons-nous les travaux ?

Avis du conseil

*Pour : 0
Contre : 9
Abstention : 0*

Donc, on ne fait rien

Réunions diverses

Il est important de participer aux réunions, car le devenir des institutions changent (ex : SMABACA et Gémapi) ; il serait bon qu'on y participe

Prime enfant

Comme il a été fait il y a quelque années, quand 3 bébés sont nés, je pense qu'il faut réitérer cette opération. Donc on donne des bons d'achats de 100€ par enfant, un à Beaunac Latouche Naël, l'autre à Ebréon Grès Hugues

Avis du conseil

*Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0*

Journal

Il serait bien d'avoir vos articles mi- novembre

11 Novembre

Comme d'habitude

Messe à 11h, dépôt de gerbe à Midi, verre de l'amitié et repas des aînés à suivre.



Reconnaître et lutter contre le FRELON ASIATIQUE



LE FRELON «ASIATIQUE»

(*VESPA VELLUTINA NIGRITHORAX*)

De la même famille que les guêpes (*Vespa*), le frelon asiatique vit en colonies de plusieurs centaines voire milliers d'individus. Celle-ci est composée d'une reine, d'ouvrières, et durant la période de la reproduction, de mâles et de femelles stériles (futurs «fondatrices»). Une reine ne vit qu'un an. Chaque colonie peut produire jusqu'à 500 fondatrices qui permettront de bâtir de nouveaux nids au printemps, dans un rayon de 80km.

EN FRANCE :

Arrivé par erreur dans les Landes en 2004, via une cargaison de poteries en provenance de Shanghai, une seule et unique fondatrice a donné naissance à l'ensemble des nids que nous retrouvons aujourd'hui partout en France, et chez nos voisins !

QUELS IMPACTS?

Pour nourrir ses larves, le frelon a besoin de protéines. Ainsi, son impact sur la biodiversité est élargi : abeilles, mouches, guêpes, bourdons...

Pour l'apiculture, son impact est conséquent. En 2023, selon une enquête du Syndicat Apicole de la Charente*, les apiculteurs du département ont perdu en moyenne 31% de leurs colonies à cause du frelon asiatique !

En outre, l'espèce peut se révéler agressive envers l'Homme, notamment à proximité d'un nid. Soyez vigilants !



*Données anonymes à l'échelle la plus précise, recueillies par le Syndicat Apicole de la Charente auprès de 41 apiculteurs du département (total de 615 ruches) sur la saison 2023.

Document réalisé par le Syndicat Apicole de la Charente
Sources : www.mnhn.fr/frelon-asiatique-a-pattes-jaunes,
Wikipédia

LES NIDS



Nid primaire



Nid secondaire

Au printemps, les fondatrices rescapées de l'hiver bâtissent des nids primaires. De taille et de forme similaires à une petite balle, on les retrouve fréquemment à hauteur faible (1-3m), sous abris (abris de jardin, vérandas, poulaillers désaffectés, etc.).

En été, le troupeau fonde des nids secondaires, nettement plus gros et identifiables (voir ci-dessus), souvent perchés dans un arbre. L'entrée y est latérale.

Ne tentez pas de détruire un nid seul, faites appel à un professionnel !

PIÉGER

De mars à novembre

Utilisez une simple bouteille en plastique percée de quelques trous d'1 cm de diamètre ou des pièges du commerce. À placer dans un arbre fruitier ou arbuste.

Versez-y un mélange 1/3 bière, 1/3 vin blanc et 1/3 sirop «rouge» (cassis, grenadine...).

Le vin blanc repousse les abeilles.

Renouvelez le contenu toutes les deux semaines.
Ne pas laver le piège!



Les petits de l'Osme

Cette année, l'école maternelle « les petits de l'Osme » a le plaisir d'ouvrir une nouvelle classe, spécialement conçue et imaginée pour les moins de 3 ans. Pascaline Moinot-Mounier, l'enseignante et Dominique Gelot, l'ATSEM, accueillent tous les jours avec le sourire, une quinzaine de tout petits. Ce dispositif permet d'aborder l'entrée à l'école maternelle en douceur en s'adaptant au rythme de chacun. Une relation de confiance entre les parents et l'école s'installe ainsi progressivement et permettra une rentrée plus sereine en petite section. Au sein de la classe, les enfants sont amenés à explorer les différents espaces, les activités artistiques, sensorielles et motrices tout en développant le langage oral. Les tout petits ont la possibilité de découvrir également les temps périscolaires (cantine, garderie). Tout au long de l'année, ils vont travailler la sociabilisation et devenir de plus en plus autonomes



Le collège de l'Osme

Le collège de l'Osme fait partie intégrante de la vie d'Aigre et de ses environs. Bien implanté dans notre commune, il accueille chaque année plus de 170 élèves, venant principalement de notre bourg et des villages voisins. Grâce à un cadre d'apprentissage agréable et structuré, notre collège permet à chaque élève de progresser dans un environnement à taille humaine. La commune d'Aigre, reconnue pour son dynamisme et sa qualité de vie, contribue pleinement à cette atmosphère conviviale, offrant aux jeunes un contexte propice à l'apprentissage et à l'épanouissement.

Cette année, le collège de l'Osme a eu le plaisir d'accueillir à la rentrée près de 180 élèves, un chiffre en hausse par rapport aux années précédentes. Cette augmentation des effectifs est d'autant plus encourageante que, dans un contexte où la dynamique démographique du département tend à baisser, notre établissement parvient à attirer de plus en plus de familles. En effet, plusieurs élèves se sont inscrits chez nous sur dérogation, témoignant de la reconnaissance de la qualité de notre enseignement et de notre encadrement. Ce choix des parents reflète la confiance qu'ils accordent au collège, aux enseignants, et aux projets que nous proposons pour accompagner leurs enfants dans leur parcours éducatif. Cette évolution positive est une grande source de motivation pour toute l'équipe du collège.

Nous sommes également très fiers des résultats obtenus lors des examens de juin 2024. Avec un taux de réussite de 93,54 % au Diplôme National du Brevet et plus de 65 % de mentions, nos élèves ont su démontrer leur engagement et leur sérieux. Ces excellents résultats témoignent de la qualité de l'accompagnement éducatif proposé par le collège et de l'implication de toute l'équipe pédagogique pour soutenir chaque élève dans ses apprentissages.



Plus que jamais, nous sommes convaincus que l'ouverture sur le monde et la découverte de nouvelles expériences enrichissent le parcours de chaque élève. Cette année, de nombreux projets ambitieux vont rythmer la vie de l'établissement. Nos élèves de troisième ont déjà eu la chance de participer à un projet de découverte du handicap, avec plusieurs actions prévues au fil de l'année. Ce projet a débuté par une sortie marquante à Paris, où ils ont assisté à une épreuve de tir à l'arc paralympique, une expérience inspirante qui leur a permis de mieux comprendre les défis et les réussites des personnes en situation de handicap.



En parallèle, un projet de web-radio prend forme avec une résidence d'artistes, la compagnie Zai-Zai, offrant aux élèves une opportunité de s'initier au journalisme et à la création sonore. Ce projet se distingue également par une forte liaison avec l'école primaire : collégiens et écoliers travailleront ensemble, favorisant ainsi des échanges constructifs entre le premier et le second degré. Ces partenariats permettent aux plus jeunes de découvrir le collège tout en renforçant les liens au sein de notre communauté éducative.

Enfin, l'année sera aussi marquée par des moments de découverte et de voyage, avec un séjour au ski prévu en février et un voyage en Espagne en avril. Ces projets sont conçus pour élargir les horizons de nos élèves, leur faire découvrir de nouveaux environnements et ainsi favoriser leur autonomie.

De nombreux autres projets viendront également enrichir cette année scolaire, même s'il serait impossible de tous les citer ici. Ce foisonnement d'initiatives illustre bien le dynamisme du collège, qui reste un lieu de découverte et d'apprentissage, malgré sa situation en zone rurale.

Être situé en milieu rural n'est pas une fatalité : c'est au contraire une opportunité d'innover et de développer un véritable esprit de communauté.

Cette année s'annonce riche en succès et en découvertes.

Forte de ses projets ambitieux, de ses excellents résultats et du soutien constant de la commune, toute notre équipe se réjouit de voir grandir et s'épanouir les élèves dans un environnement bienveillant et dynamique.

Antoine de Saint-Exupéry a dit : « L'éducation doit permettre à l'homme de se trouver, de se comprendre et d'apprendre à vivre avec les autres. ». Dans ce sens, avec l'implication de chacun — élèves, parents, enseignants et partenaires — nous abordons cette année scolaire avec enthousiasme et confiance en l'avenir.



Ebréon mercredi 20 novembre 2024 : une après-midi Téléthon attendue...

Chaque année depuis 2015 une rencontre est fortement attendue : France-Angleterre non pas en rugby, mais le Crunch ébréonais se déroule sur « dart board target », et nos voisins et amis Britanniques gagnent aussi souvent que les Français perdent...



C'est dans une atmosphère d'estaminet, d'effluves d'agrumes épicés et suaves de vin chaud et odeurs sucrées de tarte que commence cette rencontre facétieuse, il faut donc dire sérieusement que cette grandiose rencontre s'est déroulée avec la participation active de Béatrice Pèrié qui porte la casquette de coordinatrice départementale de l'AFM Téléthon 16 et de Pierre Pèrié, président du club « Charente Darts Club ».

Janice Courvoisier une charmante britannique de Chives et Didier Ravion de Barbezières étaient les « juges » de cette confrontation organisée par le Comité des Fêtes d'Ebréon avec l'accompagnement de la municipalité d'Ebréon : cette compétition a réuni une cinquantaine de personnes (venues d'Aigre, de Saint-Fraigne, d'Oradour, de Chives, de Villejésus entre autres petits villages et tout naturellement des locaux...) et cette année, il faut reconnaître la présence de jeunes gens, voire très jeunes gens.



Erwan Baillargeau reçut une coupe récompensant meilleur des jeunes, Bill Munford a remporté le trophée individuel et c'est l'équipe de « France » (24 participants) qui, de haute lutte, a acquis la rencontre face à l'Angleterre (19 participants), mais comme dans une émission télévisée très ancienne « Tout le monde a gagné ». Mais c'est aussi sans oublier les mains des pâtisseries qui bénévolement ont concocté de généreux gâteaux autour d'Elisabeth Langlois, la présidente de Comité des Fêtes.

C'est la somme de 245 euros qui sera reversée à l'AFM16



Repas du 14 Juillet



En ce dimanche 14 juillet 2024, le Comité des fêtes a organisé son repas champêtre, qui pour cause de mauvais temps s'est déroulé en intérieur dans la salle.

Devant le manque de bénévoles, le comité avait décidé d'essayer les plateaux repas gourmand préparé par super U de Rouillac.

Soixante personnes ont répondu présentes.

Deux nouveaux bénévoles arrivés récemment dans notre commune, se sont présentés à nous et on adhéré au comité des fêtes c'est une très bonne nouvelle.



Histoires du Pays D'AIGRE

L'année 2024 va se terminer malheureusement sans que nous puissions trop nous réjouir vu ce que l'on découvre de par le monde et même si nous ne sommes individuellement que partiellement responsable.

Nous avons en 2024 exécuté notre planning d'activités :

4 conférences :

- A Villejésus Monsieur Paul UTEZA : la création de la Poste.
- A Barbezières Monsieur Jean Claude Viollet : le mouvement Emmaüs.
- A Saint Fraise Monsieur Gérard Bonneaud : la découverte de la Matière.
- A Barbezières Monsieur Joel Guitton : le fonctionnement de la justice pénale.

Nous sommes allés rendre visite à l'un des derniers cercliers de France à Rougnac, ainsi qu'à un exploitant agricole en plantes médicinales à Aumagne. Lors de la parution du numéro 45 de la revue à Ebréon nous avons pu arpenter les carrières Garandeau.

Le voyage annuel nous a révélé grâce à la guide de l'OT la ville de Niort ainsi que le Marais Poitevin.

En juillet, le théâtre de rue organisé dans les villages de Couture d'Argenson, le Breuil de Verdille et Ligné nous a, en suivant les saynètes, permis de découvrir la vie dans nos campagnes durant les années 1930. Encore un grand merci à tous ceux, auteurs, metteurs en scène, acteurs, propriétaires des lieux qui nous ouvrent leurs portes, mairies qui nous accueillent, les guides pour conduire les groupes et ceux que j'oublie. Merci aussi aux très nombreux spectateurs anciens et nouveaux qui nous ont accompagnés.

Merci pour toute cette gaité, cette convivialité, en fait la vie.

Des **dvd et clés usb** du spectacle ont été imprimés. Il en reste quelques un en stock à vendre (10^e). Téléphone 05 45 21 12 29.

L'assemblée générale aura lieu dans la salle des fêtes de Villejésus le 14 décembre à 10h30. Toute la population est invitée à venir avec des idées ou des projets dont on pourra débattre.

Pour l'année 2025, nous allons essayer de concocter un programme aussi intéressant pour les adhérents ainsi que ceux qui voudront bien nous rejoindre, l'association étant très ouverte et réceptive à toutes suggestions. Il est possible de nous faire parvenir vos écrits pour la prochaine publication numéro 46.

En attendant le plaisir de vous rencontrer Histoires du Pays d'Aigre vous présente à toutes et tous ainsi qu'à vos familles tous ses Meilleurs Vœux pour l'année 2025.

Le responsable
Michel Perrain,

*Histoires du
Pays d'Aigre*

2024

ESPÉRANCES

Théâtre de rue

Dans les années 30, le progrès social, économique et industriel a fait de grands pas.

Revivez ces changements à travers six saynètes jouées à

Couture d'Argenson le 19 juillet

Le Breuil de Verdille le 20 juillet

Ligné le 21 juillet 2024.



Espérances

Allons à la foire de Rouillac

Auteure: Lucie Mémin

Mise en scène: Régis Montoux

avec

Lucie André
Yves Figarol
Pierre Sylvestre

Sylvie André
Claude Jaccard

Jean-Claude Bergeon
Étienne Robert

Au secours docteur

Auteur et mise en scène: Jean POUGNAUD.

avec

Chantal BORY
Dominique FOURNIER
et le chien Ruby

Vanessa BOURREAU
Fernand POUGNAUD

Félix FAUCHER-POUGNAUD
Jean POUGNAUD

Les cousins d'Paris

Auteure : Annick TRAINAUD

Mise en scène: Didier RAVION

avec

Nathan BEAU
Gwladys MOREAU-TIPHONNET

Jessica BOUTAULT

Thierry NAISSANT

Réunion de famille

Auteur et mise en scène: Joachim LIUZZI

avec

Nadège BEAUMONT
Joachim LIUZZI

Izzie COLLARDEAU
Béatrice ROBERT

François DELEZAY

L'École Primaire Supérieure, les filles aussi !

Auteur : François ROUGER

Mise en scène: Jacqueline PERRAIN

avec

Thierry BUNA
Marc ROCHEFORT

Nadia CAILLAUD
Capucine THOMAS

Patricia RANOUIL

Avoir 14 ans en 1935

Auteure et mise en scène: Karine LASCOURS

avec

Lisa SICARD
Jean-Michel CHRÉTIEN
Corinne BIOUS

Luka GENIN-BOUTAULT
Éric BUNA
Marie-Annick ESTÈVE

Tom NAISSANT
Jean-Claude CHIERICI
Lisiane GODET

© Histoires du Pays d'Aigre - 2024

« Histoires du Pays d'Aigre a présenté son dernier numéro »

L'association Histoires du Pays d'Aigre et alentours, est venue en juin dernier présenter le livre N° 45 à Ebréon et découvrir le pittoresque village.

Pour commencer, les participants se sont déplacés sur le site du Bois Bourru où la société Garandeau exploite depuis 25 ans une carrière de granulats. Ils ont été accueillis et dirigés par Juliette Chauvière responsable RSE (responsabilité sociétale des entreprises) au sein de la société.

Elle a fait découvrir ce site de 26 hectares qui emploie cinq personnes avec une production annuelle d'environ 200 000 tonnes de granulats de plusieurs calibrages qui alimente les chantiers dans un rayon de 50 à 100 km.

La société Garandeau est basée à Cherves-Richemont qui possède quinze carrières dont neuf en Charente. Elle a expliqué comment promouvoir la démarche en interne. Puis, les visiteurs sont allés à la rencontre de Romain Ferrand, installé sur la ferme du Petit Chavrillaud depuis 2017 où il a installé une soixantaine de truies en label rouge pour la production de porcelets. Il a également fait découvrir le parc photovoltaïque. Après ses deux visites intéressantes, les gens se sont retrouvés à la salle des fêtes pour la présentation du livre où le président a offert le livre à M le maire. Un repas a suivi cette rencontre.



Présentation du livre par M Perrain



Visite de la carrière Garandeau

8 Mai 2024



Très mauvais Weekend, le jeudi de l'ascension et du 8 Mai associé au vendredi fait un grand pont que beaucoup ont pris. Monsieur le Maire est toujours absent pour l'ascension

Maryline, et Aurélie ont dirigées la cérémonie d'une main experte avec l'aide de M Flagey. Comme d'habitude la cérémonie a été conclue par un vin d'honneur.

Merci, aux porteurs de drapeaux, aux habitants toujours fidèle, à Maryline et Aurélie, Nous somme pour la parité



11 Novembre



Depuis certaines années, une messe a lieu pour le 11 Novembre pour les morts de la guerre 14//18 et les autres aussi.

Ce ne fut pas sans mal que nous avons renoué avec cette messe, mais avec notre persévérance et la bonne foi de tout le monde, on a des résultats.



Une fierté et une particularité de la commune, c'est d'avoir une dizaine de portedrapeau et plus d'une cinquantaine de personne assistant à la cérémonie au monument aux morts



Le clou de la journée, après la messe, la cérémonie du monument, le verre de l'amitié, c'est le repas des anciens, où tous les ans une cinquantaine de personne assiste.



OPERATION FRANKTON – Décembre 1942

Monique BABIN

Membre Affiliée

SPECIAL BOAT SERVICE ASSOCIATION

ROYAL MARINES

QUATRE VINGTS UN ANS... Cet anniversaire a été célébré le 16 Décembre 2023 au pied de la Stèle FRANKTON dans le hameau de BEAUNAC.

Nous avons voulu honorer la mémoire des participants à l'OPÉRATION FRANKTON, ces jeunes marins britanniques qui, en Décembre 1942, ont contribué à libérer notre pays en faisant sauter les bateaux allemands ancrés dans le Port de Bordeaux. Ce fût un prémice aux débarquements de Normandie et de Provence dont la France a commémoré le quatre-vingtième anniversaire cette année.

Prévue à l'origine avec douze hommes, ce n'est, finalement, qu'avec quatre hommes que l'OPERATION FRANKTON a été menée à bien le 12 Décembre 1942.

Leurs noms : HASLER, SPARKS, LAVER et MILLS, qui, leur mission terminée, vont vouloir rentrer en ANGLETERRE. Depuis les rives de l'Estuaire de la Gironde, précisément SAINT-GENES-DE-BLAYE où ils vont larguer les canoës qui leur avaient servi de moyens de transport, ils vont vouloir marcher jusqu'à RUFFEC où passait la ligne de démarcation, celle-ci divisant alors la France en deux (zone libre et zone occupée). Pour ne pas se faire remarquer, ils se séparent. LAVER et MILLS se trompent de chemin, sont pris par les Allemands et exécutés.

HASLER et SPARKS arriveront à RUFFEC après avoir marché dans le froid, la pluie, la faim au ventre, craignant d'être repérés.

C'est ainsi que le 17 Décembre 1942, ils arrivent dans le hameau de BEAUNAC alors que la nuit ne va pas tarder à tomber.

Ils sont épuisés. Cela fait maintenant six jours qu'ils ont quitté la rive de l'Estuaire de la Gironde et qu'ils marchent...

À BEAUNAC, des habitants les repèrent. L'un d'entre eux leur ouvre la porte de sa grange afin qu'ils puissent dormir au chaud, dans la paille.

Mais trop de gens les ont vus. Les Allemands vont être alertés mais l'homme qui avait accueilli les deux soldats britanniques dans sa grange a des doutes. Il sait ce qui va se passer et il réveille les deux hommes, leur fait comprendre qu'ils doivent partir.

Quand les Allemands arrivent, les Anglais sont partis mais trois Français seront arrêtés : Lucien GODY, Maurice ROUSSEAU, René ROUSSEAU qui n'a que 16 ans.

Ils furent envoyés au Camp de MITTELBAU-DORA et n'en sont jamais revenus.

Nous ne les oublions pas.

Des gerbes ont été déposées et faites de coquelicots pour les Britanniques.

La cérémonie s'est terminée par les deux hymnes nationaux, God Save the King et La Marseillaise.



Merci à tous les participants, élus, portes drapeaux, différentes associations anglaises et locales ,et encore merci Mme BABIN

Ebréon

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS D'AIGRE

Les sapeurs-pompiers d'Aigre souhaitent aux Ébréonaises et Ébréonais une bonne et heureuse année 2025. Nous avons organisé pendant le marché de Noël en décembre dernier la vente de chenilles du bonheur, une découverte sur le secourisme et un défi de vélo 150 km. Cette manifestation a pu récolter pour le Téléthon la somme de 500 euros.



« NOUS RECRUTONS »

SORTEZ DE L'ORDINAIRE, devenez POMPIER VOLONTAIRE... « Venez nous rejoindre »

Nous sommes toujours à la recherche de volontaires du jeune sapeurs-pompiers (12 à 15 ans) au pompiers volontaires de 17 à 55 ans) Pour renforcer nos effectifs.

Nouvelles recrues dans nos rangs :

Sapeur Marie Friconnet de Marcillac (entrée Sapeur-pompier volontaire)

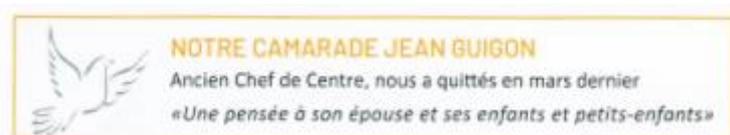
Et, nous accueillons 3 jeunes JSP (Jeunes sapeurs-pompiers) :

Paola Faudry-Huart de Verdille, Abbie Tardy de Aigre, Ethan David d'Aigre.

« Bienvenue dans l'équipe à vous quatre »

En janvier la boulangerie B-SWEET d'Aigre, fera une vente de galettes des rois : 1€ sera reversé au profit de l'œuvre des pupilles ODP. (Enfants de sapeurs-pompiers décès).

En fin avril début mai, l'Amicale organise un lâcher de truite et pêche au plan d'eau de Point-Folle aux Gours. Restaurations sur place



Les portes du Centre de secours sont toujours ouvertes, venez nous rencontrer.

Comme chaque année, nous sommes passés en fin d'année dans les foyers vous proposer un calendrier, nous remercions les Ébréonaises et Ébréonais pour l'accueil que nos sapeurs ont reçu durant la distribution. Si toutefois, personnes n'est passé chez vous, des calendriers seront disponibles à la mairie d'Ébréon.

Adjudant/chef Laurent Domain

Président de l'Amicale

amicale.spaigne3@orange.fr

ATTENTION !!!

« les sapeurs-pompiers sont en tenue et détiennent leur carte professionnelle sur eux »

En cas de doute, prévenir la gendarmerie (17)

Nous avons donné le flambeau à nos collègues Sapeurs-pompiers de SEGONZAC à L'occasion de leur Congrès Départemental le 14 septembre dernier.



Nous félicitons notre collègue Grégory Naissant et son épouse pour leur union



Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie
de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale
d'identité ou ton passeport,
ton livret de famille et un
justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ton
recensement, tu seras
convoqué pour effectuer
ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation
te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à
des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et
concours (grandes écoles, entrées dans la
fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de
conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même
dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de
ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai
légal

Les palisses généralité



En **automne**, une *haie vive* poussant en bordure de chemin à Öhringen, Allemagne.

En **hiver**, une *double haie taillée* encadrant un sentier de Tchéquie



Au printemps, une toute jeune *haie reconstruite* de saules et incorporant des fascines en fagots, ceci pour stabiliser des terrains soumis au ruissellement dans le Pas-de-Calais, France.

En **été**, des *haies naturelles* séparent des parcelles agraires et formant un paysage de bocage à North York Moors, Angleterre.



Une **haie** est une structure végétale linéaire. Une haie associant arbres, arbustes et arbrisseaux (fruticée), sous-arbrisseaux et autres plantes indigènes qui poussent librement, ou sont entretenus pour former une clôture entourant une unité foncière, ou pour constituer un abri à une faune locale et une flore spécifique formant un biotope particulier.

La haie est moins répandue dans les régions aux sols pauvres et acides ou fortement soumises aux embruns et vents littoraux, là où toute plante ligneuse élevée a du mal à se développer. Elle est alors remplacée par des murets de pierres sèches plus ou moins végétalisés (haies murées), des techniques de treillage (treille), de plessage (haies plessées de bois vif) ou même de palissage (palissade de bois mort).

Les traits de caractères

Le volume

Le volume des haies est maîtrisable en arboriculture par la taille (émondage, coupe sélective, élagage, etc.) sous l'action des cisailles, de la tronçonneuse ou du taille-haie du jardinier ou de l'arboriste. La technique de haie taillée, destinée à guider la croissance des plantes, est poussée à ses limites avec l'art topiaire appliqué sur les haies des jardins à la française. Née à l'époque de la Rome antique, cette méthode consiste à tailler les arbres et arbustes dans un but décoratif pour former des haies, des massifs ou des sujets de formes très variées (géométriques, personnages, animaux, etc.). Des plantes sempervirentes, à petites feuilles et à port compact, se prêtent à cet usage : l'if et le buis (très utilisé car compact et de pousse lente), le laurier-cerise, le cyprès, et même le lierre.

L'épaisseur

L'épaisseur limitée de la haie, en général d'un à cinq mètres de large, en fait un écosystème particulier associant une face ombrée (située au nord dans l'hémisphère nord), un cœur stable et dense, et enfin une face ensoleillée (orientée au sud). Les haies sont usuellement disposées en limites de parcelle pour assurer la séparation des propriétés ou la protection contre l'intrusion. Mais certaines haies sont placées en intérieur de parcelle pour séparer des cultures (cas dans les joualles) ou pour attirer une faune utile à l'écosystème en présence, aux agriculteurs biologiques et durables, aux sylviculteurs, aux permaculteurs, aux maraichers ou aux jardiniers éclairés.

Description et typologie

Le paysage rural de bocage est composé de pâtures, de polycultures de type joualle ou même de jachères, toutes encloses de haies qui assurent diverses fonctions : de frontières ou limites de propriété • de sources d'oxygène et d'azote • d'infiltration - épuration - rétention - réinjection des eaux de ruissellement • de sources de bois-énergie (ou de construction) • de productions de plantes comestibles, baies, fruits, plantes médicinales, etc. • de protections microclimatique contre les chaleurs excessives (*pour des haies larges*) ou contre les vents (*pour des haies brise-vent*), etc.

De plus, les scientifiques écologues modernes ont démontré concernant la haie, son fort rôle d'abri et de lieux de nidification pour la faune utile et de nombreux organismes auxiliaires de l'agriculteur ou du jardinier (*par exemple des essaims sauvages ou des ruchers d'abeilles pollinisatrices ou bien des oiseaux insectivores*) qui offrent de nombreux services écosystémiques. Pour les groupements de haies, les écologues ont mis en évidence leurs influences positives sur le cycle du carbone, ainsi que leurs capacités à former un bio-corridor (*une zone de transition écologique permettant le passage de la faune entre deux écosystèmes semblables*) ou à créer un écotone, une zone de transit entre deux écosystèmes dissemblables (*par exemple, une série continue de haies permettant le passage entre un sommet montagneux et un marais de littoral*).

Une haie sera plus ou moins « sauvage » en fonction de l'intervention humaine (ou de la non-intervention) sur ses constituants.



Un exemple de bocage d'un grand intérêt paysager et écologique, mêlant des haies naturelles, vives (à pousse libre) et basses (taillées), des champs cultivés et des prairies qui forment un véritable corridor biologique entre la partie montagneuse (en fond) et la vallée. Photographie prise dans la région de Eildon, en Écosse qui serait l'ultime demeure du roi Arthur, un des héros les plus célèbres de la tradition européenne.

La haie naturelle

La haie naturelle (à pousse libre avec des essences sauvages locales) est une haie haute et large qui protège les cultures et la flore autochtone de sa bordure, de l'action des intempéries (pluies, inondations, vents, gel, etc.). Gage de forte biodiversité, elle est constituée d'espèces et essences autochtones et variées qui attirent une faune riche et utile. Et ceci par opposition, aux « *haies plus artificielles* » que sont les haies taillées ou végétalisées.

La haie vive

La haie vive (*à pousse libre, mais avec des essences d'origines diverses et parfois exotiques*) est une haie large et touffue abritant des arbres et arbustes qui ne sont pas ou peu taillés. Ces arbres et arbustes grandissent sans contrainte et abritent un écosystème particulier et riche ; et ceci contrairement aux « *haies à pousse contrôlée* » que sont les haies taillées ou végétalisées.

La haie taillée

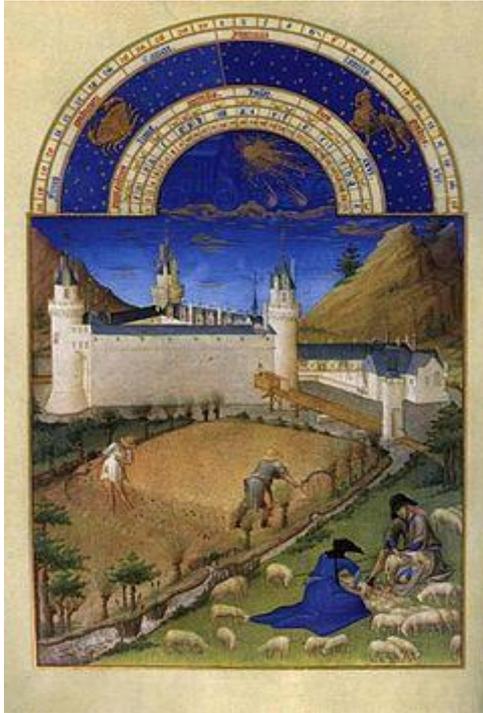
La haie taillée est à pousse contrainte par des interventions humaines faites à intervalles réguliers. La taille aura trois objectifs différents, selon le type de haie et surtout selon la volonté de son propriétaire :

1. réduire les épaisseur et hauteur par élagage, afin d'en limiter l'expansion sur la parcelle ou sur le voisinage.
2. produire du bois (hiver) ou du fourrage à bétail (été) par émondage, une technique traditionnelle de taille des haies. À cet effet, certaines haies sont constituées spécialement d'arbres têtards ébranchés de manière répétée (tous les sept ans par exemple) pour "en sortir" fourrage, bois de chauffe, pieux, piquets, perches, etc. À la suite de cet élagage drastique et répété dans le temps, des troncs verticaux massifs et solides se forment peu à peu. Ils permettront la réalisation de poutres solides et planches épaisses de qualité. Il y a moins d'un siècle, cette technique en survivance était très usitée dans les bocages breton, normand ou gâtinais.
3. réaliser un décor de haie taillée mise en forme forcée, à coups de cisailles. Généralement constituée d'une seule espèce persistante à pousse lente (if, buis ou lierre), cette haie taillée basse sera de faible valeur écologique ; comme l'est aussi la plus haute haie végétalisée.

La haie-mur végétalisée

La haie-mur végétalisée (haie monospécifique ou béton vert) est à pousse très contrainte pour former une sorte de mur végétal géométrique. Généralement urbaine, cette haie-clôture haute (plus ou moins deux mètres) en forme de mur est constituée d'une plantation uniforme de cyprès, de lauriers, troènes ou de thuyas ; tous à pousse rapide. Ces arbres persistants qui dépassent habituellement les dix mètres, sont avec le temps affaiblis par d'innombrables tailles réalisées au cordeau et au taille-haie. Ce type de haies est ainsi plus sensible aux sécheresses et aux maladies (jaunissement, puis mort). Il est aussi déserté par la faune ; et ceci contrairement aux haies naturelles ou vives très bio-diversifiées qui évoluent librement.

Étymologie



Au XV^e siècle, les haies encadraient et protégeaient les cultures comme sur cette enluminure sur vélin;

Livre d'heures nommé « Les Très Riches Heures du duc de Berry » et réalisé entre 1412 et 1416. Le terme *haie* a pu désigner originellement autre chose qu'une rangée d'arbres, puisqu'on le trouve dans le sens de « lisière de forêt » sous la forme ancienne *haye* en toponymie (cf. La Haye-Aubrée, etc.), voire par extension des massifs forestiers eux-mêmes. Cependant, le sens actuel est clairement attesté dans le *Psautier de Cambridge* au XII^e siècle : « clôture faite d'arbres d'arbustes servant à protéger un champ ou un jardin ».

Le mot *haie* est issu du germanique **hagja* qui a déjà le même sens reconstitué d'après le moyen néerlandais *hegge*, haie, clôture. On le trouve en latin médiéval sous la forme *haja* dès le IX^e siècle. Le même étymon indo-européen **khag-* « entouré de » a aussi donné le celtique **kagio-* qu'on trouve sous les formes *caïo*, *cagio*, *cagium* en bas latin, à l'origine des termes *quai* (forme normano-picarde) et *chai* (forme du français central).

De nombreux toponymes forestiers utilisent ce terme, où il désigne bien la forêt.

En France, la plus célèbre est la forêt de Haye, qui couronne Nancy. Moins connue, la forêt de Front de Haye, où se déroulèrent des combats au cours du premier conflit mondial. Au nord d'Avesnes-sur-Helpe, une forêt linéaire formant un arc de cercle (autrefois un cercle complet, avec une extension vers l'est) est la « Haie d'Avesnes ». Toute la Thiérache était constellée de haies, dont certaines existent encore : la haie de Fourmies, qui est de forme massive et non linéaire (ce mot désigne donc bien une forêt) ; les haies de Cartignies, d'Aubenton et Rumigny, de Bohain et Beaurevoir ou de Gommegnies. Une structure comparable a existé en Champagne, la haie de Nangis. Ces forêts linéaires, selon certains auteurs, auraient eu un rôle défensif, à l'instar des « zassieka » qui protégeaient l'État de Moscou des attaques de cavalerie notamment entre les XVI^e et XVIII^e siècles.

Ce mot étant caractéristique des régions du nord de la France où l'influence germanique a été sensible, ailleurs en France, on rencontre d'autres termes, par exemple : dans le Charolais, les haies qui délimitent les champs et prés sont appelées des *trasses* ; le terme de *bouchure* est utilisé dans l'Allier et en Saône-et-Loire.

Origines lointaines



Les haies du bocage traditionnel (ici du Cotentin, en France, vers 1945) offraient un compromis intéressant entre protection et exploitation des sols et des écosystèmes. Souvent associé à la culture de fruitiers et à l'élevage laitier, il permettait des systèmes polyculture-élevages autonomes et résilients, fonctionnant en boucle fermée, c'est-à-dire sans intrants, et sans déchets.

Les haies ont été plantées en Europe et en France dès l'Antiquité : Jules César, dans la *Guerre des Gaules*, parle des haies défensives utilisées par les Nerviens. Au Moyen Âge, elles ont permis aux paysans d'avoir accès au bois, alors que les seigneurs détenaient l'accès à certaines forêts (*Silva Forestis*), notamment pour la chasse, et qui étaient interdites de défrichement. Les haies fournissaient le bois de chauffage, indispensable à la cuisine, ainsi qu'un complément appréciable d'alimentation grâce aux fruits et aux petits animaux qu'elles abritaient.

On les retrouve plus fréquemment à partir du XVI^e et du XVII^e siècle, accompagnant un processus d'appropriation des sols par une bourgeoisie urbaine. On les utilisait alors pour clore son terrain et délimiter sa propriété mais également pour empêcher les autres paysans de venir faire paître leurs troupeaux. Des modes de taille et d'entretien comme le plessage renforçaient leur caractère infranchissable

À cette époque, au gré du développement des villages, la mise en place de haies s'est progressivement intensifiée pour donner la tradition bocagère qui a façonné le paysage rural jusqu'à la révolution industrielle. En Bourbonnais, à l'époque contemporaine, certains baux de métayage stipulaient l'obligation de planter chaque année une certaine longueur de haie .

À la fin du XVIII^e siècle, l'Académie française définit la haie comme une « clôture faite d'épines, de ronces, de sureau, [etc.] ou seulement de branchages entrelacés », en précisant qu'on appelle « haie vive, une haie d'épines, ou d'autres plantes de même espèce qui ont pris racine ». En 1798, les académiciens ajoutent qu'on appelle « haie morte ou sèche, celle qui est faite d'épines ou d'autres bois morts entrelacés. »

Haies : l'état des lieux



La centaine de mètres de cette haie arrachée entre deux champs de maïs vient s'ajouter aux deux millions de km de haies supprimées depuis 1945.

bocage aux Açores, Portugal.

Le néo-bocage très artificiel et trop géométrique est généralement monospécifique (une seule espèce) et d'une même classe d'âge. Il est pauvre en biodiversité, ce qui est aggravée par des apports de pesticides.



Une haie arrachée provoque rapidement régression et dégradation des sols (érosion). En effet, les ruissellement de pluies et inondations hivernales lessivent les labours dont la matière organique et l'humus s'échappent sans être bloqués. La haie supprimée ne retient plus le sol. *Néo-bocage* rectiligne, Dakota, États-Unis. Ces haies néo-bocagères aseptisées et sans diversité seront seulement de médiocres sources de bois à bas prix pour la sylviculture intensive.

Sur fond de haies, un tas de plaquettes forestières, un des produits de valorisation des haies. Ces plaquettes sont l'une des quatre sources d'approvisionnement des chaudières au bois énergie (avec les bûches, les granulés de bois (ou pellets) et les sciures ou autres déchets connexes de scieries).



Le bocage et les haies d'Europe de l'ouest sont un patrimoine semi-naturel en nette régression depuis le XIX^e siècle et surtout au XX^e siècle (hormis les petites haies de clôtures de l'habitat périurbain).

En Europe, le bocage a été détruit par la mécanisation agricole d'après les guerres mondiales, puis fortement par les remembrements et l'élevage hors sol des cinquante dernières années. En France, près de 70 % des haies présentes à l'apogée du bocage (années 1850-1930) ont été détruites, soit 1,4 million de kilomètres, le pays ne comptant plus que deux millions de kilomètres de haies au début du XX^e siècle.

Période 1960-1999

Le remembrement des années 1960 en France a abouti à l'augmentation de la taille des parcelles et corrélativement à la suppression des haies, des talus et des fossés. De plus, des surfaces en cultures de printemps comme la betterave sucrière, la vigne, le tournesol et le maïs encouragées par les subventions nationales et aides européennes aux grandes cultures ont éliminé les haies et ont laissé la terre à nu en hiver.

Les remembrements imposés sur nos parcelles à haies et nos bocages ont ainsi causé la perte de dizaines de milliers de kilomètres de haies : 45 000 km de haies ont disparu chaque année de 1975 à 1987 en France selon l'IFEN. Au total, ce sont deux millions de kilomètres de haies qui ont disparu du paysage bocager mondial sous les mauvais coups de charrues de l'agriculture intensive.

Environ 2 000 km seulement ont été replantés dans les années 1990-2000 pour former un néo-bocage souvent très médiocre sur le plan écologique.

Période 2000-2015

En France, diverses aides existent aujourd'hui pour la plantation de haies, pour la restauration de véritables corridors boisés (zones-refuge, noyaux de biodiversité et d'essaimage), dans le cadre de la Trame verte et bleue

Sont considérés en général comme éléments de Trame verte et bleue promue par les régions ou le Grenelle de l'environnement : certaines forêts, les zones humides, les coteaux calcaires, les zones dunaires, les falaises, et les haies. Car ces lieux spécifiques constituent des milieux plus épargnés par les impacts des activités humaines (perturbations, pollutions, bruit, pollution lumineuse, engrais et pesticides ou destructions directes). Une zone de connexion biologique des habitats naturels de la Trame verte et bleue a généralement un triple



la biodiversité ; ceci en favorisant l'auto-entretien par maintien des conditions minimales de vie et de circulation nécessaires à la survie des espèces animales et végétales. Mais les élus régionaux européens font preuve d'un manque de volonté pour créer dans leur région des zones boisées sous Trame verte et bleue.

En réaction, certains départements (comme le Pas-de-Calais ou l'Allier) se sont eux-mêmes dotés de plans de gestion pluriannuels de leur patrimoine bocager et des haies. Premier département bocager de région Auvergne avec 16 000 km de haies, l'Allier s'est ainsi engagé dans une politique de préservation et de sensibilisation aux enjeux écologiques et économiques des haies, à travers son conseil général et avec le soutien de la Mission Haies d'Auvergne :

- l'Allier commence aujourd'hui à exploiter le BRF (broyat de branches) utilisé dans un système d'agroforesterie ou d'agro-sylviculture ;
- le premier utilisateur de plaquettes bocagères est le département de l'Allier. La fabrication de plaquettes forestières pour le chauffage ou la litière des animaux est réalisée à un coût de 64 € à la tonne. Ces plaquettes sont une bonne alternative à la paille qui a atteint 100 € la tonne, lors de la sécheresse de 2011.

Cette politique d'actions et de sensibilisation aux enjeux écologiques et économiques des haies permet aux agriculteurs de gagner en autonomie. Elle assure la préservation du bocage et de haies devenus rentables. Et elle met en évidence nombre d'avantages de la haie qui furent pendant un temps oubliés ou sous-estimés.

Les prélèvements de bois-énergie à partir des haies de bocage en France sont évalués annuellement à 1,85 million de m³ de bois à comparer aux 19,75 millions de m³ provenant de la forêt. On estime qu'un kilomètre de haie produit 4 m³ de bois de chauffage par an, en moyenne nationale.

Les intérêts des haies

La haie et le bocage, et notamment les réseaux de haies vives constituées d'espèces autochtones adaptées aux stations présentent de nombreux intérêts pour les cultures et plus généralement sur l'environnement. Les agriculteurs appréciaient autrefois leurs capacités à délimiter les parcelles, en fournissant du bois d'œuvre et de chauffage et des perches, tout en protégeant les cultures du vent (fonction brise-vent) et de l'érosion, en abritant le bétail et en servant de refuge à de nombreuses espèces utiles comme auxiliaires de l'agriculture.

Des productions utiles et nécessaires à l'homme

Une haie de **chênes têtards** et de **saules têtards** avant émondage. Ce type d'arbres souvent implantés en haies produisent du bois de construction ou de chauffe, du fourrage pour le bétail, et sont dénommés arbres têtards.

La haie fournit de nombreux produits ou productions utiles à l'être humain.

En premier lieu, les végétaux qui la composent, captent le gaz carbonique expiré par les êtres vivants et rejettent de l'oxygène indispensable à leur survie. Elle permet la cueillette des fruits et des baies : châtaignes, noisettes, prunelles, mûres, pommes, etc. Elle est également source de plantes médicinales et de fourrage.

Les produits de sa taille offrent du bois de chauffage et les résidus peuvent être compostés.

Protection visuelle et de l'intimité humaine

Une haie bien fournie peut être très efficace pour préserver une propriété du regard des voisins, ou de la vue d'une route ou d'un paysage peu intéressant.

Contrôle des ravageurs agricoles, sylvicoles et des vergers

Les haies et leur strate herbacée ont une fonction de conduction (corridor biologique) pour plusieurs espèces dites "utiles", jouant notamment un rôle dans la régulation des populations de ravageurs^{9,10}. Les prédateurs insectivores forestiers peuvent grâce aux haies continues accéder à une partie du paysage agricole semi-ouvert et aux vergers où ils peuvent jouer un rôle d'auxiliaire de l'agriculture¹¹.

Leur rôle météo-régulateur

Régulation climatique

La haie influe à son échelle sur le climat général d'une région et la végétation qui lui est associée (biome), car elle joue un rôle de régulateur microclimatique :

- en été, elle offre de l'ombre, et son évapotranspiration augmente la sensation de fraîcheur et la formation plus durable de rosée ;
- en hiver et la nuit, elle offre une protection contre les vents froids. Cultures d'hiver, potagers, jardins, vergers ou maisons sont protégés des coups de vent ;
- du printemps à l'automne, en climat tempéré, la haie naturelle a un effet tampon : elle capte la chaleur pour la restituer progressivement.

La modération microclimatique peut être de +/- 5 °C suivant le type de haie :

- Forte à l'abri d'une haie vive sauvage qui est suffisamment haute et dense ; mais non étanche au vent qui passant à travers est très ralenti en sortie ;

- Faible derrière un « mur végétal » à hauteur limitée et composé de conifères exotiques densément plantés (cyprès, thuyas, troènes...), le vent se heurte à l'obstacle et l'impression de froid peut augmenter à cause des turbulences plus importantes. Ces haies sont par ailleurs bien plus sensibles aux tornades estivales qui les renversent ou aux tempêtes hivernales qui les gèlent.

Régulation hydraulique et protection des sols



Une haie naturelle en bordure de champs, un « piège à carbone » qui produit du bois et de l'oxygène, protège les cultures contre les vents et gelées, stocke l'eau d'hiver pour la restituer l'été, et abrite notamment des insectes pollinisateurs et toute une faune auxiliaire (des rapaces, par ex.) qui repoussent les nuisibles (Lutte biologique).

S'opposant au ruissellement et favorisant l'infiltration de l'eau le long de ses racines, la haie contribue à améliorer l'alimentation des nappes phréatiques et à limiter à la fois les risques et effets des phénomènes de sécheresses/inondations. De plus, elle ralentit fortement l'érosion éolienne ou hydrique des sols. En effet, une haie de 1 m de haut protège du vent les 10 m de sol suivants.

Par ailleurs, les haies composées d'arbres fourragers (frênes, robiniers, ormes, érables, mûriers) peuvent apporter, en plus du gîte, un complément appréciable pour l'alimentation des prédateurs s'attaquant aux ravageurs.

Les haies « pièges à carbone »

Les haies comportant des arbres (frêne, charme, chêne, saule, etc.) taillés en têtard constituent une source renouvelable de bois-énergie. Brulé dans un poêle de masse (scandinave par exemple), une cheminée avec insert (foyer fermant), ce bois de chauffe est peu polluant du fait qu'il est partie d'un cycle vertueux : piégeant le carbone (C), les arbres têtards repoussent en consommant le gaz carbonique (CO₂) rejeté lors de la combustion de leurs anciennes branches, et leurs feuilles rejettent de l'oxygène (O).

Le chauffage au bois n'émet que 40 kg de CO₂ par MWh de chaleur utile, alors qu'un chauffage au gaz en émet 222 kg, celui au fioul 466 kg. Le chauffage à l'électricité avec 180 kg de CO₂ en renvoie plus de 4 fois plus dans l'air que le bois.

De plus, le bois énergie ne contribue que pour une très faible part aux émissions nationales de dioxyde de soufre (SO₂) et d'oxydes d'azote (NO_x) (seulement 2 % du total).

Leur contribution à la préservation et restauration de la biodiversité



Un antique et profond chemin creux de type bocager bordé de haies et préservant la biodiversité à Saint-Bômer-les-Forges (Orne, France). Sur fond de **haie large** (bande arbustive), un tas de compost abrite *Natrix natrix*, des couleuvres (serpent non venimeux) grande chasseuse de micromammifères (campagnols, mulots, musaraignes) et protégées par la convention de Berne; près de Amsterdam (Pays-Bas)

Dans le contexte actuel de forte réduction de la biodiversité, la haie contribue à préserver ou restaurer ce qui peut encore l'être, notamment grâce à ses fonctions de remailage des écosystèmes soumis à une fragmentation croissante



Les haies vives forment des réseaux de corridors écologiques reliant des sites boisés ou systèmes de lisières ou clairières utiles ou nécessaires au déroulement des cycles biologiques de la faune : sites de nourrissage, de repos, d'hibernation, de reproduction, etc. La haie est aussi un corridor essentiel pour certains champignons forestiers et pour des plantes forestières (soit par le transfert de leurs fruits ou graines par des animaux circulant dans les haies, soit par un bon transfert de pollen de certaines espèces, malgré le caractère « *linéaire* » de la haie (par ex pour *Trillium grandiflorum*, étudié au Canada)

Les haies plantées en privilégiant les espèces locales et génétiquement diversifiées participent à la conservation de la diversité génétique, éventuellement complétée par des haies sèches (qui peuvent aussi être un moyen de préparer une haie vive).

En outre, la biodiversité nécessitant à la fois une intégrité écologique, une certaine hétérogénéité éco paysagère et une complexité des écosystèmes ; la haie différencie des zones plus ou moins abritées des intempéries, et des zones d'ombre et de soleil, plus sèches ou plus fraîches et humides, aux sols moins colmatés, etc. Elle offre à un grand nombre d'espèces le minimum de complexité éco paysagère nécessaire à leur survie.

Pour augmenter encore le potentiel écologique de la haie, on peut y introduire ou conserver des arbres sénescents, têtards et du bois mort afin d'offrir aux insectes xylophages la nourriture et l'habitat dont ils ont besoin et aux oiseaux et mammifères cavernicoles les abris et la nourriture qui leur sont vitaux. Selon le contexte, on pourra aussi utilement lui associer une bande enherbée, un fossé, un réseau de mares ou des talus.

Préservation du paysage bocager

Le paysage bocager est de plus en plus menacé. Les haies représentent, au regard d'une politique productiviste, une surface agricole non exploitée. Il est donc fréquent qu'elles soient rasées sans autre forme de procès. En replantant les haies, et en tentant de recréer un réseau, on contribue efficacement au maintien de ce paysage traditionnel des campagnes et à la restauration d'agroécosystèmes plus riches, productifs et résilients.

Valorisation du paysage

Une haie bien pensée confère au terrain un potentiel esthétique non négligeable. En plantant des arbres à fleurs ou à baies, on peut apprécier, à chaque saison, une nouvelle palette de couleur. De plus, certaines espèces sont particulièrement odorantes, le chèvrefeuille par exemple, donnera une touche agréablement parfumée à la haie.

Conception d'une haie

Grands types de haies

On classe généralement les haies en cinq grandes familles.

Haie vive



plantée cinq mois plus tôt : chaque tronc d'arbuste est protégé d'un manchon anti-rongeurs et anti-cervidés

La haie vive ou haie libre associe des arbustes à feuilles caduques ou persistantes. Elle est généralement composée de quatre à huit espèces, choisies pour leur floraison, leur fructification ou leur feuillage automnal décoratif. La taille permet d'équilibrer les différents végétaux entre eux et de limiter un développement excessif.

Sa hauteur varie de 7 à 20 mètres (*pour une épaisseur de 3 à 5 mètres*).

La haie large

La bande arbustive ou bande arbustive naturelle est une haie d'au minimum trois mètres de large (et jusqu'à 5 mètres, et plus) composée d'arbres, arbustes, arbrisseaux et sous-arbrisseaux ; en mélange. Elle est presque un petit bois allongé. On la trouve souvent sur des larges talus pentus séparant deux parcelles. Elle est aussi idéale en ville comme à la campagne, pour créer un univers paysager empli de verdure et de biodiversité en fond de jardins ; notamment ceux qui ont une forme allongée.

Sa hauteur varie de 7 à 20 mètres (*pour une épaisseur de 3 à 5 mètres*).

La haie brise-vent



en fond de terrain qui protège une pâture (foin) de vents dominants qui pourraient la coucher.

La haie brise-vent ou haie haute composite est une haie haute. Elle est efficace pour protéger les cultures en augmentant la productivité d'une parcelle dans les premiers mètres après la haie. Ces haies présentent de nombreux intérêts pour les cultures en abritant aussi des auxiliaires de l'agriculture. Cette haie composite est constituée d'espèces de haut jet, de bourrage haut et de bourrage bas.

Sa hauteur varie de 7 à 20 mètres (*pour une épaisseur de 3 à 5 mètres*).

La haie belge

La haie belge est une forme d'espalier (arbre, le plus souvent fruitier, taillé en forme plate) qui tresse un ensemble d'espaliers pour former une haie fruitière. Avec cette technique ancestrale (du Moyen Âge, en Europe), la lumière solaire pénètre l'espalier autant qu'en arbre « normal », tout en occupant beaucoup moins d'espace.

La haie fruitière :



Haie fruitière en vue rapprochée

Elle porte nombre de baies sauvages et de fruits : argouses, châtaignes, mêles, mûres, pommes, prunes, raisins, etc.

La haie fruitière ou haie productive, telle la haie fruitière à *la diable* est une haie qui allie plusieurs avantages : un brise-vent délimitant deux parcelles, en plus d'une production fruitière diversifiée (pêches, prunes, raisins, mûres, châtaignes, noix, noisettes, etc.) comme dans un verger. Une taille sélective d'hiver permet de faire entrer la lumière solaire sur les rameaux fructifiant. Sa hauteur varie de 3 à 7 mètres (*pour une épaisseur de 2 à 5 mètres*).

La haie brise-crue



La haie brise-crue a pour but de ralentir le débit d'une rivière lors d'une crue.

La haie taillée

La haie taillée ou haie-mur végétalisée, surnommée « béton vert », est taillée sur ses deux côtés et sur le dessus. Elle clôt une propriété, comme la haie plessée traditionnelle.

Une haie taillée « décorative » à espèce unique persistante subit une taille sévère avec un taille-haie pour former une sorte de « mur végétal » taillé sur ses deux côtés seulement.

Une haie taillée peut associer des arbustes à feuilles caduques taillés de manière plus douce à la cisaille de jardinier paysagiste. Ce type de haie taillée est plus haute afin d'offrir une meilleure protection et d'accueillir plus de faune.

En général, la hauteur est comprise entre 1 m et 2 m pour une épaisseur de 0,40 à 1 ou 2 mètres.

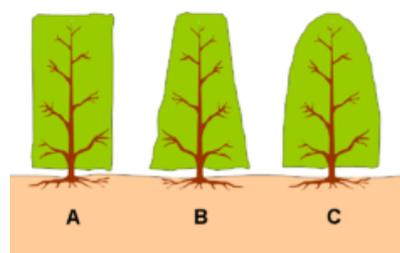
Haies taillées



Haie taillée en mur végétal dont la fonction est seulement séparative .

3 formes basiques de haie taillée

- A) Taille rectangulaire
- B) Taille trapézoïdale
- C) Taille ovale.



Haie taillée formée d'arbres fruitiers treillés en espalier à Standen

Des haies particulières

Une jeune **haie plessée** qui deviendra progressivement infranchissable.



Haie de Benjes



nouvellement plantée qui est constituée de branches de bois mort. Elle servira d'abri à la faune dont les déjections garnies de graines donneront naissance en quelques années à une haie naturelle.

Certaines techniques efficaces de cultures sur arbres, de plessis de bois vif, ou d'entassement de bois mort permettent de réaliser habilement des haies spécifiques du plus bel effet :

Hermann Benjes, écologue allemand (1937-2007), a décrit à la fin des années 1980 une technique originale, proche du plessage mais réalisée avec du bois mort. Les "haies de Benjes" sont des haies constituées de branches de bois mort disposées à l'horizontal sur le sol (comme en forêt). Elles servent d'abri et de réserves de nourriture aux oiseaux et autres animaux. Ceux-ci déposent leurs déjections pleines de graines dans ces monticules de bois, donnant ainsi naissance en quelques années à une haie naturelle d'essences locales variées.

La haie de Joualle

La haie fruitière est une composante de la Joualle, un mode de culture ancestral. Plusieurs haies fruitières séparent des parcelles d'une dizaine de mètres de large cultivées pour le fourrage, les céréales ou les plantes potagères. La culture en hautain permet d'y faire monter la vigne sur les arbres fruitiers.

La haie plessée

Une haie plessée est constituée en fendant les troncs des arbustes. Les arbustes ainsi fendus sont ensuite inclinés et tressés avec des piquets espacés de 40 cm ou bien avec certains autres arbustes laissés verticaux. La haie plessée poursuit sa croissance naturelle et les arbustes fendus cicatrisent et se dédoublent. Cette haie particulière forme bientôt une clôture impénétrable qui ferme une parcelle d'où ne peut sortir le bétail et où ne peuvent entrer des intrus.

La haie vive tressée

Une haie vive tressée est une haie particulière au Pays basque. Appelée "Zerralia" en langue basque, elle marque le paysage et crée le bocage, un espace avec plusieurs parcelles consacrées à l'élevage ou à l'agriculture. La haie assure le rôle de défense naturelle contre les bêtes.

Au six types de haies précédents et aux quelques haies particulières, on pourrait aussi ajouter d'autres arrangements végétaux comme les bois, boqueteaux, bosquets, les bandes boisées ou les allées boisées. Mais ceux-ci se rapprochent plus du boisement que de la haie.

Le choix des essences

Le choix des essences sera déterminé par un grand nombre de facteurs, parmi lesquels on peut citer la composition du sol, l'exposition du terrain, l'espace disponible, ou encore la forme, le style ou le but recherché.

Un grand terrain permettra de planter la haie sur deux rangs en quinconce, pour offrir aux animaux plus d'espace. Il est important d'utiliser des espèces indigènes en mélange et de les alterner tous les trois ou quatre pieds.

On peut mélanger les espèces à feuilles caduques, persistantes et celles au feuillage marcescent. En effet, les arbres persistants resteront verts toute l'année, alors que les arbres à feuilles caduques perdent leurs feuilles en hiver, mais prennent des teintes très variées en fonction des saisons. Les arbres à feuillage marcescent ont leurs feuilles qui flétrissent pendant l'hiver mais sans tomber.

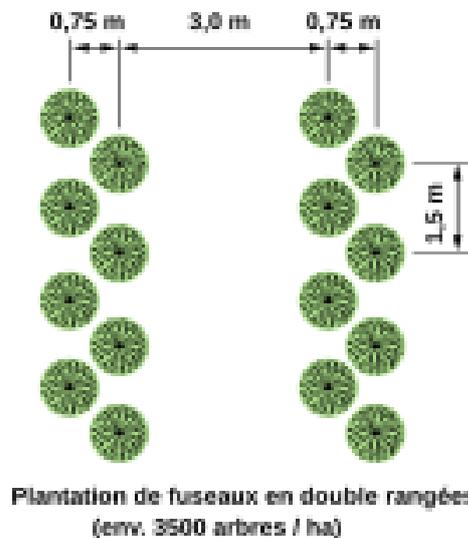
Pour haie vive

- On pourra les stocker pendant de nombreux mois dans un simple bocal en verre fermé. Ces fruits secs pourront être consommés en l'état, ou bien cuisinés réhydratés (comme les légumes secs).

Notes

- *Les arbres porteurs d'agrumes, à l'exception du citronnier épineux, sont sensibles au gel et ne sont donc à planter directement en terre (en verger, haie fruitière ou en solitaire) qu'en climat méditerranéen ou océanique très doux. À défaut de ce type de climat, il faudra planter chaque arbre en grand pot d'argile qui, l'hiver venu, sera rentré en serre ou véranda chauffées.*
- *Au Québec (Canada), ou même dans le Nord-Est de la France, arbres et arbustes doivent résister à des vagues de froid intense. Avant de choisir un plant, il sera nécessaire de vérifier si l'essence s'adaptera. On pourra s'informer utilement sur les sites : d'Evergreen [archive] et de l'Expert des Haies [archive].*

Les intérêts de planter des espèces indigènes



Plantation de deux rangées d'arbres et arbustes disposés en quinconce. Dans l'exemple, un sentier est bordé de deux haies à double alignement d'arbres implantés en quinconce.

Une espèce indigène est une espèce qui croît naturellement dans une zone donnée de la répartition globale de l'espèce et dont le matériel génétique s'est adapté à cet endroit en particulier. Une espèce indigène est donc particulièrement adaptée au climat, à la faune et à la flore qui l'entourent.

Planter une espèce indigène permet de maintenir les équilibres écosystémiques de la région :

- Une espèce indigène est adaptée aux conditions du milieu, au type de sol, etc. Elle n'aura donc pas besoin de soin spécifique, l'arrosage, les engrais ou les pesticides ne seront pas nécessaires.
- Une espèce indigène a évolué en même temps que la faune du milieu. La flore indigène répond donc parfaitement aux besoins de la faune, en termes de nourriture, d'habitats, etc.
- Les espèces locales ont de plus en plus tendance à disparaître. On les remplace fréquemment par des espèces exotiques plus colorées, mais bien souvent parfaitement inadaptées au milieu. Cultiver des espèces indigènes permet de maintenir un réservoir génétique de semences locales.
- En plantant les espèces locales, on favorise la mise en place de corridors écologiques et on contribue à rétablir les interconnexions entre les différents milieux.

À titre indicatif, le tableau suivant nous renseigne sur la richesse comparée des communautés d'invertébrés ou *insectes* abrités en Europe occidentale par des *espèces végétales indigènes*, en comparaison avec les *espèces végétales exotiques importées* :

- **Préparation de plantation d'une haie**

Notes informatives importantes

1. *Préparation* : Marquage du terrain pour repérer les emplacements des plants ; pour réaliser une haie dense écologiquement idéale, les arbres et arbustes sont disposés sur trois rangs et plantés en quinconce. Les arbres les plus hauts devront être plantés en ligne centrale. Et les arbustes et arbrisseaux (arbres bas) le seront sur les deux lignes extérieures.
2. *Creusement* : On creuse des trous individuels à la pelle et à la pioche, ou bien une tranchée avec une pelleteuse).
3. *Compost* : Ajouter du charbon de bois pilé au compost, puis déposer le tout en fond de trou. Ce substrat fertile de Terra preta activera la pousse de la haie.
4. *Tailles* : Les rameaux et racines abimés du plant sont supprimés au sécateur. Les bouts de racines le sont aussi ; ceci à fin de stimuler le racinage du plant.
5. *Pralinage* : Le pralin sur racines les cicatrise et apporte les nutriments pour redémarrer en pousse. Assez pâteux, il colle à chaque racine pour être efficace.
6. *Plantation* : Racines posées étalées sur compost, puis terre versée. Une fois le trou comblé, il faut piétiner dessus pour tasser (air chassé et plant stabilisé).
7. *Drainage* : Comblement du trou de plantation achevé par pose de galets ou autres. Ce paillis lithique facilite l'arrosage, draine les pluies et réchauffe le sol.
8. *Arrosage* : Le premier arrosage sur plantation est très important. L'eau va couler jusqu'aux racines ainsi réhydratées et emprisonnées de terre (l'air est chassé).
9. *Tuteur* : Si l'arbre est grand ou placé en endroit venteux, un système de tuteurs qui ne le blessera pas, sera nécessaire : trois pieux (piquets en bois) plantés en triangle autour de l'arbre. Trois tendeurs en caoutchouc reliés aux piquets maintiendront verticalement l'arbre pris dans des rafales de vent.
10. *Paillage* : Paillis en pied de chaque plant avec du paillis ou du BRF (foin et paille à défaut) qui se décomposera lentement et se transformera en compost.
11. *Protections* : En région forestière, la pose de protections anti-rongeurs et cervidés (image ci-dessus), voire d'un grillage temporaire, peut s'avérer très utile.
12. *Essences* : Les autochtones charme, le noisetier, le houx, le sorbier et l'aubépine sont conseillés pour réaliser des vraies et belles haies vives naturelles.

Réglementation En Europe



Une structure bocagère bio-diversifiée à protéger par la réglementation : ses haies sont écopaysagèrement connectée aux boisements et forêts, ainsi qu'au rivage lacustre.

Dans le cadre de l'écoéligibilité de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC), les bandes enherbées et quelques autres éléments paysagers semi-naturels d'intérêt agroécologique et écologique sont éligibles au dispositif des « *surfaces équivalentes topographiques* ».

En France

De nombreux textes réglementent la plantation et l'entretien des haies situées à proximité des bâtiments et habitations. Mais ils se raréfient en milieu strictement rural.

Issue du Code napoléonien, la réglementation française se borne essentiellement aux *haies urbaines*. Ces textes sont basés surtout sur des règles de bon voisinage : notamment sur la distance des plantations (Code civil art. 671/1), l'entretien et la responsabilité du propriétaire (Code civil art. 673), les haies mitoyennes (Code civil art. 666 à 670 et art. 1322) ou l'entretien de ce type de haie implantée à cheval sur deux propriétés différentes (Code civil art. 667). Des informations légales sont disponibles sur le site Legifrance [archive], ou auprès des services techniques des mairies et des Directions de l'Agriculture.

Concernant les *haies bocagères* et contrairement aux forêts et leur code forestier, jusqu'à récemment il n'existait aucune réglementation spécifique à la haie bocagère. Ainsi l'arrachage ou la plantation dépendaient de la volonté individuelle de propriétaires fonciers. La France fut le dernier pays de l'Union européenne à mettre en place de telles mesures de préservation des haies, en avril 2015. Ces dispositions de protection sont assorties de mesures compensatoires qui vont permettre indirectement une rallonge du montant des primes pour les agriculteurs.

L'article 4 de l'arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) interdit la destruction des haies en dehors des cas prévus par cet arrêté, et rend obligatoire la déclaration préalable à la direction départementale chargée de l'agriculture de toute destruction, déplacement ou remplacement de haie.

Lors du déplacement de la haie, la longueur de haie replantée, en une ou plusieurs haies, doit être au moins de même longueur que la haie détruite. Cet article interdit en outre de tailler les haies et les arbres entre le 1er avril et le 31 juillet de chaque année.

Tout déplacement, remplacement ou destruction d'une haie en dehors du cadre dérogatoire réglementaire, ainsi que toute absence de déclaration préalable lorsqu'elle est obligatoire, est passible d'une réduction des aides au titre de la conditionnalité.



Voilà comment il faut tailler vos haies en bordure des voies

La Punaise

insecte repérable à sa mauvaise odeur



La punaise est un insecte hémiptère qui compte plus de 45 000 espèces, mais les plus communes en Europe sont la punaise verte et la punaise grise, inoffensives. Peu élégantes, ces petits insectes portent le nom scientifique d'hétéroptères et elles doivent leur nom courant de punaise à leur odeur nauséabonde. Parmi les espèces que l'on peut couramment croiser chez soi, on note la présence de punaises alliées au jardin et d'autres qui se nourrissent de nos végétaux, mais dont le faible nombre ne suffit généralement pas à provoquer des dégâts importants. Petit tour d'horizon de ce sous-ordre d'insectes aux caractéristiques très diverses.

Qui est la punaise ?

Les punaises, ou hétéroptères, sont un grand sous-ordre d'insectes qui regroupe plus de 45 000 espèces réparties en 90 familles. Le terme d'hétéroptères vient du grec ancien (*heteros* pour "autre, différent" et *pteron* pour "aile") et peut se traduire par insecte "aux ailes différentes". En effet, cette catégorie d'insectes que sont les punaises est dotée d'une paire d'ailes supérieures uniques, les hémélytres, qui comportent une partie rigide et une partie fine et membraneuse, et d'une paire d'ailes postérieures uniquement membraneuses. Le nom vernaculaire de punaise, aujourd'hui employé communément, vient de l'ancien français "punais" qui signifie "puant, nauséabond" en référence à l'odeur désagréable qu'un grand nombre de ces insectes diffusent.

Les punaises sont donc très nombreuses puisqu'il en existe des milliers d'espèces, mais on identifie plusieurs points communs qui permettent d'en dresser une description.

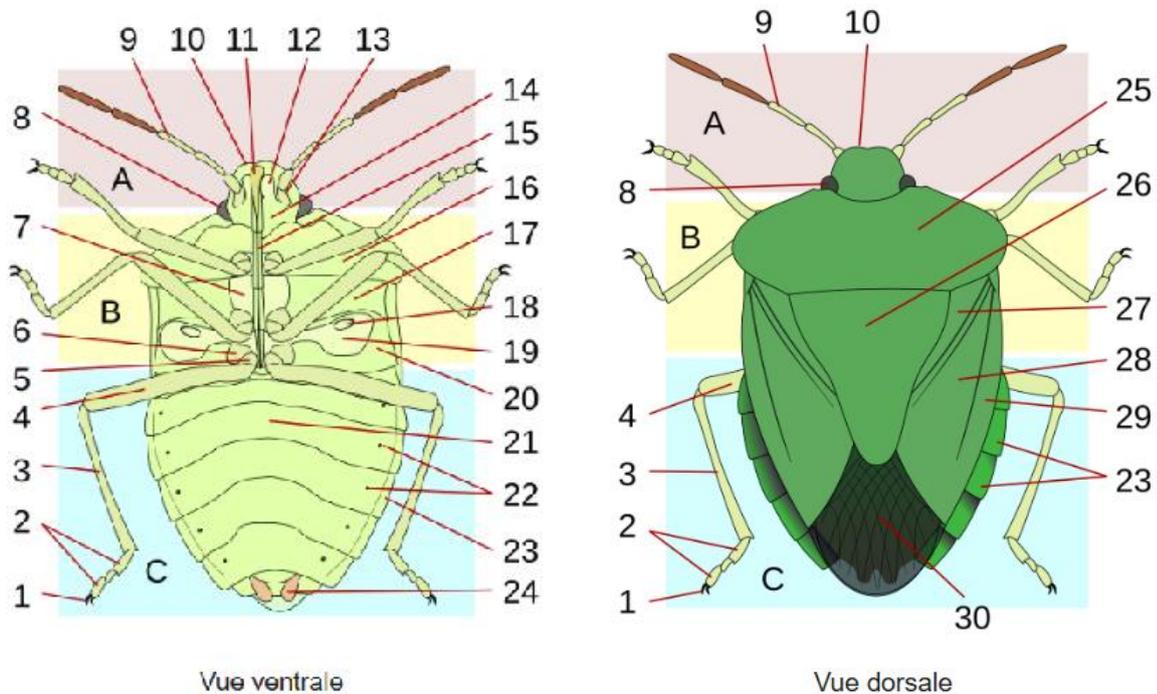
Ces insectes sont en effet dotés d'un corps en trois parties, qui comprend une tête, un thorax et un abdomen, mais également des pattes, des pièces buccales de forme piqueur-suceur (le rostre) et un exosquelette. Elles sont dotées de deux paires d'ailes,

Détaillons ensemble les spécificités des punaises.

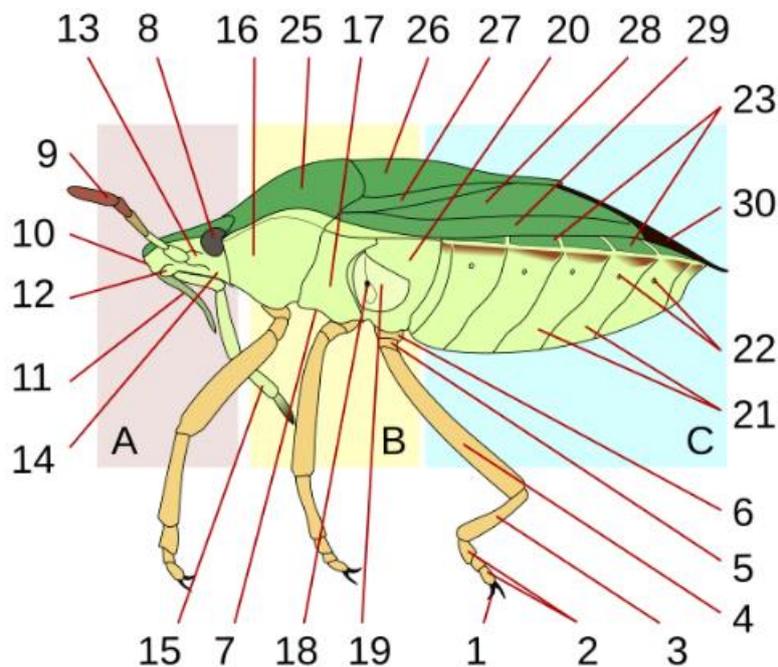
- **La tête** : elle comporte les yeux composés, parfois des ocelles (qui sont des yeux simples), des antennes segmentées, un rostre souvent articulé et formant un petit tube.
- **Le thorax** : il se compose de trois parties, à savoir le prothorax, le mésothorax médian et le mésothorax postérieur. C'est sur cette partie du corps que sont fixées les ailes caractéristiques des hétéroptères et les pattes qui leur permettent, selon les espèces, de marcher, de courir, de sauter, de grimper ou encore de nager.
- **L'abdomen** : il comporte les organes internes et les organes génitaux.

Les punaises sont également dotées de glandes odoriférantes qu'elles utilisent pour se défendre. Selon les espèces, cette odeur est plus ou moins nauséabonde pour notre odorat humain, mais elle permet à l'insecte de repousser un prédateur, de le dissuader d'attaquer ou encore de

Nous l'avons indiqué l'intoxiquer.



| A. Tête (bande rose) | |
|--|---|
| 08. Œil composé (<i>oculus compositus</i>) 09. Antennes (<i>antennae</i>) 10. Clypéus (<i>clypeus</i>) 11. Labre supérieur (<i>labrum</i>) | 12. Buccules (<i>buccula</i>) 13. Tubercules antennifères (<i>antennifer</i>) 14. Gorge (<i>gula</i>) 15. Rostre (<i>rostrum</i>) |
| B. Thorax (bande jaune) | |
| 06. Coxa (<i>coxa</i>) 07. Mésosternum (<i>mesosternum</i>) 16. Propleures (πρόπλευρα, <i>prosopleura</i>) 17. Mésopleures (μεσοπλευρά, <i>mesopleura</i>) 18. Orifice odorifère | 19. Aire évaporatoire de la glande 20. Métapleures (μεταπλευρά, <i>metapleura</i>) 25. Pronotum (<i>pronotum</i>) 26. Scutellum (<i>scutellum</i>) 27. Clavus (ἄκλι) (<i>clavus</i>) |
| C. Abdomen (bande bleue) | |
| 21. Urosternites 22. Stigmates abdominaux 23. Latérotergites (<i>connexivum</i>) 24. Apophyses des plaques génitales | 28. Corie 29. Exocorie 30. Membrane |
| Pattes | |
| 01. Griffes (<i>unguis</i>) 02. Tarses (<i>farsi</i>) 03. Tibia (<i>tibia</i>) | 04. Fémur (ἄκλι) (<i>femur</i>) 05. Trochanter (<i>trochanter</i>) |



Vue latérale gauche

Plusieurs espèces pour plusieurs profil

Nous l'avons indiqué, il existe des milliers d'espèces de punaises, mais en France, certaines espèces sont plus communes que d'autres. Voici les plus fréquemment observées sur nos territoires.

La punaise verte des bois (*Palomena prasina*) se reconnaît à la couleur verte qu'elle arbore pendant la période estivale. Mais dès l'automne, son corps prend une teinte plus brune. La punaise grise (*Rhaphigaster nebulosa*), quant à elle, est d'une couleur gris brun qui lui permet de se faire bien plus discrète en toute saison et elle est ainsi peu repérable au jardin. Ces punaises mesurent entre 1 cm et 1,5 cm de long tout au plus et elles comptent trois paires de pattes. Elles disposent de deux paires d'ailes caractéristiques, dont les postérieures sont membraneuses. Leur tête est surmontée de deux longues antennes et elle comporte le fameux appareil buccal de type piqueur-suceur. La punaise grise est en outre reconnaissable à l'aiguille présente sous son corps et à ses antennes qui évoquent des anneaux bicolores.

Il existe une autre espèce de punaise verte, la *Nezara viridula*, qui se distingue de la *Palomena prasina* par les ravages importants qu'elle est capable de provoquer dans le potager. Pour la reconnaître, il faut observer les quelques points blancs situés sur sa partie dorsale. En outre, la partie membraneuse de ses ailes est verte alors qu'elle est brune chez la *Palomena prasina*.

Ces punaises communes sont dotées des fameuses glandes odoriférantes qui produisent une substance puante, aux propriétés répulsives, qu'elles émettent lorsqu'elles se sentent menacées.

Où vit la punaise ?

Les punaises vivent dans les espaces végétalisés. Elles se plaisent ainsi dans les jardins, les haies, les forêts, les parcs, les fissures de murs, etc. Quand l'automne approche, les hétéroptères ont tendance à hiverner pour se mettre à l'abri de la froideur hivernale et des intempéries au sein des maisons.

Notons toutefois qu'elles n'ont rien à voir avec les punaises de lit (*Cimex lectularius*), qui piquent et sucent le sang de l'homme.

Un régime alimentaire varié

Les punaises peuvent avoir trois modes alimentaires différents, sachant que certaines espèces ne pratiquent qu'un seul mode alors que d'autres espèces en mixent deux ou trois. Elles peuvent en effet être phytophages, prédatrices ou ectoparasites hématophages.

- **La phytophagie** : la majorité des punaises se nourrissent de la sève de végétaux. Pour ce faire, elles piquent les feuilles, les graines, les fruits ou encore les tiges à l'aide de leur rostre.
- **La prédation** : certaines espèces sont essentiellement prédatrices ou charognards. N'étant pas dotées de pièces buccales masticatrices, elles injectent un venin et des sucs digestifs à leurs proies afin de les paralyser et de les liquéfier, avant d'aspirer leur contenu.
- **L'hématophagie** : quelques rares espèces se nourrissent de sang de mammifères, d'oiseaux ou encore d'humains.

Quelle que soit leur alimentation, les punaises se servent de leur rostre pour se nourrir. Cet organe piqueur-suceur situé sous la tête permet de piquer les proies et d'aspirer le contenu.

Chez les espèces courantes dans nos régions et précédemment citées, l'alimentation est principalement constituée de la sève des végétaux, mais elles s'en délectent sans abîmer ni vos fleurs ni vos fruits ou légumes, notamment en ce qui concerne la punaise verte des bois (*Palomena prasina*) et la punaise grise (*Rhaphigaster nebulosa*).

Attention toutefois à la punaise verte *Nezara viridula* qui, après avoir saccagé d'innombrables récoltes de soja et de riz en Asie, a migré vers l'Europe, du fait du réchauffement climatique, pour provoquer d'importants dégâts chez les producteurs de fruits et légumes ainsi que dans les jardins potagers.

La reproduction de la punaise

La reproduction des punaises commence par l'accouplement du mâle avec la femelle. Selon les espèces, les positions varient, certaines s'accouplant tête-bêche, d'autres avec le mâle situé sur la femelle, d'autres encore côte à côte.



Ponte de *Nezara viridula*, ici parasitée par une guêpe du genre *Anastatus* (Eupelmidae).

Chez certaines espèces, le mâle reste relié à la femelle après l'accouplement pour éviter qu'un concurrent ne vienne féconder sa dulcinée. Chez d'autres, pendant l'accouplement, le mâle injecte à sa partenaire un répulsif qui fait perdre à cette dernière son pouvoir d'attraction auprès des concurrents. Au sein de certains groupes, les mâles s'accouplent en transperçant leur partenaire, conduisant bien souvent à son décès ou à une durée de vie raccourcie.

Parmi nos espèces courantes, une fois que la femelle est fécondée par son partenaire, elle va pondre plein de petits œufs verdâtres qu'elle ira ensuite soigneusement déposer au revers de feuilles. Après deux à trois semaines, l'éclosion peut avoir lieu. Les larves apparaissent et elles connaîtront plusieurs mues, pendant une période l'ordre de cinq à six semaines, avant de devenir adultes.

La punaise : les dommages que génèrent certaines espèces

Heureusement, les espèces de punaises observées en France ne présentent pas de danger pour l'homme. En revanche, ce ne sont pas toutes des alliées pour le jardin. En effet, la punaise verte (*Nezara viridula*) apprécie particulièrement les tomates, les poivrons et les aubergines dont elle pique et suce les boutons floraux. Ces derniers, anéantis, meurent desséchés. Elle s'attaque également aux fruits, notamment aux pommes et aux poires qu'elle contribue à déformer en injectant une salive toxique qui finit par leur conférer un aspect pierreux et les rendre moins faciles à conserver.

La punaise rouge du chou (*Eurydema ornata*), également nommée punaise ornée, reconnaissable à sa couleur rouge et noire, ressemble quelque peu au gendarme. Mais si ce dernier est totalement inoffensif et figure même parmi les plus précieux alliés du jardinier, la punaise rouge du chou provoque de terribles ravages sur les choux et les Brassicacées en général, les pommes de terre et les Poacées. En effet, ses piqûres ralentissent le développement des plantes et flétrissent le feuillage.

La punaise potagère (*Eurydema oleracea*) est plus petite, de couleur rouge et noire également, et elle suce la sève de la plupart des légumes du potager, tout comme *Lygus pratensis*, une autre punaise de couleur brune dotée d'une silhouette allongée.

Attention, si le gendarme (*Pyrrhocoris apterus*) fait bien partie des punaises, ne le chassez surtout pas ! Comme nous l'avons indiqué, il est totalement inoffensif pour vos plantes et il fait même partie des précieux auxiliaires à favoriser pour la bonne santé du jardin.

Comment lutter contre les punaises nuisibles au jardin ?

Entre les espèces de punaises nuisibles – celles qui se nourrissent de la sève des plantes et qui les affaiblissent – d'un côté, et les espèces de punaises qui sont totalement sans risque pour le jardin – et qui chassent, au contraire, des ravageurs de plantes (notamment les pucerons, les chenilles, etc.) – de l'autre, on peut penser que le tout s'équilibre ! Et c'est en quelque sorte une vérité.

En France, les espèces présentes qui nuisent à nos végétaux sont rarement installées localement en nombre suffisant pour provoquer des dommages sérieux. Leur impact reste donc marginal.

En parallèle, certaines espèces parmi les Miridés, les Anthocoridés, les Pentatomidés et les Nabisés sont des prédatrices efficaces de nuisibles. Dévoreuses de pucerons, d'acariens, d'aleurodes, de larves de mouches et de cicadelles, ce sont en effet des auxiliaires bien précieuses pour le jardinier !

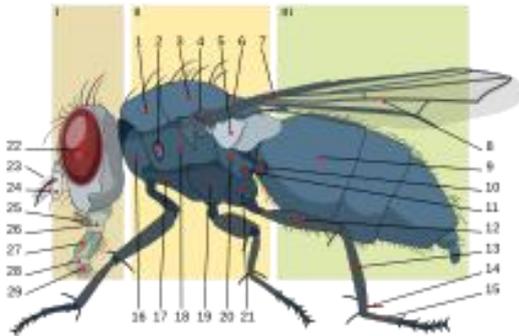
Si vous souhaitez éliminer les punaises présentes dans votre jardin, sachez qu'il n'existe guère de solution de traitement, y compris parmi les produits chimiques. Vous pouvez toutefois agir en prévention. Ainsi, si l'attaque est peu importante, vérifiez le dos des feuilles et supprimez les œufs qui y sont accrochés. Secouez les plantes sur lesquelles vous avez observé des punaises après avoir étendu un drap blanc sur le sol pour les repérer facilement.



La mouche domestique

La **mouche domestique** (*Musca domestica*), est la plus commune des espèces de mouches. Elle porte le nom de domestique bien que ce ne soit pas un animal domestique, mais c'est un insecte qui entre volontiers dans les maisons (*domus* en latin). Cette synanthropie en fait l'un des insectes ayant la plus vaste aire de répartition dans le monde.

Description



Anatomie de la mouche domestique.

Les adultes mesurent de 5 à 8 mm de long et leur poids moyen est de 7 mg. Leur thorax est gris, avec quatre lignes noires longitudinales sur le dos. La face ventrale de l'abdomen est grise. Le corps entier est recouvert de soies. Elles ont des yeux composés rouges. Les femelles sont légèrement plus grosses que les mâles. Les pièces buccales de la mouche forment une trompe se terminant par deux coussinets munis de pores, par lesquels la mouche aspire sa nourriture.

Distribution

La mouche domestique est probablement l'insecte dont la répartition est la plus large au monde ; elle est largement associée à l'Homme et l'a accompagné tout autour du globe. Elle est présente dans l'Arctique, ainsi que sous les tropiques, où elle est abondante. Elle est présente dans toutes les régions peuplées d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Australasie et des Amériques.

Risque de confusion

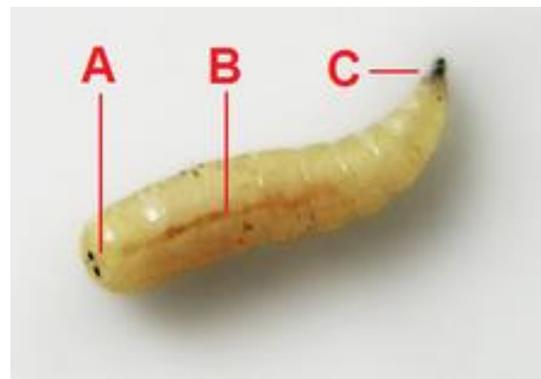
Certaines espèces sont assez similaires, en apparence, avec la mouche domestique :

- la petite mouche domestique, *Fannia canicularis* ;
- la mouche charbonneuse, *Stomoxys calcitrans*, capable de piquer.

Cycle de vie

Chaque femelle peut pondre jusqu'à 1 000 œufs, généralement en 5 fois avec chaque fois une centaine d'œufs déposés. Les œufs sont blancs et mesurent environ 1,2 mm de longueur. Au bout d'une seule journée, les larves (asticots) en sortent. Elles vivent et se nourrissent sur les matières organiques (généralement mortes et en voie de décomposition avancée, telles qu'un cadavre, des détritux ou des excréments) sur lesquelles elles ont été déposées. Les asticots sont blanc pâle, d'une longueur de 3 à 9 mm. Ils sont plus fins dans la région buccale et n'ont pas de pattes. À la fin de leur troisième mue, les asticots rampent vers un endroit frais et sec et se transforment en pupes, de couleur rougeâtre ou brune et mesurant environ 8 mm de long. Les mouches adultes émergent grâce à leur ptiline. Les adultes vivent de deux semaines à un mois dans la nature ou plus longtemps dans les conditions plus confortables d'un laboratoire. Après avoir émergé de la pupa, les mouches cessent de grandir. De petites mouches ne sont pas des mouches jeunes, mais ce sont des mouches qui n'ont pas eu suffisamment de nourriture durant leur stade larvaire.

accouplement Asticot de *Musca domestica*



A = arrière avec des trous de respiration, B = canaux, C = tête.

À peu près trente-six heures après son émergence de la pupa, la femelle est réceptive pour l'accouplement. Le mâle la monte sur le dos et lui injecte du sperme. Normalement, la femelle ne s'accouple qu'une seule fois, stockant le sperme et pouvant l'utiliser lors de plusieurs pontes. Les mâles sont territoriaux : ils défendent un territoire contre l'intrusion d'autres mâles et cherchent à s'accoupler avec toute femelle qui pénètre sur ce territoire.

Des guêpes susceptibles de parasiter les asticots pondent leurs œufs dans les pupes dont leur descendance se nourrira.



Pupes de mouches domestiques tuées par des guêpes parasites.

Chaque puppe est percée d'un trou par lequel émergera une seule guêpe adulte. La larve de la guêpe s'en nourrit pendant son parasitage. Certaines espèces de guêpes peuvent également tuer la puppe de mouche.

La prolifération des mouches dépend de la température : généralement, plus il fait chaud, plus les mouches se développent. Durant l'hiver, la plupart d'entre elles survivent au stade larvaire ou pupal dans des lieux plus chauds et protégés.

Une mouche domestique peut être infectée par des champignons entomopathogènes tels que *Entomophthora muscae* ou *Beauveria bassiana*. Afin de lutter contre leur développement, elles peuvent se mettre dans des états fiévreux qu'elles peuvent moduler en fonction de la gravité de l'infection.

Comportements typiques

Les mouches domestiques ne peuvent absorber que de la nourriture liquide. Elles excrètent de la salive sur la nourriture solide, la pré-digérant avant de la réabsorber. Elles régurgitent également des matières partiellement digérées pour les réabsorber ensuite.



Patte de mouche domestique.

Les mouches peuvent marcher sur des surfaces verticales, ou même la tête en bas au plafond, grâce aux effets de la tension superficielle due à des liquides sécrétés par des glandes situées près des pattes.

Les mouches se nettoient régulièrement les yeux avec leurs pattes antérieures et époussettent leurs pattes en les frottant l'une sur l'autre (aussi bien les pattes antérieures que postérieures). Elles le font notamment parce que de nombreux récepteurs gustatifs et olfactifs se situent sur leurs pattes.

Mécanisme de détermination du sexe

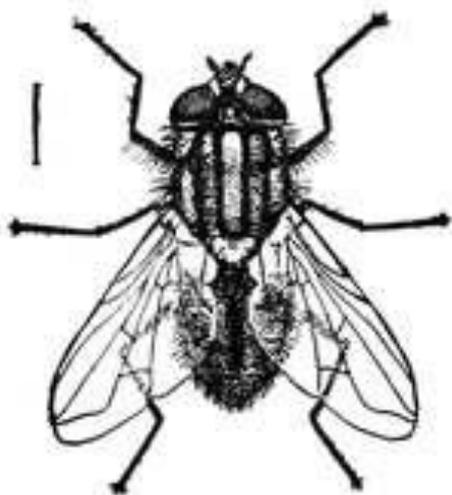


Illustration d'une mouche domestique

La mouche domestique est l'objet de recherches en biologie, principalement du fait d'une qualité remarquable : le mécanisme de détermination du sexe. Bien qu'il existe une grande variété de mécanismes de détermination du sexe dans la nature (par exemple l'hétérogamie mâle et femelle, l'haplodiploïdie, les facteurs environnementaux), la façon dont le sexe est déterminé est habituellement fixe au sein d'une espèce. Cependant, la mouche domestique dispose de plusieurs mécanismes différents pour mettre en place le sexe des individus, tels que l'hétérogamie mâle (comme la plupart des insectes et des mammifères), l'hétérogamie femelle (comme chez les oiseaux) et le contrôle maternel sur le sexe de la descendance. Ceci fait de la mouche domestique une des espèces les plus utiles pour étudier l'évolution de la détermination sexuelle.

Évolution

Bien que l'ordre des diptères soit bien plus vieux, les vraies mouches domestiques ont entamé leur spéciation au début de l'ère cénozoïque, il y a 65 millions d'années. On pense qu'elles sont apparues dans le sud de la région paléarctique. Du fait de leur relation de commensalisme étroit avec l'homme, elles doivent leur dispersion mondiale au fait de co-migrations avec lui.

Relations avec les humains

La mouche domestique est en elle-même inoffensive pour l'humain mais son mode de vie implique un risque au niveau de l'hygiène. Elle n'est pas associée à la transmission d'une maladie en particulier mais une étude de 2017 a montré qu'elle pouvait transporter des agents pathogènes associés à des bactériémies, septicémies et maladies gastro-entériques.

Les usages des mouches domestiques sont limités cependant les larves sont aussi nutritives que la farine de poisson et pourraient être utilisées pour convertir les déchets en aliments pour animaux à base d'insectes pour les poissons d'élevage et le bétail. Les larves de mouches domestiques sont utilisées dans des cures traditionnelles depuis la période Ming en Chine (1386 AD) pour une série de conditions médicales et ont été considérées comme une source utile de chitosane, avec des propriétés antioxydantes, et peut-être d'autres protéines et polysaccharides de valeur médicale.

Les mouches domestiques ont été utilisées dans l'art et les artefacts de nombreuses cultures. Dans les peintures de vanités européennes des XVI^e siècle et XVII^e siècle, les mouches domestiques sont parfois utilisées comme *memento mori*. Elles peuvent également être utilisées pour d'autres effets comme dans la peinture flamande, le *Maître de Francfort* (1496). Les amulettes de mouches domestiques étaient populaires dans l'Égypte ancienne.

Nos anciens, qui travaillaient avec des chevaux étaient confrontés aux mouches. Un astuce le leur servait bien pour éloigner les mouches des chevaux, ce n'était simplement qu'une couleur que beaucoup connaissent et cette couleur était le « **bleu charrette** »



l'écrevisse de Louisiane



Depuis plusieurs années, il a été clairement démontré que l'introduction d'espèces exotiques constitue l'une des principales menaces de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes. Il est essentiel de noter que cette problématique est susceptible de prendre bien plus d'ampleur en raison de l'augmentation des échanges mondiaux et du changement climatique.

Les activités humaines telles que l'agriculture, l'aquaculture et le transport contribuent à la propagation des espèces en dehors de leur barrière de dispersion naturelle, un processus qui s'est accéléré avec la mondialisation. La translocation d'espèce peut être intentionnelle ou accidentelle et la plupart des individus meurent durant le transport ou peu de temps après leur relâchement.

Les espèces qui deviennent invasives sont celles qui ont été déplacées hors de leur aire de répartition originelle et qui s'installent dans un nouvel environnement en causant des effets négatifs sur la santé humaine, l'économie, la biodiversité autochtone et le fonctionnement des écosystèmes.

Le cas des Écrevisses



Situation en Europe et en France

Il y a une dizaine d'années, le nombre d'écrevisses invasives estimé était supérieur à celui des écrevisses natives européennes sur un ratio de 2:1. Les prédictions suggéraient qu'on se dirigeait vers une dominance complète si rien n'était fait pour les protéger. En Europe, les espèces invasives les plus nombreuses dans les écosystèmes aquatiques sont les espèces de crustacés.

Parmi les espèces les plus dévastatrices, on retrouve; l'écrevisse de Louisiane, *Procambarus clarkii*, l'écrevisse de Californie, *Pacifastacus leniusculus*, et l'écrevisse Américaine, *Orconectes limosus*. Toutes trois sont considérées comme des « anciennes » espèces d'écrevisses exotiques, leur présence datant d'avant 1975. Plusieurs autres ont été introduites depuis, soulevant de nombreuses craintes même si elles ne sont pas (encore) aussi néfastes que leurs prédécesseurs.

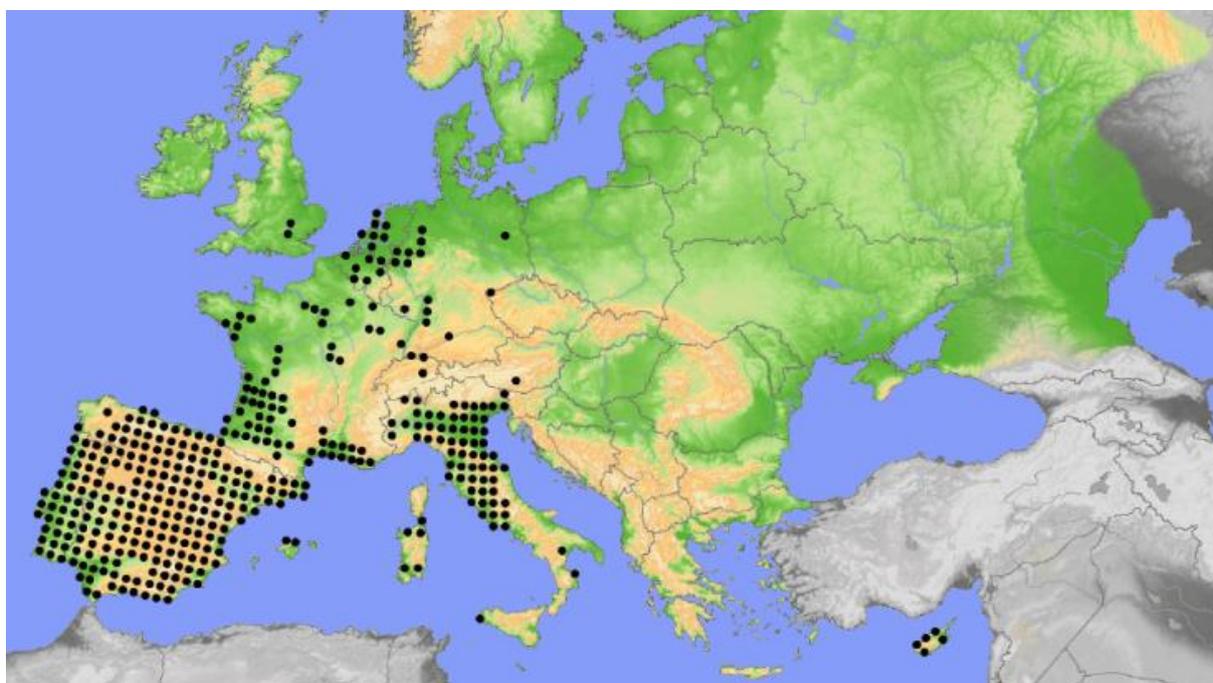
L'écrevisse de Louisiane en quelques mots

L'écrevisse de Louisiane, *P. clarkii*, est actuellement considérée comme la pire espèce d'écrevisse invasive dans le monde, et constitue un cas très étudié par la communauté scientifique. C'est l'une des espèces introduites les plus répandues dans les milieux aquatiques dans le monde, étant uniquement absente de l'Océanie et de l'Antarctique.

De par la multitude d'impact qu'elle cause, et ce sur plusieurs niveaux trophiques, elle est qualifiée d'espèce clé de voûte. Une forte plasticité dans ses traits de vie lui permet de tolérer d'importantes variations des conditions environnementales, et lui confère un avantage par rapport aux autres espèces. Faisant preuve d'un comportement agressif et d'une forte mobilité, elle a toutes les caractéristiques lui permettant de coloniser et de s'établir dans de nouveaux territoires.

Historique

Originnaire du nord-est du Mexique et du sud-central des États-Unis, l'arrivée de *P. clarkii* en Europe eut lieu en Espagne. Elle y fut introduite volontairement pour de l'aquaculture en 1973, et y rencontra un fort succès commercial. Par la suite, elle fut introduite illégalement au Portugal, en France et en Italie, pays à partir desquels elle s'est répandue dans le reste de l'Europe. Elle y atteint même le centre et le nord, où les conditions climatiques et l'altitude constituaient un obstacle considérable à son installation. A ce jour, elle est présente dans 16 pays du continent.



Carte de distribution de *P. clarkii* en Europe d'après Kouba *et al.*, 2014

Parmi les autres causes volontaires de sa répartition, on relèvera le commerce par internet et la remise en liberté depuis des aquariums. Les causes accidentelles sont dues à des pertes lors de son transport à l'état vivant ou en élevage.

Cette espèce a fort pouvoir de dispersion (cf. traits d'histoire de vie), risque de voir sa progression accentuée par le changement climatique qui va faciliter son introduction, sa colonisation et son succès reproducteur.

Les impacts

A l'échelle européenne, il s'agit de l'espèce invasive causant le plus grand nombre de dégâts dans les écosystèmes, juste devant l'écrevisse de Californie:

- Dissémination de la peste de l'écrevisse
- Compétition et prédation avec les espèces natives

- Bioaccumulation de substances toxiques
- Altération de la chaîne alimentaire
- Modification des propriétés physico-chimiques des habitats
- Consommation des plantes aquatiques et des algues

Elle peut entraîner l'extinction des écrevisses autochtones, notamment celle de l'écrevisse à pattes blanches, *Austropotamobius pallipes*. D'autant plus que *P. clarkii* est porteuse saine de la peste de l'écrevisse. L'écrevisse à pattes blanches est toujours présente mais ses populations sont très isolées.

L'écrevisse de Louisiane cause d'importantes pertes économiques en raison des moyens financiers mise en oeuvre pour lutter contre cette espèce. Elle impacte aussi d'autres activités telles que la riziculture où elle s'attaque aux jeunes pousses, ou encore les activités halieutiques où elle abîme les prises. Elle peut également provoquer des dommages chez l'Homme car elle est un agent de transmission de la bactérie *Francisella tularensis* qui entraîne la tularémie.



Il est facile de se rendre compte de l'ampleur des dégâts qu'elle cause en prenant l'exemple des terriers, dont l'accumulation peut entraîner l'effondrement des berges (phénomène accéléré en cas de fréquentation de la rive, notamment lorsqu'un troupeau vient s'abreuver). L'arrivée des particules va altérer la qualité de l'eau entraînant un changement des paramètres physico-chimiques: hausse de la turbidité, diminution de la concentration en oxygène dissous, modifications du pH...

Les espèces concernées par ces changements qui ne pourront faire face à cette réaction en chaîne, verront leur chances de survie réduites, voire anéanties. De plus, il faut prendre en compte les autres impacts causés par l'écrevisse de Louisiane ainsi que les pressions exercées par d'autres facteurs (autres espèces invasives, pollution).

Des traits d'histoire de vie hors du commun

L'écrevisse de Louisiane est caractérisée par une très forte plasticité dans ses traits d'histoire de vie, ce qui lui procure la capacité de s'adapter suivant les variations de l'habitat et ainsi de coloniser rapidement de nouveaux territoires.

Il s'agit d'une espèce généraliste et opportuniste omnivore, se nourrissant d'invertébrés aquatiques, poissons, détritus, végétaux et qui peut faire preuve de cannibalisme. Le régime alimentaire des adultes est principalement composé à base de plante, alors que les juvéniles se nourrissent majoritairement d'animaux.

Elle possède une stratégie de développement de type r, c'est-à-dire, à fécondité élevée. Deux voire trois périodes de reproduction peuvent avoir lieu dans une même année, au printemps et à l'automne, et une portée peut contenir jusqu'à 700 œufs. La reproduction peut avoir lieu dès que la température de l'eau est supérieure à 10°C, et la maturité sexuelle sera atteinte dès l'âge de 6 mois, voire même 3 mois. Son espérance de vie dans la nature est d'environ de 12 à 18 mois.

De par sa forte plasticité, la période d'accouplement, la maturation sexuelle et le nombre d'œufs varient en fonction des conditions environnementales. Bien que l'écrevisse de Louisiane soit une espèce dite « d'eau chaude », c'est-à-dire habituée à des températures en eaux de 20°C à 28°C, elle peut évoluer dans des gammes de températures allant de 10°C à 41°C. Sa plasticité lui confère également une très forte tolérance face aux variations des taux de salinité et d'oxygène.

Elle possède un fort pouvoir de dispersion puisqu'elle peut parcourir 3 km par jour, suivant les conditions. Il a aussi été observé qu'elle peut couvrir une distance maximale de 90 mètres pas heure sur terrain sec.



De plus, sa capacité à creuser des terriers lui permet de survivre lorsque la température devient trop élevée, lors de périodes de sécheresse ou pour se protéger des prédateurs, voire même du cannibalisme. Elle peut s'y réfugier pendant plusieurs mois avant de reprendre son activité.

La réalisation de terriers modifie la structure des berges et peut même entraîner leur effondrement. D'autant plus que leur profondeur peut aller jusqu'à 2 m.

Elles peuvent y rester pendant 1 an, tant qu'il y a de l'eau douce. Les femelles y restent un long moment quand elles sont matures, notamment lorsqu'elles sont grainées.

Pour rappel, la menace que cette espèce représente est d'autant plus inquiétante puisqu'elle sera favorisée par le réchauffement climatique.

Statut réglementaire

L'espèce fait l'objet de plusieurs mesures législatives en France (Légifrance):

- Son transport et sa commercialisation sont soumis à une autorisation par l'arrêté du 21 juillet 1983, relatif à la protection des écrevisses autochtones.
- Elle est considérée comme une « espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques et dont l'introduction est interdite » selon l'article R432-5 du Code de l'Environnement.
- Son introduction dans les cours d'eau français est d'ailleurs punie d'une amende de 9 000€, depuis septembre 2000, par l'article R432-10 du Code de l'Environnement.

L'absence d'une politique commune à l'échelle européenne ne permet pas de lutter efficacement contre sa propagation. Il est légal de la vendre à l'état vivant en Espagne, tandis que cela est interdit au Portugal, en France, et dans quelques régions de l'Italie.

Description

P. clarkii est une espèce de crustacé appartenant à l'ordre des Décapodes et à la famille des Cambaridae. Elle est morphologiquement caractérisée par une couleur rougeâtre, des pinces massives, rugueuses et tachetées de rouge, ainsi que par un rostre convergent et un céphalothorax rugueux. Les individus ayant effectué une mue sont de couleur claire, verdâtre, tout comme les juvéniles.

La taille moyenne des individus est de 10 cm mais certains peuvent mesurer jusqu'à 15 cm (de l'extrémité du rostre au telson). De manière générale, une écrevisse âgée de 1 mois mesure 2 cm, de 6 mois, 4-5 cm, et de 1 an, 7-8 cm



Un dimorphisme sexuel permet de différencier les femelles qui ont un réceptacle séminal situé entre la base des pattes postérieures locomotrices, des mâles sexuellement matures possédant des crochets sur la 2ème et 3ème paire d'ischions, et des appendices reproducteurs.



Cette année a été particulièrement invasive car c'est par milliers qu'elles squattaient nos rivières



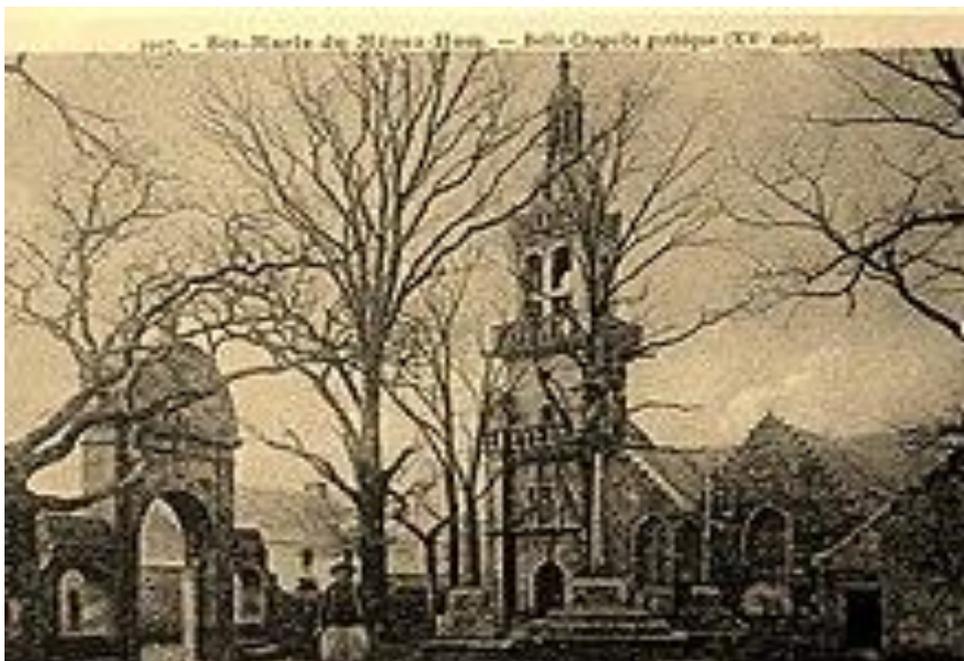
Ecrevisses à la bordelaise

Chapelle Sainte-Marie-du-Ménez-Hom



La **chapelle Sainte-Marie-du-Ménez-Hom** est une chapelle située à Sainte-Marie-du-Ménez-Hom, commune de Plomodiern en Bretagne, France.

La chapelle et l'enclos



La chapelle de Sainte-Marie-du-Ménez-Hom et son enclos vers 1910 (carte postale, auteur inconnu).

La chapelle de Sainte-Marie-du-Ménez-Hom est une ancienne chapelle des Templiers ; sa sacristie porte l'étrange nom de « Chambre des moines rouges », allusion à la couleur de la croix des Templiers.

Elle servait de lieu de réunion et de recueillement aux Templiers qui séjournèrent dans la région. La légende dit qu'entre la chapelle, les calvaires et la fontaine se trouverait un trésor.

Vers la fin de l'Ancien Régime, la chapelle Sainte-Marie-du-Ménez-Hom était, avec 1700 livres de revenus annuels estimés, la seconde de l'évêché de Cornouaille pour le montant de ses revenus constitués essentiellement par les offrandes des pèlerins, donc probablement le second pèlerinage le plus fréquenté de l'évêché.

En mars 1903, lors d'une violente tempête, le clocher de la chapelle fut frappé par la foudre et la toiture s'effondra partiellement. La chapelle de Sainte-Marie-du-Ménez-Hom est classée au titre des monuments historiques depuis le 28 octobre 1916. En breton on l'appelle *Ti ar Werc'hez* (la Maison de la Vierge) comme le langage populaire dénommait les chapelles ayant la Vierge Marie pour patronne. La chapelle et son placître sont situés au pied des deux sommets du Ménez-Hom à une altitude de 193 mètres, au bord de la D 887, ancienne route nationale, important axe est-ouest qui fut longtemps l'axe principal d'accès à la presqu'île de Crozon.



Cupules sur une dalle de schiste à l'entrée de l'enclos paroissial, traces probables d'un culte préchrétien

Le clocher-porche



Le clocher avec ses trois galeries superposées et sa rotonde sommitale

Inscription avec date d'achèvement de la chapelle (1766)



L'existence jusqu'au début du XX^e siècle de foires importantes à cet endroit explique les importantes collectes d'argent qui ont permis d'édifier la chapelle construite entre 1570 (une pierre du pignon ouest porte cette date) et 1773. Cette chapelle qui fut précédée d'une chapelle romane totalement disparue. Les dons affluaient, ce qui explique la beauté de l'édifice et la richesse du mobilier.

En 1780 par exemple, au rôle des décimes, Sainte-Marie-du-Ménez-Hom figurait pour 26 livres, bien avant d'autres chapelles de la région pourtant fort bien pourvues.



L'arc de triomphe, entrée de l'enclos

Le calvaire de 1544 dans le placître



- **l'enclos paroissial** : on y pénètre par un arc de triomphe daté de 1739 qui porte une statue de saint Hervé aveugle représenté avec son petit compagnon-guide Guic'haran (saint Hervé est localement assimilé à saint Mahouarn, patron de la paroisse de Plomodiern). Une autre entrée de l'enclos montre des dalles de schiste ardoisier creusées de cupules qui sont probablement un réemploi d'un temple préchrétien, servant peut-être à recueillir de l'eau considérée alors comme sacrée.
- le **calvaire** date de 1544 et est à trois fûts. À son sommet est représenté le Christ crucifié, l'étage en dessous porte deux cavaliers puis le second croisillon porte une piéta et deux statues géminées, l'une de saint Pierre et saint Jean, l'autre de sainte Marie-Madeleine et de saint Yves. Une autre statue au pied du calvaire représente Marie-Madeleine agenouillée et regardant le Christ crucifié. De part et d'autre du Christ sont aussi représentés le bon larron et le mauvais larron.
- le **clocher-porche** avec ses trois étages de balustrades superposées, construites à des dates différentes échelonnées de 1668 à 1773, est surmonté d'un dôme à lanternon imité de ceux de Rome.
- **la chapelle** : la façade est de la chapelle donnant sur l'enclos illustre bien les étapes successives de sa construction : un granit de Logonna pour la partie sud, la plus proche du clocher, un granit plus sombre d'une autre provenance pour la partie médiane (elle porte une inscription la datant : « Missire M. Cravec Recteur de Plomodiern, Guil Le Doaré Prêtre Vicaire C. Roignant. F. 1766 »), un simple appareillage de grès armoricain avec du granit uniquement en entourage des portes et vitres pour la dernière extension construite entre 1570 et 1591 et dénommée « la chambre des moines ».

- **L'intérieur de la chapelle** : les trois retables baroques du maître-autel et des deux autels latéraux sud et nord, avec leurs boiseries, le tout datant du début du XVIII^e siècle (1703 et 1710), ont été classés monuments historiques dès le 24 décembre 1912, avant la chapelle elle-même et viennent d'être restaurés (achèvement des travaux en 2010). Le retable central a été fait par Jean Le Séven, maître menuisier et Jean Cévaër, maître sculpteur.

Des colonnes torsées, une abondante statuaire, de nombreux bas-reliefs encadrent la maîtresse-vitre. La partie centrale illustre la Sainte Famille et porte des statues de la Vierge Marie, de saint Joseph, de sainte Anne et de saint Joachim.

Le retable sud est consacré aux saints fondateurs de l'Église : saint Pierre, saint Jacques, saint André, saint Paul. Le retable nord illustre saint Jean-Baptiste, saint Louis, saint Laurent et sainte Marie-Madeleine.

Le Christ en croix, en bois, datant lui aussi du début du XVIII^e siècle, a été classé monument historique le 17 septembre 1957. Une statue en pierre de Kersanton datée du XV^e siècle se trouve dans la nef et représente saint Laurent avec le gril de son martyre. Des sablières remarquables sont encore en place dont celle évoquant la légende du riche laboureur écrasé par son attelage parce qu'il s'était moqué de la Sainte Famille juchée sur un âne lors de la fuite en Égypte.

Autel central, retable



Autel nord, retable Le martyre de saint Laurent brûlé sur un gril

Autel nord, retable (détail), Saint Louis à gauche et les femmes au tombeau à droite



Le Christ marchant sur les eaux et saint Pierre tentant de le faire

Autel sud, retable (vue d'ensemble)





Autel sud, retable, saint Pierre et son reniement (coq)

Statue de saint Hervé avec son bâton d'aveugle



Statue de saint Hervé aveugle avec son loup apprivoisé et son guide

Statue de saint Laurent (XV^e siècle)



Sablière du riche laboureur (détail)

Plaque commémorative de la Résistance



En dehors de l'enclos, à quelques centaines de mètres de la chapelle sur la route de Plomodiern, la croix de Park ar Groaz Ru ("Champ de la Croix Rouge") évoque les Templiers, moines-soldats du Moyen Âge surnommés « moines rouges » en Bretagne.

Classement

La chapelle, ainsi que l'arc de triomphe et le calvaire font l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 28 octobre 1916.

La chanson daû vin bian

Premier coubiet

Ol' est nous aut' que jh' l'ons pianté
Thiell' veugn' qui doun' la lithieur bianche,
Ol' est b'n'à nous d' n'en récolter
Les rasins qui v'nant dans ses branches.
I l'avant chanté tous les vins :
Le Bourdâ, l' Bourgogn' et l' Champagne,
I l'ant chanté les bièr's d'All'magne,
Peuvons b' chanter l' jhus d' nous rasins.

2^{ème} coubiet

Thiau vin si jholit et si gris
Est thieu qui fait la Fin' Champagne,
La jhalous'rie d' bein des pays,
Et la fortune de nous campagnes.
I descend si bein dans l' jhabot,
I se thitt' si bein, si bein bouère
Que chaquin l' matin peur tuer l' ver,
Manjh' ine goulée peur bouère in cot.

3^{ème} coubiet

Jh' baill'ris mes piron mes goret,
Mes zoueilles, mes perots, ma beurjhouèse,
Putout que d' pard' mon vin thiairet
Qui rouill' les zeuils coume ine élouèse.
Jh'en ai thieuqu' fût sous mon ballet,
Qui n'ant jhamais-t-éyut d' baptême,
Jh'aim'ris meux n' n'avouèr 500 d' même
Que la piace à nout' Sous-Peurfet !

4^{ème} coubiet

Il est doux quand il est nouviâ,
Pu bon pour tremper la roûtie !
Quant on n' n'a troè verr's dans la piâ
Y a point d' danjher des maladies,
Et quante il a l'âjh' de troè z'ans,
Son bouchon peut' coum' in' petouère,
Il est pu jholi dans n'in verre
Qu' les zeuils d'in' drôless' de vingt ans !

5^{ème} coubiet

Z'enfants, pusqu' ol a ben moûté,
Et qui n' sent point la pauriture,
O faut que jh' vidons in potet
D' thieu gâs qui nous cop' la figure,
Qui sèjh' de Burie ou d' Cougnat,
Ou beun dau vallon d' la Creuzille,
En attendant que l' soulail brille,
Chantons jhusqu'à c' qui m' foute à bas !

Refrain

L' vin bian, l' vin bian,
Est thieu que reun remplace,
L' vin bian, l' vin bian,
Vaut meux qu' tout' zeu vinasse,
L' vin bian, l' vin bian,
O vous r'met l' thieur en piace,
In cot d' vin bian
Vous rajhèn'zit d' vingt ans.



Chanson de Goulebenèse 1901

Les médaillés d'Ebréon au XVIII ème siècle

Médaillés de Sainte-Hélène

Louis Rousseau - soldat conducteur à l'E.M du 5 mars 1813 au 16 juin 1814.

Pierre Drouhaud - soldat au 58° voltigeurs du 10/10/ 1808 au 24 décembre 1814.

Antoine Gougeat - grenadier au 56° de ligne de 1800 à 1810.

Jean Goujat - Sergent au 95° de ligne du 20 mars 1807 à 1815.

Jean Gratraud - soldat au 2° léger du 24 mars 1809 au 22 juin 1814.

Jean Laroche - fourrier à la garde impériale (artillerie à cheval) du 1 juin 1812 au 12 juillet 1812.

Jean Laruse - soldat au 12° léger du 6 juin 1809 au 30 avril 1814.

Jacques Lépinoux - réquisitionnaire 1794 au 24 mai 1801.

Louis Mangot - soldat au 4° léger de 1813 au 6 juin 1815.

Pierre Modet - soldat au 142° de ligne du 25 juin 1812 au 25 août 1814.

Jacques Montaud - soldat au 22° chasseurs du 11/1811 au 7 juillet 1815.

Pierre Niveau - soldat au 6° d'artillerie de 1801 au 26 janvier 1812.

Pierre Pérault - soldat au train des équipages d'octobre 1810 à 1814.

Louis Pinet - soldat au 81° de ligne de 1811 à 1812.

Jean Ségut - soldat au 42° de ligne de 1807 au 20 juin 1814.



LES TROIS EBREONNAIS TITULAIRES DE LA LEGION D'HONNEUR

Boudin Jean né le 02.09.1768 chevalier le 07.06.1823 décédé le 06.03.1845 à 84 ans à (La Motte) Villejésus. Fils de Jacques Boudin et de Marie Constantin, demeurant au village de la Motte (commune d'Ebréon à cette époque, par la suite ce village est rattaché à Villejésus).

Georget-Dubreuil Antoine Simon Jean Fernand né le 02.03.1852 chevalier le 27.09.1920. Fils d'Antoine Joseph Edouard Georget-Dubreuil, demeurant au logis de Champlambeau et de dame Marie Anne Simone Albertine Albert.

Champeville de Boisjolly Jacques

Charles né le 22.03.1821 chevalier le 07.08.1877 décédé le 29.07.1906 à 85 ans à Orléans. Fils de Charles Jean Ferdinand Champeville de Bois Jolly, propriétaire, demeurant au hameau de la Potonnière qui fut par la suite garde du corps du roi Louis XVIII et dame Louise Rosalie de Laubier de Forgerie.



Nos courageuses grand-mères

Il est important de se souvenir du courage des femmes paysannes pendant la seconde guerre mondiale.

1939, Ebréon, à l'instar de chaque village, perdait ses hommes valides qui partaient à la guerre.

Les femmes devaient prendre en charge les travaux des fermes.

La séparation était pénible. Une perpétuelle peur, de ne pas revoir leur mari, les habitait.

Chacune d'entre elles se trouvait propulsée chef de l'exploitation agricole.

Elles assuraient désormais les travaux pénibles de la terre, aidées par les anciens, très souvent malades et âgés.

Ils les formaient, autant qu'ils le pouvaient, à leur nouveau rôle.

Pour elles, le plus éprouvant était de manœuvrer les chevaux et le brabant.

Il était indispensable de mettre toute sa force pour que cette petite charrue métallique munie d'une roue s'enfonce dans la terre et la retourne convenablement afin d'assurer une bonne récolte l'été suivant.



Les moissons étaient tout aussi pénibles. Pendant de longs jours les femmes coupaient les blés.

Les adolescents confectionnaient les gerbes qui étaient mises à sécher en meule. Puis les battages s'effectuaient avec une batteuse.

Tous les villageois s'entraidaient.

La plupart des fermes comptaient 10 à 15 hectares, 6 à 8 vaches, 2 chevaux, quelques chèvres et des volailles.

Les enfants, dès l'âge de douze ans aidaient à nourrir les animaux deux fois par jour. Pendant la période hivernale, ils les sortaient des étables afin qu'ils s'abreuvent.

A cet effet, de grands récipients en pierre étaient remplis d'eau provenant du puits.

Ces jeunes aidaient également à la traite qui, à cette époque était manuelle et effectuée trois fois par jour.

Assis sur un petit tabouret, un seau sous le pis de la vache, ils pressaient soigneusement chaque tétine.



Les vieilles femmes s'occupaient des jeunes enfants et assuraient l'entretien de la maison. Elles confectionnaient également les repas qui étaient composés exclusivement de produits de la ferme et du potager.

Les produits transportables étaient envoyés périodiquement au mari, au frère, ou au père prisonnier.

La vie était réglée par le rythme des saisons.

Grace au courage et à la bravoure de ces femmes, la France s'est nourrie pendant ces six longues et douloureuses années.

En signe de reconnaissance, le gouvernement provisoire de la République Française dirigé par le Général De Gaulle, accorde aux femmes françaises le droit de vote le 21 avril 1944.

Mon arrière-grand-mère Angéline Marie Quintard né en 1881 à Beaunac, elle a été l'une des premières à avoir le certificat d'études dans le canton d'Aigre. Comme toutes les personnes de cette génération a vécu les périodes des guerres, sur ces photos, en plus de ses occupations quotidiennes elle exerçait bénévolement (la fonction) de sage-femme dans le village et alentours.



En 1949, elle accouche une voisine. Ici elle récupère en faisant quelques pas.

Ici avec ses deux filles





Marie Marceline ma Grand Tante

Marie Louise ma Grand-mère



Un couple de randonneurs motivé et passionné

Au mois de mai, deux randonneurs allemands sont passés à Ebréon en empruntant le sentier du GR 36 (grande randonnées). Rüdiger ingénieur, qui travaille dans le secteur électrique et Margarethe dans l'aide à la personne, ils habitent Stuttgart. Ils sont partis d'Albi le 20 avril pour accomplir la seconde partie de ce sentier qui traverse la France du col du Perthus proche d'Andorre pour se terminer à Ouistreham proche de Caen dans le Calvados sur la Manche distant de 2 000 km. La première partie ayant été effectuée précédemment, c'est jeunes gens, chargés de sacs à dos de 20 et 10 kilos accomplissent 25 km par jour. Parti ce jour de Mansle, ils pensent arriver le soir dans les Deux-Sèvres, ils ont été marqués par le relief plat et la multitude de hameaux et villages traversés tous différents les uns des autres. Nous avons pu échanger dans un français hachuré, ce sont des randonneurs chevronnés, dans le passé ils ont randonné en Amérique de Sud et une partie de l'Himalaya. En attendant, ils poursuivent leur périple en espérant arriver vers la mi-juillet sur les plages de la Manche. Le G-R 36 sentier de grande randonnées travers la Charente sur 160 km d'Edon à Saint-Fraigne, il est parfois emprunté par des randonneurs accompagnés de chevaux pour transporter leurs « bagages ».



Un professeur qui randonne pour se (vider) la tête et ne plus penser à son travail

Au beau milieu de l'été dernier, lors de ma promenade de fraîcheur sur un chemin rural de la commune, j'ai rencontré Christophe qui faisait sa toilette sur une sortie de buse d'arrosage. Sur le coup j'ai été étonné, mais, après avoir engagé la conversation, j'ai compris qu'il était randonneur et qu'il empruntait une partie du G-R 36 bien connu des marcheurs aguerris. Sa femme l'ayant déposé en voiture dans le département des Deux-Sèvres pour rejoindre la ville de Figeac dans le Lot où ils possèdent une maison. Christophe, habite à Rézé dans la banlieue de Nantes, il est professeur d'histoire et géographie avec des étudiants en classe terminale au centre de Nantes. Afin de « débrancher » avec la vie tumultueuse des écoles d'aujourd'hui, il a décidé de vivre pendant quelques jours une vie sédentaire et dormir sous sa tente. Il espère rejoindre sa femme dans le Lot (46) dans quelques jours en attendant dit couler des jours heureux au moment de la retraite qui est proche pour être plus au calme.



UN COURRIER TRÈS LENT !

Deux siècles après, la lettre arrive enfin au village.

Saix, petite ville tarnaise bâtie sur un éperon rocheux. Seix, village du Haut-Couserans en Ariège. A cause d'une voyelle qui différencie les noms de ces deux communes de Midi-Pyrénées, une lettre datée de 1790 aura mis deux cent vingt ans pour parvenir à destination. Ces cinq juins derniers, une délégation officielle de Saix a remis en main propre la missive oubliée dans ses archives au maire de Saix lors d'une cérémonie solennelle et festive.

Le cachet de cire est absent. L'enveloppe aussi. Mais le papier couleur sable, lui, est en bonne état, format A 4 modernes. Le texte à l'encre noir, superbement calligraphié, fait une dizaine de lignes, plus deux autres formules de politesse. Hier encore, ce courrier, daté du 25 février 1790, se trouvait dans le bureau de Saix, Henri Blanc, après avoir été retrouvé dix ans plus tôt par un étudiant chargé de mettre de l'ordre dans les archives de la commune. Il n'aurait jamais dû s'y trouver. Car cette lettre de courtoisie rédigée à Paris par le secrétaire d'état de la maison de roi, qui allait devenir le ministre de l'intérieur, était en fait adressée à la petite commune ariégeoise de Seix et répondait à son souhait de devenir chef-lieu de canton. Siex en Ariège, et non Saix dans le Tarn. Pour une petite erreur de voyelle, la missive a donc échoué à 250 km de sa destination prévue. Une erreur de distribution postale qui sera réparée aujourd'hui, plus de deux siècles après.

Au lendemain de la révolution

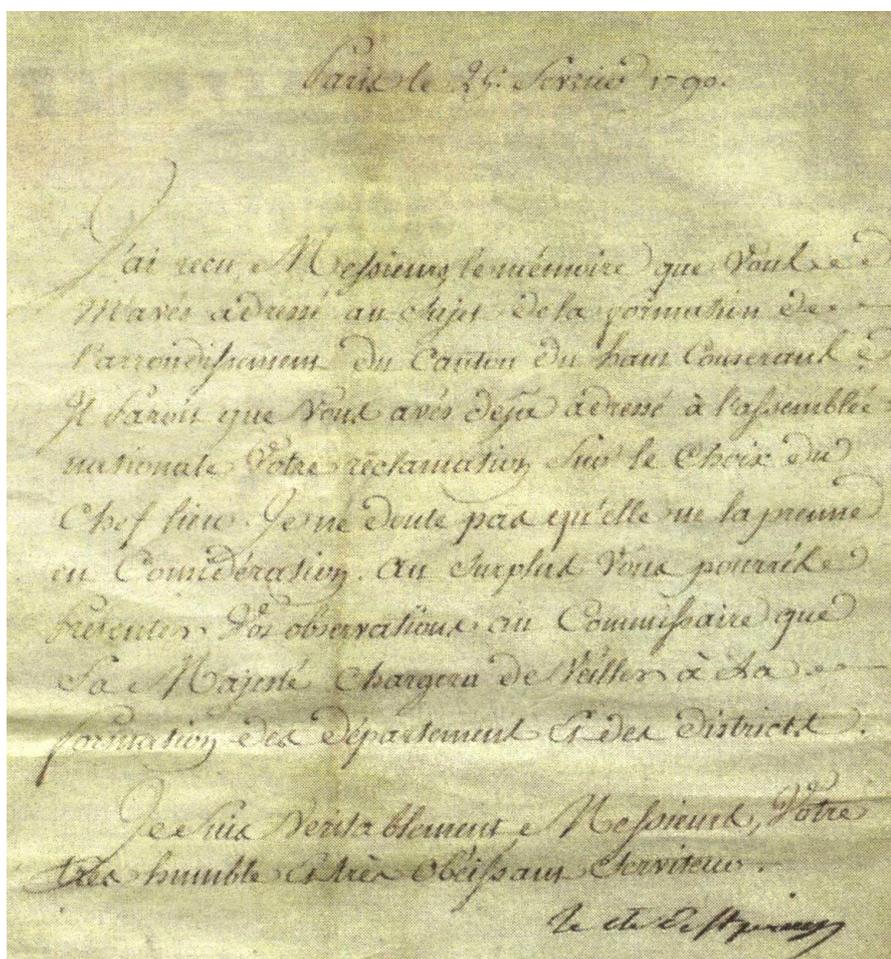
Pour la petite histoire, Seix n'avait finalement pas été retenue comme chef-lieu de canton, cet honneur revenant à la commune d'Oust. Mais les 850 habitants du village « oublié » ne sont pas rancuniers pour autant. Ce matin cinq juin, ils ont prévu d'accueillir en grande pompe une délégation de Saix, avec une calèche et un facteur à cheval pour parcourir les derniers 500m avant la remise en main propre de la lettre au maire de la commune. Moment solennel suivi d'un apéritif et d'un banquet républicain. « Même cette lettre a réveillé de vieilles rancunes politiques entre nos vallées, on ne peut pas attribuer la faute à la poste, explique avec sérieux l'adjoint au maire de Seix, Jean-Michel Bergès. On était au lendemain de la révolution française.

C'est par des temps troubles que cette lettre a croupi dans les archives de Saïx. Ceci dit, ajoute-t-il avec malice, la poste, ce n'est pas lui lancer des fleurs que de faire une telle manifestation ! Cette anecdote a en tout cas donné envie aux deux communes de se rapprocher pour construire un « un projet culturel et citoyen ». Avec des expositions et des débats. « L'occasion de parler des services publics menacés », souligne le maire de Saïx.

Le document avait été retrouvé en 1990, puis classé.

C'est grâce à Sébastien Pénari que la lettre a été exhumée des archives municipales de Saïx. C'est encore grâce à lui que le contact a été établi avec la commune de Saïx. Cet étudiant en histoire, âgé de 25 ans, avait été recruté pendant l'été 1990 pour réaliser le tri, le classement et l'inventaire des archives municipales de Saïx depuis leur origine. « La lettre se trouvait dans une caisse en bois, au milieu d'une foule de documents qui concernaient les impôts, le cadastre et l'état civil, se souvient-il. Elle contenait une information qui ne concernait pas Saïx. » L'équipe municipale de l'époque avait trouvé l'anecdote sympa, mais n'en avait pas fait cas. Et la lettre avait été classée. Jusqu'en 2008, lorsque les activités professionnelles de Sébastien l'ont mis en relation avec une habitante de Seix. A partir de là, les deux communes ont entamé un

dialogue, qui a abouti à la cérémonie de restitution de la lettre. « Ce genre de découverte, c'est ce qui fait le charme des archives, avoue Sébastien Pénari, les yeux brillants. Heureusement que ce travail fastidieux dans la poussière et la chaleur est parfois ponctué par des satisfactions ! ».



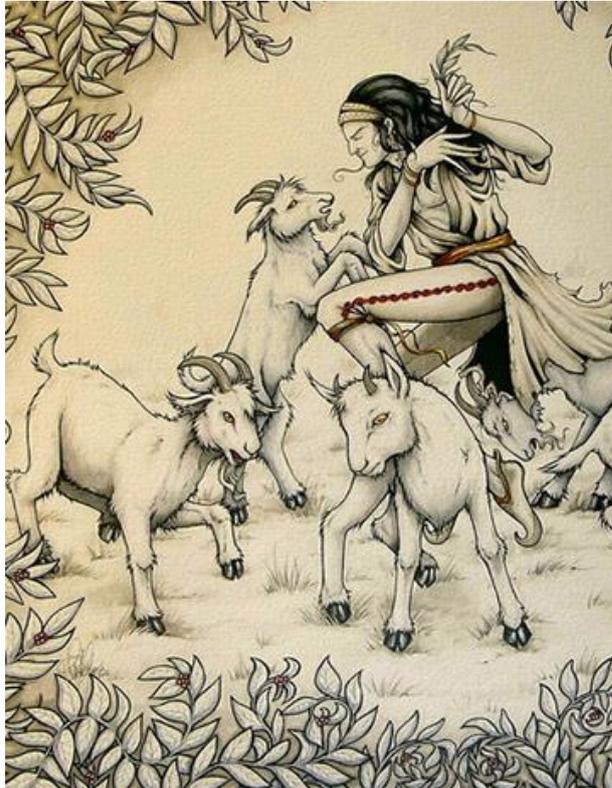
« Plonger dans des sacs qui n'ont pas été ouverts depuis deux ou trois siècles, quelle sensation ! Poursuit-il. On fait un bond dans le temps. On est en communion avec l'histoire en une fraction de seconde, comme dans la quatrième dimension. C'est extraordinaire ! ». Quant aux « coquilles de distribution », comme celle qu'il a contribué à réparer, ce passionné d'histoire suppose en souriant que « dans le désordre révolutionnaire de l'époque, il a dû y en avoir bien d'autres...

Cette lettre a été rédigée en 1790 par le secrétaire d'état de la maison du roi. Elle était adressée à Seix en réponse à son souhait de devenir chef-lieu de canton.



HISTOIRE ET LÉGENDE

La fabuleuse histoire du café, ou la légende de Kaldi



D'après la légende, c'est à Kaldi, un berger du Yémen, que l'on doit la découverte du café.

Faisant paître ses chèvres dans la montagne, il réalisa qu'elles semblaient pleines d'entrain après avoir mangé les baies d'un arbuste encore inconnu.

Perplexe, il apporta ces fruits au monastère le plus proche. Les religieux y virent le fruit du Malin et s'en débarrassèrent en les jetant au feu. Mais l'odeur qui se dégagait du brasier leur plut et ils retirèrent les baies des flammes.

Le café fit alors ses preuves au sein de la communauté qui parvint à en extraire un délicieux breuvage leur donnant plus d'énergie et de concentration pour leurs prières.

Si cela reste une légende, les spécialistes s'accordent sur le pays d'origine du café.

C'est en Ethiopie dans la région de Kaffa, que les premiers caféiers furent découverts au IX^{ème} siècle.

Le café fut cultivé et commença à être consommé au Yémen au XVème siècle.

Ali Ben Omar Al-SHADILI , considéré comme le patron des cultivateurs et consommateurs de café, semble être à l'origine de l'exportation du café.

On lui attribue au XVème siècle la construction d'un petit port qui appartiendra ensuite à la future ville de Moka (Yémen). Ce port conservera pendant longtemps le monopole du commerce de café, en particulier les livraisons à destination de l'Europe.



LES CARTES



Le sens original du jeu de cartes...

Le jeu de 52 cartes est bien plus qu'un simple passe-temps. En effet, il cache de nombreuses correspondances avec notre calendrier grégorien. Ces similitudes ne sont pas le fruit du hasard, mais le reflet d'une symbiose historique et symbolique.

L'un des aspects les plus fascinants du jeu de cartes est qu'il comporte exactement 52 cartes. Ce nombre est identique au nombre de semaines que compte une année. Une simple coïncidence? Pas vraiment. Cette correspondance souligne une intention délibérée d'établir une relation entre les cartes et le calendrier.

En effet, chaque carte peut symboliser une semaine de l'année, offrant ainsi une perspective temporelle unique sur ce que nous percevons généralement comme un simple jeu.

52 cartes pour 52 semaines dans l'année.

4 couleurs pour chaque saison et donc 13 semaines par saison.

Si l'on additionne chacune des cartes (les as valent 1 point, les valets 11 points, les dames 12 points et les rois 13 points... etc) du jeu on obtiendra 365.

Le jeu de cartes est un calendrier agricole qui nous renseignait sur les semaines et les saisons.

À chaque nouvelle saison, c'était la semaine du roi, suivie de la semaine de la reine, du valet et ainsi de suite jusqu'à la semaine de l'AS qui changeait de saison et on recommençait avec une nouvelle couleur.

Les jokers servaient aux années bissextiles.



Les Saints de Glaces .

Les saints de glaces , suceptibles de devenir les jours les plus froids , notamment de nuit ou le matin sont au nombre de Huit .

Saint Georges --- Le 23 Avril .

Saint Marc ----- Le 25 Avril .

Saint Eutrope ----- Le 30 Avril .

Sainte Croix ----- Le 3 Mai .

Sonts des Saints geleurs et grêleurs et bruleurs de bourgeons .

Saint Jean ----- Le 6 mai .

Qui théoriquement ferme la porte du froid .

Mais la prudence reste de mise lors de ces grands chevaliers .

Saint Mamet ----- Le 11 Mai .

Saint Pancrace --- Le 12 Mai .

Saint Gervais ----- Le 13 Mai .

Ils sont aussi des Saints de grêle , et gelées nocturnes ...

Alors , attendez le 14 Mai pour vos plantations .



RECETTES DE CUISINE

Les recettes de nos campagnes sont bien plus que de simples plats. Elles racontent une histoire, celle d'un mode de vie ancré dans la nature et la convivialité. Elles nous rappellent l'importance de se reconnecter avec nos racines, de savourer des repas fait maison et de partager des moments précieux avec nos proches. Que ce soit un pot-au-feu ou une tarte aux pommes rustique, chaque bouchée est une invitation à célébrer la richesse du terroir.

Huîtres chaudes au pineau des Charentes



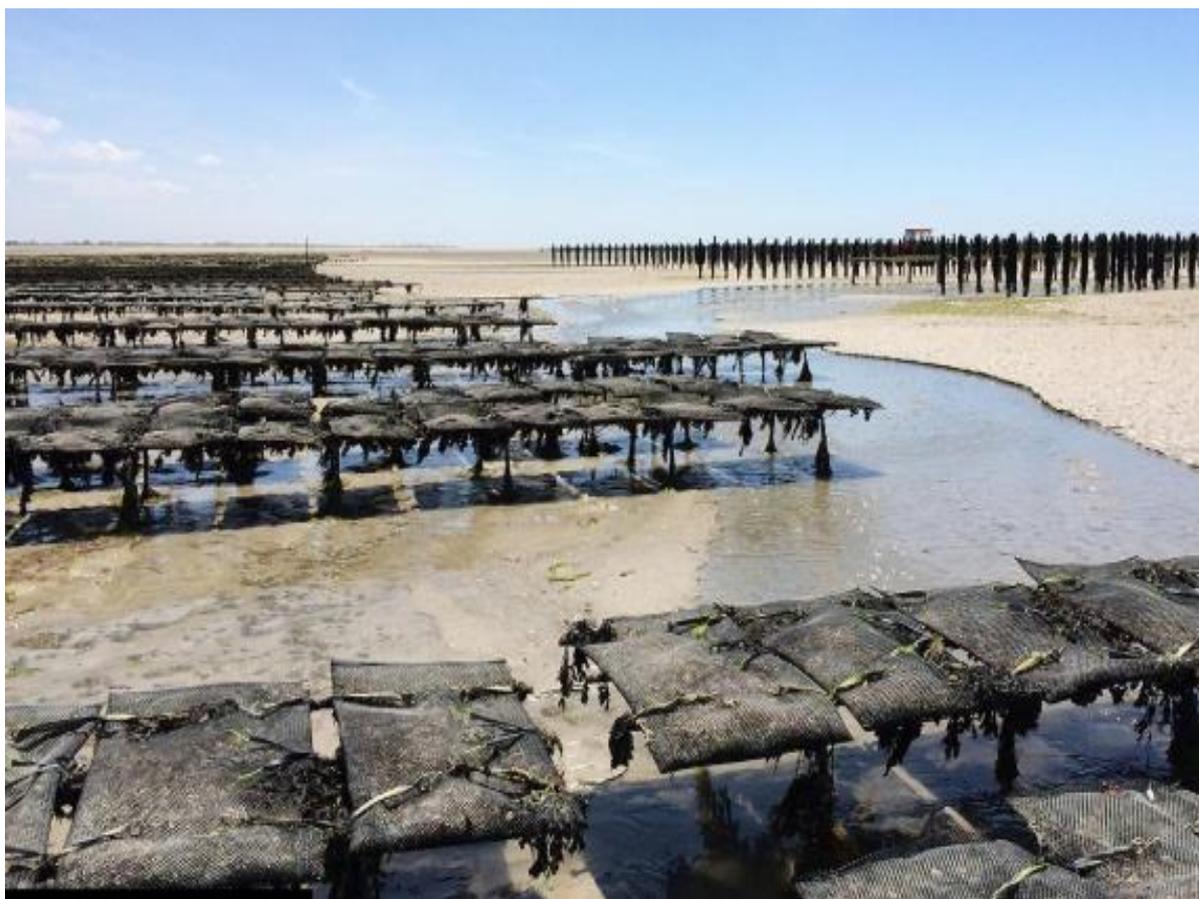
Ingrédients pour 4 personnes

2 Douzaines d'huîtres spéciales n° 3(ou n° 2)
20cl Crème fraîche liquide entière
10cl Pineau des Charentes
1 échalote
125 g Chapelure
4 cuil. à soupe Parmesan râpé
15 g Beurre
Poivre

Étapes de préparation

Ouvrez les huîtres, détachez-les et récupérez leur eau. Filtrez-la pour éliminer les impuretés. Hachez l'échalote et faites-la fondre avec le beurre chaud. Ajoutez la crème, le pineau, l'eau des huîtres et du poivre. Faites réduire d'1/3 sur feu doux.

Préchauffez le four à 180 °C. (th. 6). Rincez les coquilles et séchez-les. Garnissez-les d'1 cuillerée de sauce et complétez avec 1 huître. Froissez une feuille d'aluminium sur la plaque du four et répartissez les huîtres en les calant. Mélangez la chapelure et le parmesan dans un bol et poudrez-en chaque huître. Faites gratiner 8 min. Servez chaud.



Terrine de Campagne



Ingrédients:

- 500g de porc haché
- 200g de foie de volaille
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- 2 œufs
- 2 cuillères à soupe de cognac
- 1 bouquet garni
- Sel, poivre et épices (quatre-épices)

Préparation:

1. Préchauffer le four à 160°C (320°F).
2. Hacher finement l'oignon et l'ail.
3. Mélanger le porc haché, le foie de volaille, l'oignon, l'ail, les œufs et le cognac.
4. Ajouter le bouquet garni, saler, poivrer et assaisonner avec les épices.
5. Verser la préparation dans une terrine et couvrir.
6. Cuire au bain-marie pendant 1h30.
7. Laisser refroidir avant de déguster.

Pot-au-feu à l'ancienne



Ingrédients

- 500 g de viande boeuf grasse : plat-de-côtes couvert, flanchet...
- 500 g de viande de boeuf maigre : macreuse, griffe...
- 500 g de viande de boeuf gélatineuse : plat-de-côtes découvert, paleron, queue...
- A défaut : 1.5 kg de viande de boeuf à mijoter : gîte, paleron, macreuse, jumeau
- 1 os à moelle ou tranche de jarret (gîte)
- facultatif : 1 pied de veau idéalement pied de boeuf
- 2 poireaux
- 4 grosses carottes
- 2 navets
- 8 pommes de terre
- 1 branche de céleri
- 2 gros oignon
- 1 gousse d'ail
- 1 bouquet garni
- 2 clou de girofle
- Gros sel
- Poivre en grain
- Variante : ajoutez un chou 2 heures avant la fin de la cuisson.

Préparation

- Coupez la queue de boeuf en tronçons. Si vous n'en avez pas passez à l'étape suivante.
- Ficelez les morceaux de boeuf pour qu'ils tiennent à la cuisson. Enveloppez l'os dans une mousseline pour éviter que la moelle ne se répande.
- Epluchez les carottes et les pommes de terre.
- Coupez en grands tronçons les poireaux.
- Epluchez un oignon, faites dorer à sec pendant 10 minutes au four à 180°, c'est lui qui colorera le bouillon. Ou coupez-le en 2 et faites revenir chaque moitié dans du beurre pendant quelques minutes. Piquez l'autre oignon avec les 2 clous de girofle.
- Mettez dans un grand faitout les morceaux de viande et l'os à moelle. Recouvrez d'eau, environ 4 à 5 litres seront nécessaires. Salez au gros sel l'équivalent d'1 cuillère à soupe.
- Portez à ébullition et laissez bouillir en ayant soin d'écumer souvent. Cela rendra moins gras votre pot-au-feu.
- Quand l'écume ne se forme plus, poursuivez la cuisson à feu doux pendant 1 heure.
- Au bout d'une heure, ajoutez les oignons, les carottes, les poireaux, le céleri branche coupé en 4 ou 5 tronçons, la gousse d'ail épluchée, le bouquet garni et une quinzaine de grains de poivre.
- Portez de nouveau à ébullition puis laissez cuire à feu très doux à couvert tout en permettant à la vapeur de s'échapper pendant 2 heures.
- Passé ce temps, ajoutez les pommes de terre et poursuivez la cuisson pendant 1 heure.
- Servez légumes et viandes dans des assiettes et dégustez avec de la moutarde, des cornichons et des tranches de pain de campagne. Vous pouvez aussi servir votre pot-au-feu avec un peu de bouillon dans l'assiette.

Variante : ajoutez un chou 2 heures avant la fin de la cuisson.

Les trucs à savoir :

Le pot-au-feu, si vous avez le temps, ajoutez 1 heure de cuisson en plus.

Le bouillon peut servir de base à différents potages. Vous pouvez mixer du bouillon et les légumes restant ou ajouter des cheveux d'ange ou des petites pâtes. Il se conserve plusieurs jours au réfrigérateur. Chaque fois que vous le réchauffez, pensez à le faire bouillir pour éviter qu'il ne s'altère. Vous pouvez aussi congeler dans des petites bouteilles en plastique en les remplissant aux 3/4 pour éviter que la bouteille explose dans le congélateur. Il servira alors de bouillon de boeuf.

Palette de porc aux lentilles et au lard



Les ingrédients

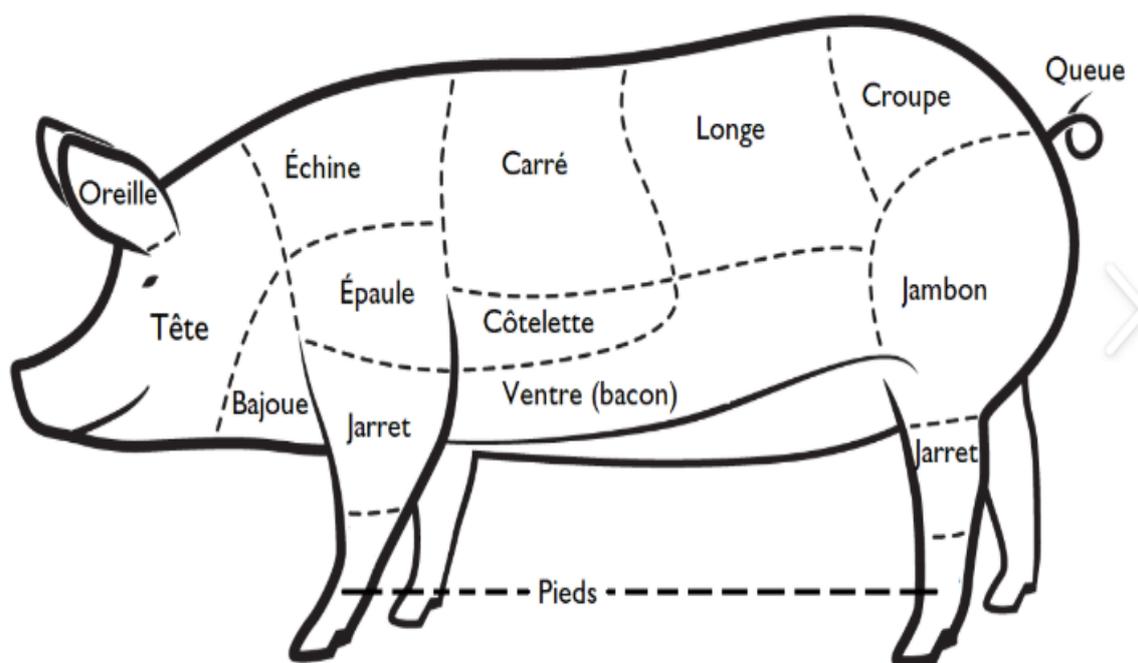
- 1 palette de porc frais (environ 2 kg)
- 300 g de lentilles vertes du Puy
- 300 g de lard fumé
- 3 carottes
- 3 oignons
- 1 tête d'ail
- 1 branche de céleri
- 30 cl de vin blanc sec
- 10 cl d'huile de noisette
- 2 brins de thym
- 60 g de beurre
- 2 clous de girofle
- sel, poivre

La préparation

1. Préchauffez le four à 210° (th 7). Pelez les oignons, émincez-en 2, piquez le 3eme de clous de girofle. Épluchez les carottes, coupez-en 2 en rondelles et 1 en tronçons. Rincez et émincez le céleri. Coupez le lard en gros dés.
2. Dans une cocotte, faites revenir la palette 5 min avec 40 g de beurre. Salez, poivrez, égouttez-la.

3. A sa place, mettez à dorer 5 min les oignons émincés, les carottes en rondelles, les lardons, le céleri, la tête d'ail coupée en 2 à l'horizontale et 1 brin de thym. Versez le vin et laissez réduire des 3/4.
4. Replacez la palette dans la cocotte, couvrez et enfournez pour 10 min. Ajoutez alors 20 cl d'eau chaude. Réenfournez, et, après 15 min, baissez le th à 100° (th 3-4) pour 1 h 45 de cuisson.
5. Durant ce temps, mettez les lentilles dans un faitout, couvrez d'eau froide. Ajoutez la carotte en tronçons, l'oignon piqué et le reste de thym. Laissez frémir 40 min. Salez en fin de cuisson.
6. Égouttez les lentilles en gardant 10 cl de jus de cuisson, mixez-le avec 3 cuillerées à soupe de lentilles. Liez toutes les lentilles avec ce jus mixé, le reste de beurre et l'huile de noisette. Servez la palette avec les lentilles chaudes

Les différentes parties du porc



TARTE TATIN



Ingrédients pour 6 personnes

2 kg pomme
250 g sucre
125g beurre doux
50 g beurre salé
Cannelle
1 pâte feuilletée pur beurre

Préparation

1. 50 g de beurre salé dans un moule et le répartir sur toute la surface (fond et bords). Chemiser le moule de sucre en laissant le surplus dans le fond sur une couche de 3 mm environ. Saupoudrer le sucre d'une pincée de cannelle. Réserver. Surtout ne pas faire de caramel dans le moule car la cuisson de celui-ci lui confère une amertume désagréable en bouche.
2. Éplucher les pommes et les couper en 8 (personnellement, je préfère les Granny Smith pour leur tenue à la cuisson et leur acidité qui se marie bien avec la douceur du beurre et du sucre). Dans une poêle, faire fondre 1 bonne cuillère à soupe de beurre doux avec environ 1/2 verre à moutarde de sucre, ajouter une pincée de cannelle, faire blondir et colorer les morceaux de pommes. Recommencer plusieurs fois si nécessaire si votre poêle est trop petite pour les contenir tous. Les pommes vont légèrement se ramollir et vous pourrez mieux les répartir dans le moule.

3. Ranger harmonieusement les morceaux de pommes dans le moule en les serrant légèrement. Le résultat final sera plus esthétique et votre tarte risquera moins de s'affaisser.
4. Couvrir la première rangée de pommes d'un peu de sucre, de noisettes de beurre et d'une pincée de cannelle. Recommencer l'opération jusqu'à épuisement des pommes. Sur la dernière couche, ajouter environ 3 cuillères à soupe du sirop de cuisson (s'il en reste) et la pectine des pommes, contenue dans le sirop, qui contribue à la tenue de la tarte.
5. Cuire à four moyen (thermostat 7, 210°C) pendant 20 minutes environ. Il n'est pas nécessaire de cuire plus ces pommes dont la cuisson a été amorcée dans la poêle. Sortir le plat du four et laisser refroidir 30 minutes environ.

6. Pour finir

Poser le disque de pâte sur le moule et faire rouler dessus le rouleau à pâtisserie pour couper la pâte. Bien couvrir les bords. Remettre à cuire environ 40 minutes pour cuire la pâte et confire les pommes en surveillant la coloration (mettre un papier aluminium si la pâte brunit trop vite).



Tarte au Flan de Ma Grand-Mère



Ingrédients

- 1 pâte brisée maison
- 3 œufs
- 100 g de sucre roux
- 1 sachet de sucre vanillé
- 80 g de farine
- 1 litre de lait
- 2 cuillères à soupe de sucre (optionnel)
- Beurre (pour beurrer le moule)

Préparation

1. Préchauffage du four :

- Commencez par préchauffer votre four à 180°C (thermostat 5). Cette étape est cruciale pour assurer une cuisson homogène de la tarte.

2. Chauffage du lait :

- Portez le lait à ébullition dans une casserole. Utilisez du lait entier pour une texture plus riche et crémeuse. Pendant ce temps, préparez le mélange d'œufs et de sucre.

3. Préparation du mélange œufs-sucre :

- Dans un bol, battez les œufs avec le sucre roux et le sucre vanillé. Le sucre roux apporte une saveur légèrement caramélisée qui complète parfaitement la douceur du flan. Incorporez ensuite la farine pour obtenir un mélange homogène.

4. Incorporation du lait chaud :

- Versez lentement le lait chaud dans le mélange œufs-sucre tout en fouettant vigoureusement pour éviter la formation de grumeaux. Le lait doit être ajouté en filet, ce qui permet de tempérer les œufs et d'obtenir une crème lisse.

5. Préparation du moule :

- Beurrez un moule à tarte à bords hauts et chemisez-le avec la pâte brisée. Piquez le fond de la pâte avec une fourchette pour éviter qu'elle ne gonfle pendant la cuisson. Cette étape garantit une cuisson uniforme de la pâte.

6. Cuisson de la tarte :

- Versez la préparation à flan dans le moule et enfournez pour environ 50 minutes. Si vous constatez que la pâte colore trop rapidement, couvrez la tarte avec du papier aluminium pour éviter qu'elle ne brûle.

7. Finition :

- Quelques minutes avant la fin de la cuisson, vous pouvez saupoudrer la tarte de sucre roux si vous souhaitez ajouter une touche de croquant et une légère caramélisation. Une fois la tarte cuite, laissez-la refroidir à température ambiante avant de la placer au frais pendant au moins une heure avant de servir. Cela permettra au flan de se raffermir et de développer pleinement ses arômes.

Astuces

- **Température du lait** : Assurez-vous que le lait soit bien chaud mais non bouillant lorsque vous l'incorporez au mélange d'œufs. Cela permet de tempérer les œufs sans les cuire prématurément.
- **Temps de repos** : Pour une texture optimale, laissez reposer la tarte au réfrigérateur pendant au moins une heure, voire plus si possible. Cela permet au flan de bien se raffermir et de faciliter la découpe.
- **Variante gourmande** : Pour un flan encore plus gourmand, vous pouvez ajouter une cuillère à soupe de rhum ou d'extrait de vanille supplémentaire au mélange.

Nougat Maison



Ingrédients

250 g de miel : Utilisez un miel de qualité, idéalement un miel de lavande ou d'acacia pour un parfum délicat. 250 g d'amandes entières : Torréfiez-les pour intensifier leur saveur. Vous pouvez également mélanger avec des pistaches ou des noisettes.

250 g de sucre : Le sucre va contribuer à la texture du nougat

2 blancs d'œufs : Ils apportent de l'air et de la légèreté à la préparation.

1 cuillère à soupe de vanille liquide : Elle ajoute une douce note aromatique.

Papier azyme : Ce papier comestible permet de faciliter la manipulation et la découpe du nougat sans qu'il ne colle.

Préparation

1. Torréfier les Amandes

Pour intensifier le goût des amandes et leur apporter une texture plus croquante, il est important de les torréfier. Préchauffez le four à 150°C et disposez les amandes entières sur une plaque de cuisson. Faites-les torréfier pendant environ 10 minutes, en surveillant qu'elles ne brûlent pas. Une fois dorées, laissez-les refroidir à température ambiante.

2. Chauffer le Miel

Pendant que les amandes refroidissent, commencez à préparer le miel. Dans une casserole, faites chauffer le miel à feu doux. Cette étape est cruciale car elle permet d'atteindre la consistance parfaite pour que le nougat tienne bien. Utilisez un thermomètre de cuisson et chauffez le miel jusqu'à ce qu'il atteigne une température de 130°C. Veillez à ne pas trop le chauffer pour éviter de lui donner un goût amer.

Pendant que le miel chauffe, préparez les blancs d'œufs. Dans un bol, montez les blancs en neige ferme avec une petite pincée de sel. Les blancs d'œufs vont donner de la légèreté et de la structure au nougat.

4. Incorporer le Miel dans les Blancs d'Œufs

Quand le miel est prêt, versez-le lentement en filet sur les blancs en neige, tout en continuant de fouetter. Cette étape nécessite un peu de patience, mais elle est essentielle pour obtenir une texture homogène et aérée.

5. Ajouter le Sucre

Une fois que le miel est incorporé, ajoutez le sucre en pluie, toujours en mélangeant. Cela permettra au nougat de prendre une texture ferme. Mélangez délicatement pour ne pas faire retomber les blancs en neige.

6. Intégrer les Amandes et la Vanille

À ce stade, incorporez les amandes torréfiées et la vanille liquide dans la préparation. Mélangez bien pour que chaque amande soit enrobée de nougat.

7. Étaler le Nougat

Disposez une feuille de papier azyme dans un moule rectangulaire et versez-y la préparation. Étalez-la uniformément pour obtenir une épaisseur homogène. Couvrez avec une autre feuille de papier azyme, puis laissez refroidir le tout à température ambiante pendant plusieurs heures.

8. Découper et Déguster

Une fois le nougat bien refroidi et solidifié, découpez-le en barres ou en carrés selon vos préférences. Servez-le avec un bon thé ou un café pour un moment de gourmandise intense.

Astuces

Le Choix du Miel

Le type de miel utilisé a un impact direct sur la saveur finale du nougat. Un miel doux, comme le miel d'acacia ou de lavande, apportera des notes subtiles, tandis qu'un miel plus corsé, comme le miel de châtaignier, donnera un goût plus prononcé.

La Température du Miel et du Sucre

Le contrôle de la température est essentiel pour la réussite du nougat. Utilisez un thermomètre de cuisson pour vous assurer que le miel atteint 130°C.

Si le miel n'est pas assez chaud, le nougat risque de rester trop mou. À l'inverse, un miel trop chaud donnera un nougat trop dur.

La Torrification des Amandes

Torrifier les amandes avant de les incorporer dans le nougat permet d'intensifier leur saveur et d'apporter une texture plus croquante. Pour varier les plaisirs, vous pouvez ajouter d'autres fruits secs comme des noisettes ou des pistaches.

La Consistance du Nougat

Si vous préférez un nougat tendre, vous pouvez réduire légèrement la quantité de sucre ou ne pas faire cuire le miel aussi longtemps. À l'inverse, pour un nougat plus dur, augmentez légèrement la température du miel ou ajoutez un peu plus de sucre.

Variantes de la Recette

Le nougat maison peut être personnalisé de multiples façons en fonction de vos goûts

- **Fruits Secs** : Variez les types de fruits secs en ajoutant des noisettes, des pistaches, des noix ou des amandes effilées.
- **Arômes** : Ajoutez une pointe de fleur d'oranger ou de l'eau de rose pour un parfum oriental.
- **Fruits Confits** : Incorporez des écorces d'orange ou de citron confites pour une touche d'acidité.



**Trions
+FORT!**

À LA MAISON,
je trie mes déchets !

L'AGIS
pour réduire
l'impact

À trier dans le
conteneur jaune !

LES EMBALLAGES



tous les papiers et petits
cartons



toutes les briques
alimentaires



tous les plastiques rigides



tous les plastiques souples



tous les petits aciers et alus



NE PAS COMPACTÉS,
NI IMBRIQUER



SÉPARER LES ÉPÉFOULES
DES EMBALLAGES



CONSERVER LES DOUCHONS
SUR LES BOUTEILLES



LES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE VIDES
(pas besoin de les laver)

Plus
grand chose dans
le sac/bac noir !

À JETER



assiettes, couverts et verres jetables



objets usés/cassés



objets à usage unique

Toujours
dans le conteneur
à verre !

LE VERRE



Bouteilles



Yaourts, pots et
bouteaux

Pour aller
plus loin !

AU COMPOST



épluchures, peaux de fruits/agrumes
et petits restes alimentaires



essie-tout,
mouchoirs,
serviettes en
papier en petite
quantité

marc de café
+ filtre, thé en
vrac, infusettes
en papier ou
mousseline

2022-11

CONSIGNES DE TRI DÉLIVRÉES PAR

calitom

N° Vert 0 800 500 429

www.calitom.com

| Vos jours de collecte sont | | pour les sacs noirs | | mardi matin | | 1 semaine sur 2 | | à partir du 7 janvier | | | | |
|----------------------------|---------|---------------------|-------|-------------|-------------|-----------------|--------|-----------------------|--------|-----------|-----------|-------------|
| JANV. 25 | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | SEPT. | OCT. | NOV. | DÉC. | JANV. 26 |
| M1 FÉRIÉ | S1 | S1 | M1 | J1 FÉRIÉ | D1 | M1 | V1 | L1 | M1 | S1 | L1 | 49 J1 FÉRIÉ |
| J2 | D2 | D2 | M2 | V2 | L2 | M2 | S2 | M2 | J2 | D2 | M2 | V2 |
| V3 | L3 06 | L3 | J3 | S3 | M3 | J3 | D3 | M3 | V3 | L3 | 45 M3 | S3 |
| S4 | M4 | M4 | V4 | D4 | M4 | V4 | S4 | M4 | J4 | M4 | J4 | D4 |
| D5 | M5 | M5 | S5 | L5 19 | J5 | S5 | M5 | V5 | D5 | M5 | V5 | L5 02 |
| L6 02 | J6 | J6 | D6 | M6 | V6 | D6 | M6 | S6 | L6 | 41 J6 | S6 | M6 |
| M7 | V7 | V7 | L7 | M7 15 | S7 | L7 | 28 J7 | D7 | M7 | V7 | D7 | M7 |
| S8 | M8 | M8 | M8 | V8 8 | D8 | M8 | S8 | L8 | J8 | S8 | L8 | 50 J8 |
| J9 | D9 | D9 | M9 | V9 | L9 FÉRIÉ 24 | M9 | S9 | M9 | J9 | D9 | M9 | V9 |
| V10 | L10 07 | L10 | J10 | S10 | M10 | J10 | D10 | M10 | V10 | L10 | 46 M10 | S10 |
| S11 | M11 | M11 | V11 | D11 | M11 | V11 | L11 | 33 J11 | S11 | M11 FÉRIÉ | J11 | D11 |
| D12 | M12 | M12 | S12 | L12 | J12 | S12 | M12 | V12 | D12 | M12 | V12 | L12 03 |
| L13 03 | J13 | J13 | D13 | M13 | V13 | D13 | M13 | S13 | L13 | 42 J13 | S13 | M13 |
| M14 | V14 | V14 | L14 | M14 | S14 | L14 FÉRIÉ 29 | J14 | D14 | M14 | V14 | D14 | M14 |
| M15 | S15 | S15 | M15 | J15 | D15 | M15 | S16 | L15 | 38 M15 | S15 | L15 | 51 J15 |
| J16 | D16 | D16 | M16 | V16 | L16 | 25 M16 | V16 | M16 | J16 | D16 | M16 | V16 |
| V17 | L17 08 | L17 | J17 | S17 | M17 | J17 | D17 | M17 | V17 | L17 | 47 M17 | S17 |
| S18 | M18 | M18 | V18 | D18 | M18 | V18 | L18 | 34 J18 | S18 | M18 | J18 | D18 |
| D19 | M19 | M19 | S19 | L19 | J19 | S19 | M19 | V19 | D19 | M19 | V19 | L19 04 |
| L20 04 | J20 | J20 | D20 | M20 | V20 | D20 | M20 | S20 | L20 | 43 J20 | S20 | M20 |
| M21 | V21 | V21 | L21 | M21 | S21 | L21 | 30 J21 | D21 | M21 | V21 | D21 | M21 |
| M22 | S22 | S22 | M22 | J22 | D22 | M22 | V22 | L22 | 39 M22 | S22 | L22 | 52 J22 |
| J23 | D23 | D23 | M23 | V23 | L23 | 26 M23 | S23 | M23 | J23 | D23 | M23 | V23 |
| V24 | L24 09 | L24 | J24 | S24 | M24 | V24 | D24 | M24 | V24 | L24 | 48 M24 | S24 |
| S25 | M25 | M25 | V25 | D25 | M25 | V25 | L25 | 35 J25 | S25 | M25 | J25 FÉRIÉ | D25 |
| D26 | M26 | M26 | S26 | L26 | J26 | S26 | M26 | V26 | D26 | M26 | V26 | L26 05 |
| L27 05 | J27 | J27 | D27 | M27 | V27 | D27 | M27 | S27 | L27 | 44 J27 | S27 | M27 |
| M28 | V28 | V28 | L28 | M28 | S28 | L28 | 31 J28 | D28 | M28 | V28 | D28 | M28 |
| M29 | S29 | S29 | M29 | J29 FÉRIÉ | D29 | M29 | V29 | L29 | 40 M29 | S29 | L29 | 01 J29 |
| J30 | D30 | D30 | M30 | V30 | L30 | 27 M30 | S30 | M30 | J30 | D30 | M30 | V30 |
| V31 | L31 | L31 | J31 | S31 | M31 | J31 | D31 | M31 | V31 | L31 | M31 | S31 |



Panneaux trouvés dans les bois sur Ebréon.

Attention, même les bois ont des yeux et des oreilles !!!!!